

**UNIVERSITÉ GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES**

DEPARTEMENT SCIENCE POLITIQUE

**LA TRANSFORMATION DU REGIME D'ASILE EN TURQUIE
DANS UN ETAT D'EXCEPTION CONSTANT**

THÈSE DE MASTER RECHERCHE

Ezgi Öziş

Directeur de Recherche : M. Conf. Assoc. Cemil YILDIZCAN

JUIN 2021

**UNIVERSITÉ GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES**

DEPARTEMENT SCIENCE POLITIQUE

**LA TRANSFORMATION DU REGIME D'ASILE EN TURQUIE DANS
UN ETAT D'EXCEPTION CONSTANT**

THÈSE DE MASTER RECHERCHE

Ezgi Öziş

Directeur de Recherche : M. Conf. Assoc. Cemil YILDIZCAN

JUIN 2021

REMERCIEMENT

Je voudrais d'abord remercier Cemil Yıldızcan, en tant que mon directeur de thèse, pour donner toujours très bonnes critiques, me conseiller à lire beaucoup, me pousser chercher de manière détaillée et me diriger vers une perspective critique en plus de ses consultations et tolérances pendant les temps difficiles à cause de la pandémie de Covid-19.

Je tiens à remercier Didem Daniş pour ses conseils et ses aides qui m'encouragent à approfondir la littérature et me donne le courage à continuer d'étudier les études de la migration en plus de ses contacts personnels, ceux qui me donnent encore un autre point de vue.

Je voudrais remercier les membres du département de science politique pour leurs compréhensions qui me donnent le temps et la possibilité de finir ma recherche pendant ce long processus.

J'en profite enfin pour remercier à tous mes amis, principalement à Sibel, Emirhan, Hande, Tufan et membres de ma famille qui m'accompagnent toujours tandis que j'étais absente pendant l'écriture de cette thèse.



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENT	ii
ABBREVIATIONS.....	iv
RÉSUMÉ	vi
ABSTRACT.....	viii
ÖZET	x
INTRODUCTION	1
a- La problématique	3
b- La littérature, le cadre théorique et la méthodologie	4
c- Les hypothèses et le plan	6
I. FONDEMENTS DE GOUVERNANCE DE LA MIGRATION	
EN TURQUIE	8
A. Les termes fondamentaux : la gouvernance de la migration, l'externalisation, et l'eupéanisation	11
1- Les fondements de gestion des migrations : les acteurs, les textes et les institutions....	12
2- L'externalisation comme une théorie primordiale	16
3- La réflexion de l'externalisation en Turquie : l'eupéanisation en tant que question controversée.....	20
B. Les réflexions sur la Turquie : les réformes, l'institutionnalisation, la civilisation.....	23
1- Les perspectives sur l'harmonisation de la Turquie avec l'UE : une eupéanisation sélective	24
2- La gouvernance de la migration en tant que domaine à eupéaniser	26
3- La genèse d'un acteur majeur dans une atmosphère de crise frontalière	31
II. INSTITUTIONNALISATION DANS UNE ÈRE DE DECONSTITUTIONNALISATION .	36
a- Théorisation de l'état d'exception et la Turquie	37
b- L'état d'exception dans l'étude des migrations	41
A. Déinstitutionnalisation et déeupéanisation	44
1- Renforcement de pouvoir exécutif et l'étatisme autoritaire.....	46
2- Déeupéanisation comme un pas en arrière.....	49
3- Question de gouvernance de la migration dans le cadre de déinstitutionnalisation..	53
4- Le cadre institutionnel de gouvernance de la migration en relation avec la déinstitutionnalisation	59
B. La transformation de l'état d'exception vers un régime d'asile national.....	63
1- Une réflexion sur la façon de prendre des décisions.....	65
2- Les pratiques dans la frontière : les violations contre les droits de l'homme	69
3- Les résultats comme les réflexions d'un régime d'exception	76
CONCLUSION	79
BIBLIOGRAPHIE	84
CURRICULUM VITAE	95

ABBREVIATIONS

AKP : Adalet ve Kalkınma Partisi (Parti de la justice et du développement)

CEDH : Cour européenne des droits de l'homme

DGAM : Direction Générale de l'Administration de la Migration

DPAM : Direction provinciale de l'administration de la migration

DSR : Détermination du statut de réfugié

ECOSOC : United Nations Economic and Social Council (l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social)

FRONTEX : European Border and Coast Guard Agency (Agence européenne de garde-frontières et de gardes-côtes)

GAM : Global Approach to Migration (Approche globale des migrations)

GFMD : Global Forum on Migration and Development (Forum mondial sur la migration et le développement)

GIF : Gestion intégrée des frontières

HCR : Agence des Nations Unies pour les réfugiés

ICMPD : International Centre for Migration Policy Development (Centre international pour le développement des politiques migratoires)

MIE : Modèle d'incitations externes

NPAA : National Programme for Adoption of the Acquis Communautaire (Programme national pour l'adoption de l'acquis communautaire)

OIG : Organisations intergouvernementales

OIM : Organisation internationale pour les migrations

ONG : Organisations non gouvernementales

PA : Partenariat pour l'adhésion

PEV : Politique européenne de voisinage

RAEC : Régime d'asile européen commun

TSK : Türk Silahlı Kuvvetleri (Forces armées turques)

UE : Union européenne

YUKK : Yabancılar ve Uluslararası Koruma Kanunu (La Loi N. 6458 sur les étrangers et la protection internationale)



RÉSUMÉ

La recherche examine l'effet transformateur de l'état d'exception, qui est devenu permanent en Turquie, sur le régime des réfugiés. Dans la littérature, l'état d'exception est défini comme le point déséquilibre entre le droit public et les phénomènes politiques. Selon Agamben, l'état d'exception moderne est une tentative d'inclure l'exception elle-même dans l'ordre juridique et de créer un espace ambigu où la réalité coïncide avec le droit. Dans cette recherche, le règlement des pratiques de l'état d'exception dans le régime des réfugiés examine à travers deux études de cas dans les domaines de la gouvernance de la migration civilisée et de la gestion des frontières.

Dans le premier chapitre de la recherche, les textes principaux, les acteurs et les institutions de la gouvernance de la migration en Turquie, qui a pour effet d'eupéanisation, sont concentrés. Le domaine où la force motrice des politiques d'externalisation de l'Union européenne et le parti au pouvoir de l'époque, le Parti de la justice et du développement dans les années 2000, a rencontré dans l'approche de gouvernance a été examiné de manière critique. Les effets de l'externalisation de la gouvernance de la migration et les réflexions du paradigme d'eupéanisation sur le processus de formation d'une gouvernance en Turquie ont été examinés.

Par la suite, les mouvements de réforme fondés par le parti au pouvoir sur l'eupéanisation sélective et ses réflexions sur le champ politique ont fait l'objet d'un examen critique. Les caractéristiques fondamentales de gouvernance de la migration, qui ont émergé de ce processus de réforme, ont été considéré en se concentrant sur les relations entre l'Union européenne et la Turquie. Face à un nouveau flux de réfugiés à partir de 2011, la gouvernance de la migration nouvellement institutionnalisée de la Turquie et les stratégies de cette gouvernance de ce flux sont examinées. Les effets de l'externalisation dans la gouvernance de la migration et les réflexions du paradigme d'eupéanisation sur le processus de formation de cette gouvernance en Turquie ont été examinés.

Dans le deuxième chapitre de la recherche, il a été souligné que la formation et le fonctionnement de la nouvelle structure institutionnelle qui a émergé dans la période de déconstitutionnalisation en Turquie a coïncidé avec la période où le pouvoir exécutif se renforçait. L'effet de l'étatisme autoritaire, renforcé par la concentration du pouvoir au centre et l'affaiblissement des mécanismes d'équilibre, sur les institutions et les relations établies dans le domaine de la gouvernance de la migration est examiné. Dans le processus de déconstitutionnalisation, qui peut être défini comme un éloignement de l'intégrité juridique, les pratiques de gestion du grand flux de réfugiés auquel la Turquie est confrontée sont discuté à travers les écarts entre les normes et les pratiques. Dans ce contexte, les théories de l'état d'exception et de la déconstitutionnalisation se renforcent mutuellement et la compréhension de la

gouvernance de la migration en Turquie, qui s'effectue à travers les dualités créées, a été examinée de manière critique. Le concept de déseuropéanisation, qui est une clé pour comprendre la Turquie actuelle, qui peut se définir comme l'éloignement du développement démocratique, est examiné. Les effets de la tendance à la déseuropéanisation sur l'approche de gouvernance de la migration qui s'établit avec l'effet de l'eupéanisation, dans le cadre de l'éloignement de l'intégrité du droit et des relations Turquie-UE, ont été discutés.

Dans la recherche, les événements qui ont eu lieu après la déclaration faite par le gouvernorat d'Istanbul en juillet 2019 et les événements frontaliers qui ont eu lieu après la déclaration de la Turquie en février 2020 qu'elle n'arrêterait pas les transitions vers l'Union européenne ont été examinés. Ces deux événements sont discutés dans le contexte du cadre théorique établi dans les chapitres précédents sur les processus de prise de décision, les pratiques, les violations des droits de l'homme et leurs conséquences.

À la suite de la recherche, il a été conclu que certaines pratiques considérées comme des événements isolés dans la gouvernance de la migration ont en réalité transformé la structure du régime des réfugiés et le régime lui-même s'est transformé en un état d'exception. Il a été souligné que la centralisation des mécanismes de prise de décision est efficace dans ce résultat. En guise de conclusion, l'effet négatif de gouvernance de la migration sur la précarité des réfugiés, qui se fonde en utilisant l'écart entre la norme et la pratique et qui se relève au sein des zones d'incertitude créées, a été présenté.

ABSTRACT

The research examines the transformative effect of the state of emergency, which has become permanent in Turkey, on the refugee regime. In the literature, the state of emergency is defined as the point of imbalance between public law and political phenomena. According to Agamben, the modern state of emergency is an attempt to include the exception itself in the legal order and to create an ambiguous space where reality coincides with the law. In this research, the regulation of state of emergency practices in the refugee regime examines through two case studies in the areas of civilized migration governance and border management.

In the first chapter of the research, the main texts, actors and institutions of the governance of migration in Turkey, which has the effect of Europeanization, are concentrated. The area where the driving force behind the externalization policies of the European Union and the ruling party of the time, the Justice and Development Party in the 2000s, encountered in the governance approach was critically examined. The effects of the externalization of migration governance and the reflections of the Europeanization paradigm on the process of governance formation in Turkey were examined.

In the second chapter of the research, it was pointed out that the formation and functioning of the new institutional structure that emerged in the period of deconstitutionalization in Turkey coincided with the period when the executive power was strengthening. The effect of authoritarian statism, reinforced by the concentration of power in the centre and the weakening of balancing mechanisms, on the institutions and relationships established in the field of migration governance is examined. In the process of deconstitutionalization, which can be defined as a move away from legal integrity, the practices of managing the large flow of refugees facing Turkey are discussed through the gaps between norms and practices. In this context, the theories of state of emergency and deconstitutionalization are mutually reinforcing and the understanding of the governance of migration in Turkey, which takes place through the created dualities, has been critically examined. The concept of de-Europeanization, which is a key to understanding today's Turkey, which can be defined as a move away from democratic development, is discussed. The effects of the trend towards de-Europeanization on the governance approach to migration which is established with the effect of Europeanization, within the framework of the distancing of the integrity of law and Turkey-EU relations, were discussed.

In the research, the events that took place after the declaration made by the Istanbul Governorate in July 2019 and the border events that took place after Turkey declared in February 2020 that it would not stop transitions to the European Union have been reviewed. These two events are discussed in the context of the theoretical

framework established in the previous chapters on decision-making processes, practices, human rights violations and their consequences.

As a result of the research, it was concluded that some practices seen as isolated events in the governance of migration actually transformed the structure of the refugee regime and the regime itself turned into a state of exception. It was emphasized that the centralization of decision-making mechanisms is effective in this outcome. In conclusion, the negative effect of migration governance on the precariousness of refugees, which is based on using the gap between norm and practice and which is raised within the zones of uncertainty created, was presented.



ÖZET

Araştırma, Türkiye’de sürekli hale gelen istisna halinin mülteci rejimini dönüştürücü etkisini incelemektedir. Literatürde istisna hali, kamu hukuku ve siyasal olgular arasındaki eşitsizlik noktası olarak tanımlanır. Agamben’e göre, modern istisna hali durumu, istisnanın kendisini hukuk düzenine dahil etme ve gerçeğin hukukla örtüştüğü muğlak bir alan yaratma girişimidir. Bu çalışmada mülteci rejimindeki istisna hal uygulamalarının yerleşmişliği, sivilleşen göç yönetimi ve sınır yönetimi alanlarından iki örnek olay üzerinden incelenecektir.

Araştırmanın ilk bölümünde, Avrupalılaşma etkisiyle oluşan Türkiye’de göç yönetiminde temel metin, aktör ve kurumlara odaklanılmıştır. Avrupa Birliği’nin dışsallaştırma politikalarının itici gücünün ve 2000’li yıllarda dönemin iktidar partisi Adalet ve Kalkınma Partisi’nin yönetim anlayışıyla karşılaştığı alan eleştirel perspektifle incelenmiştir. Göç yönetiminin dışsallaştırılması ve Avrupalılaşma paradigmasının yansımalarının, Türkiye’de göç yönetiminin oluşma sürecine etkisi incelenmiştir.

İktidar partisinin seçici Avrupalılaşma üzerine kurduğu reform hareketleri ve bunun siyasal alana yansımaları eleştirel perspektifle incelenmiştir. Bu reform sürecinde oluşan göç yönetiminin temel özellikleri, Avrupa Birliği ve Türkiye ilişkileri merkeze alınarak aktarılmıştır. 2011 yılı itibarıyla yeni bir mülteci akımıyla karşılaşan Türkiye’nin, yeni kurumsallaşan göç yönetimiyle bu akımı yönetme stratejileri incelenmiştir. Özellikle sınır yönetiminde yaşanan krizler, Türkiye-Avrupa Birliği ilişkileri çerçevesinde ortaya konmuştur.

Çalışmanın ikinci bölümünde, Türkiye’de Anayasasızlaşma döneminde ortaya çıkan yeni kurumsal yapının oluşumu ve işleyişinin, yürütme erkinin güçlendiği döneme denk gelmesi vurgulanmıştır. Gücün merkezde toplanması ve denge mekanizmalarının zayıflaması ile güçlenen otoriter devletçilik anlayışının, göç yönetim alanında oluşturulan kurum ve ilişkilere etkisi incelenmiştir. Hukuk bütünlüğünden uzaklaşma olarak tanımlanabilecek Anayasasızlaşma sürecinde, Türkiye’nin karşılaştığı büyük mülteci akımını yönetme pratikleri, norm ve uygulamalar arasındaki boşluklar üzerinden aktarılmıştır. İstisna hali ve Anayasasızlaşma teorileri bu bağlamda birbirini destekler halde ve yaratılan ikilikler üzerinden yürütülen Türkiye’de göç yönetim anlayışı eleştirel perspektifle incelenmiştir. Demokratik gelişimden uzaklaşan Türkiye’yi anlamak için bir anahtar olarak karşımıza çıkan Avrupasızlaşma kavramı incelenmiştir. Hukukun bütünlüğünden uzaklaşma ve Türkiye-Avrupa Birliği ilişkileri çerçevesinde, Avrupasızlaşma trendinin Avrupalılaşma etkisi ile kurulmuş göç yönetim anlayışı üzerine etkileri tartışılmıştır.

Araştırmada, Temmuz 2019 İstanbul Valiliği tarafından yapılan açıklama sonrası yaşanan olaylar ile Şubat 2020’de Türkiye’nin Avrupa Birliğine geçişleri durdurmayacağını açıklaması üzerine yaşanan sınır olayları incelenmiştir. Bu iki olay,

karar alma süreçleri, uygulamalar, insan hakları ihlalleri ve sonuçları üzerinden önceki bölümlerde kurulan teorik çerçeve bağlamında ele alınmıştır.

Araştırmanın sonucunda, göç yönetiminde münferit olaylar olarak görülen bazı uygulamaların aslında mülteci rejiminin yapısını dönüştürdüğü ve rejimin kendisinin bir istisna hal rejimine dönüştüğü sonucuna varılmıştır. Karar alma mekanizmalarının merkezileşmesinin bu sonuçta etkili olduğu vurgulanmıştır. Yaratılan belirsizlik alanları içinde, norm ve uygulama arasındaki boşluktan yararlanılarak yürütülen göç yönetiminin, mültecilerin kırılgan olma hallerine olumsuz etkisi ortaya konmuştur



INTRODUCTION

« *Quare siletis juristae in munere vestro ?* »

Giorgio Agamben, **Etat d'exception**, 2003

La Turquie rencontrait une vague de demandeurs d'asile en tant que choc social dans un très court délais à partir de l'année 2011 par suite du commencement de la guerre civile en Syrie. Dans la littérature des études de migrations concernant la Turquie, ce mouvement augmente l'intérêt académique chez différentes disciplines. Tandis que la Turquie est déjà un pays qui produit et accueille les migrants, le flux des demandeurs d'asile avec cette taille provoque différents problèmes au sein de la société et dans le système étatique au nom de les accueillir. La transformation de la société contestée par un choc aux multiples facettes au cours des dix dernières années pour un pays qui rencontre pour la première fois un si grand nombre de demandeurs d'asile est un exemple extraordinaire au regard de son histoire ou de l'expérience d'un autre pays. La Turquie accueille la plus grande population de réfugiés au monde, près de 4 millions, dont 3,6 millions de Syriens sous protection temporaire et d'autres réfugiés et demandeurs d'asile d'autres nationalités.¹ Il se classe 5ème sur la liste mondiale des proportions par rapport à la taille de la population nationale avec un taux de réfugiés de 4,3% d'ici la fin de 2019.² Et, il convient de garder à l'esprit que la tendance à l'asile en Turquie, que ce soit pour le déménagement ou le transit, est en augmentation, tout comme le nombre de personnes déplacées de force dans le monde.³

L'importance de ce mouvement a été vue dans sa gestion de niveau interétatique et internationale dans le système de relations internationales chez les pays

¹ UNHCR, "UNHCR Turkey - Fact Sheet September 2020", Situation Report, 2020, consulté le 01 juin 2021, disponible à l'adresse: <https://reliefweb.int/report/turkey/unhcr-turkey-fact-sheet-september-2020>.

² UNHCR, "Global Trends. Forced Displacement in 2019", 2020, consulté le 01 juin 2021, disponible à l'adresse: <https://www.unhcr.org/en-au/statistics/unhcrstats/5ee200e37/unhcr-global-trends-2019.html>.

³ UNHCR, Refugee Data Finder, 2020, consulté le 01 juin 2021, disponible à l'adresse: <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>.

de destination et de transit. Les voisins des Syrie étaient les premiers qui rencontrent les premiers problèmes au nom d'accueillir le flux. Dans la scène internationale, ce problème a été rapidement accepté parce qu'il était clair qu'il ne sera pas un mouvement de peu nombre des personnes. Bien qu'il s'ait agi une croyance en ce qui concerne que la guerre finira avec la chute de régime de Bashar al-Assad dans le futur proche, il a été accepté dans la région qu'il faut prendre action sur la masse avec les motivations plutôt sécuritaires. C'est la raison pour laquelle que l'importance a été donné sur la gestion et la bonne gouvernance de cette mobilité. Dans le cadre de cette bonne gouvernance, alors qu'il s'agit plutôt de la régulation de mobilité et la sécurité des frontières, le partage de fardeau devient l'enjeu essentiel parmi les pays influencé. Dans ce processus, l'Union européenne (EU) devient l'un des acteurs les plus influents à causes des relations avec les pays voisins dans la région et la tendance chez les réfugiés d'aller à l'Union afin de demander d'asile. Dans ce cadre, les relations avec l'UE et la Turquie devient crucial de niveau étatique au nom de réguler le flux. Même si les organisations internationales comme HCR et OIM prenait l'action rapidement depuis le début de commencement du flux principalement dans les frontières des pays voisins avec les opérations pour aider, identifier et enregistrer les réfugiés, la position de l'UE restait limitée dans une perspective de tenir à l'écart des problèmes de ses frontières. Cette vision de gérer à distance est toujours actuelle aujourd'hui donc après dix ans de commencement du flux à la conformité des politiques européennes d'externaliser les politiques migratoires. Dans ce cadre, les relations entre l'UE et la Turquie devient une série de négociation dans la gouvernance de cette vague, alors que certains membres de l'Union comme l'Allemagne, l'Italie et la Grèce deviennent les acteurs principaux dans le temps. La gestion frontalière reste toujours le sujet majeur dans ces relations avec les motivations de protection et la gestion intégrée des frontières. Une autre raison que les frontières sont les questions majeures c'est que les violations des droits de l'homme s'exercent en général dans les frontières.

Ce choc d'autre côté pose la question d'intégrer dans les systèmes étatiques et sociétaux de manière inclusive des personnes qui s'en fuissent d'une guerre de manière irrégulière et inattendue avec différentes vulnérabilités en étant un group varié dans lequel viennent des multiples parties de la société syrienne donc les enfants, les femmes, les personnes avec les conditions spéciales, les groupes vulnérables comme les individus appariant à la communauté LGBTQ+ ou les opposants au régime de

Syrie, mais au total, qui s'en fuissent de la guerre, le massacre et la torture. Même si le droit international de l'asile encadre bien les principes et les règles, les pratiques restent toujours limités même de côté européen et pays voisins de Syrie dans la protection des demandeurs d'asile. La réponse des pays d'host face à ce mouvement était comme un examen de tester les capacités de leurs régimes d'asile dans lesquelles le régime frontalier porte bien importance de ce caractère inclusive. Et, en tant que pays qui accueillie la plus grande population des demandeurs d'asile, la Turquie peut se voir dans cet examen.

a- La problématique

Le cadre de cette thèse s'est fondé sur une simple curiosité : comment les actualités de pays d'host affectent le régime d'asile qui se construit dans un long processus à l'écart des politiques et des gouvernements du jour dans une conformité avec le régime international qui englobent les textes fondamentaux et les institutions ? La Turquie semble être un très bon exemple d'examiner ces effets en raison de la nécessité d'accueillir un grand nombre de demandeurs d'asile pendant dernier dix ans, son institution majeure nouvellement fondée dans ces dix ans et son voisinage avec l'UE et les pays d'origine. Cependant, la Turquie elle-même se transformait pendant ces dix années vers un régime plutôt autoritaire qui se base sur un seul centre et la dissolution dans le système de contrôle. Cette coïncidence nous pousse à réfléchir sur les effets de cette transformation du pays sur le caractère du régime d'asile en Turquie. Et, cette simple curiosité a transformé à une question de recherche : dans quelle mesure l'éloignement de la règle de loi en Turquie transforme le régime d'asile ? Comment la nouvelle institution spécifiée dans la gouvernance de la migration dans la conformité avec les valeurs européennes se construit dans le processus que le pays s'éloigne de l'UE ? La formation du régime d'asile avec l'héritage des années 1990 pendant lesquelles le processus de l'adhésion de la Turquie à l'UE se continu comment-elle reflète sur le changement de l'art de gouverner l'État qui peut se voir dans un processus de déconstitutionnalisation ?

L'importance de travail vient en fait d'examiner les enjeux profonds dans la construction d'un régime dans sa totalité avec les institutions, les coopérations dans la scène internationale, les acteurs internes et externes, les textes fondamentaux, et bien

sûr les pratiques et les mis en œuvres des politiques. Dans la littérature des études de migrations en Turquie, parallèlement aux conditions du pays selon lesquelles la gestion de migration se fonde sur la gestion des migrations forcées, se base sur les relations avec l'UE en tant qu'acteur principal à cause premièrement de la géographie et deuxièmement du processus d'adhésion donc l'acquise communautaire que la Turquie doit s'adapter. Cependant, dans la littérature, il reste limité les études sur les réponses de la Turquie avec ses propres conditions politiques, économiques et sociales face aux événements vécus. Les pratiques de la Turquie en tant que réponses face aux problèmes considèrent généralement comme les exemples singuliers qui ont été vus en dehors d'un système fondé qui se base sur les efforts des années malgré le fait que les réponses des États face aux événements se considèrent dans la littérature comme les enjeux qu'ils doivent s'analyser afin de comprendre le régime d'asile d'un pays dans sa totalité. Parmi ces conditions, dans le cadre de cette thèse, celles qui sont politiques seront pris comme les points primaires à examiner. Parallèlement ces conditions propres au pays, nous prenons en considération premièrement le changement des pratiques dans le domaine de l'art de gouverner de l'État dans le cadre d'une transformation visible vers un étatsisme autoritaire et deuxièmement, le caractère de l'incapacité de l'État d'intervenir dans tous domaines afin de gérer ce dernier flux. L'essai d'examiner le régime d'asile en Turquie d'un point de vue plus complet au lieu des pratiques en tant qu'événements singuliers vient en fait d'une nécessité de souligner que les mis en œuvres des politiques de ces derniers dix ans peut se comprendre dans une systématique.

b- La littérature, le cadre théorique et la méthodologie

Nous utiliserons un cadre théorique assez large afin de se pencher sur ces enjeux profonds. En tant que méthodologie de cette thèse, nous utiliserons l'analyse de la littérature concernée avec une perspective critique et la comparaison des ères donc les deux périodes que nous distinguons avant et après l'année 2016 en plus d'une petite contribution des outils de la méthodologie qualitative avec les deux entretiens à distance avec les avocats qui sont les défenseurs de droit dans le domaine des études d'asile en tant que théoriciens et pratiquants.

Afin de montrer notre perception sur le régime d'asile en Turquie autour de l'idée de la transformation dans le temps sous les effets de changements dans la compréhension de l'art de gouverner de l'État, cette thèse se compose des dualités. Ces dualités peuvent même saisir dans le plan de ce travail. Avec les dualités, nous avons un but de montrer le changement dans la compréhension de la gouvernance dans sa totalité avec les institutions publiques, les relations entre les institutions publiques et la société, les relations avec les autres acteurs nationaux et internationaux ou la façon de faire et mettre en œuvre une politique. Ces dualités peuvent saisir comme premièrement, l'institutionnalisation de la gouvernance de la migration avec une institution majeure et une législation plus ou moins complète en conformité avec le droit international et la déinstitutionnalisation avec l'éloignement de la règle de la loi à partir des années 2010. Deuxièmement il s'agit, l'eupéanisation en tant que force motrice dans la démocratisation du pays avec l'harmonisation des institutions et de la législation avec l'UE et d'autre côté, la déeupéanisation des dernières années sous le règne du parti au pouvoir avec différentes motivations. Troisièmement, les politiques d'externalisations de l'Union et les réponses de la Turquie sous l'influence de l'acquiesce communautaire et la conditionnalité que leurs effets se changent dans le temps. L'importance de ces conceptualisations viennent en fait du fait que la formation d'un régime d'asile en Turquie a été étudiée sous l'effet de l'eupéanisation et l'UE dans la littérature. Cependant, même s'il s'agit une influence de s'intégrer et s'harmoniser avec l'Union, les dernières tendances d'éloignement et les dualités entre les théories et les pratiques s'ignorent souvent. Même s'il n'est pas ni possible ni utile d'examiner tous les cas dans un seul travail, l'essai de décrire un cadre holistique avec les effets de ces dualités peut donner une autre perspective de voir le régime d'asile au lieu de le voir comme les pratiques singuliers.

Cette tendance de considérer les pratiques comme singuliers qui sont en dehors de cadre du régime d'asile fait devenir obscure de voir le caractère de gouvernance de la migration en Turquie. La conceptualisation de « l'état d'exception » qui a été développé par Giorgio Agamben peut être utile dans le processus de la transformation des pratiques dit « exceptionnels » donc qu'ils se considèrent en dehors du cadre du régime d'asile en Turquie deviennent en fait les règles elles-mêmes. Dans le cadre de cette thèse, le concept de « gouvernement par la crise » s'utilise dans ce sens afin d'expliquer les pratiques après le coup d'état échoué de 2016, et la façon de prendre

des décisions au sein des appareils étatiques et de les mettre en œuvres. Le tournage vers un étatisme autoritaire en Turquie qui se fonde sur un seul centre sera une autre terminologie utilisée dans la compréhension de cette transformation.

c- Les hypothèses et le plan

Le renvoi de ces exceptions aux décisions de facto en dehors de règle de la loi par le biais des décrets-lois ou les décisions prises par les différents acteurs de manière immédiat afin de trouver une solution à un tel problème actuel donne lieu en fait à un système qui se construit sur ces exceptions. De ce point de vue, en étant notre hypothèse fondamentale, la situation actuelle où la Turquie se trouve crée un état d'exception qui se transforme à un régime d'asile national en Turquie. Les raisons de ce caractère, viennent premièrement de choix politique d'anti-démocratisation en utilisant la déconstitutionnalisation en tant que cour de récréation qui cause en fait une déseuropéanisation ; et deuxièmement de l'incapacité institutionnelle du gouvernement d'intervenir et de réguler dans le cadre d'une législation complète. Afin de tester ces hypothèses, après avoir étudié la littérature consacrée et essayé de montrer cette transformation avec la comparaison entre les périodes, nous examinerons les deux cas en tant que les pratiques considérés comme exécutés de manière de facto qu'ils sont les exceptions à cause des nécessités du jour. En gardant à l'esprit ces transformation, l'institutionnalisation de gouvernance de la migration en Turquie avec la formation d'une institution civile sous le Ministère de l'intérieure et le caractère de gestion frontalière intégré seront examinés. Les deux exemples seront examinés dans ce cadre ; premièrement, la déclaration de Gouverneur d'Istanbul le 22 juillet 2019 concernant le retour des demandeurs d'asile qui ne sont pas enregistrés à Istanbul avec les événements après cette déclaration et deuxièmement, l'ouverture du côté turque des frontières entre la Turquie et l'UE, principalement la Grèce à partir du 27 février 2020.

Dans ce cadre, cette thèse se construit dans deux grands chapitres. Premièrement, les fondements de gouvernance de la migration qui s'inclussent les concepts fondamentaux avec une perspective critique sur la littérature qui consacre d'un côté la terminologie utilisée dans la formation de droit d'asile, et d'autre côté les réflexions de ces termes sur la Turquie seront étudié afin de former une fondation des

concepts et chercher la transformation indiquée. Dans le deuxième chapitre, l'institutionnalisation du régime d'asile en Turquie sous l'effet de la déconstitutionnalisation sera examinée. Les conceptualisations telles que la définition et les réflexions de « l'état d'exception », la déconstitutionnalisation dans le cadre d'un étatsisme autoritaire et la déseuropéanisation seront analysées avec une réflexion sur la Turquie. Après avoir examinés ces concepts, ces effets sur le régime d'asile seront considérés à partir des deux exemples dans une perspective critique contre aux pratiques du gouvernement.



I. FONDEMENTS DE GOUVERNANCE DE LA MIGRATION EN TURQUIE

La Turquie s'expérimentait certains changements structuraux dans l'art de gouverner de l'État au cours des dix dernières années. Le gouvernement du Parti de la justice et du développement (Adalet ve Kalkınma Partisi – AKP) est arrivé au pouvoir par l'élection générale de 2002 après avoir fondé par une vision réformatrice⁴ dans une incertitude politique sous les yeux vigilant des autres pays.⁵ Au fil des années, cette vision se révélait dans plusieurs services publics avec les multiples réformes politiques qui reflètent l'image de la nouvelle Turquie de l'AKP. Les deux premières périodes du règne de l'AKP (2002-2007 et 2007-2011) se caractérisaient par ce vent de changement sous l'effet de nombreux phénomènes politiques et économiques.⁶ A partir du début de ce règne de vingt-ans, l'Union européenne (UE) était l'une des figures majeurs alors que le processus d'adhésion du pays à l'Union a été considéré comme la première motivation de derrière les plusieurs réformes malgré les certaines résistances chez l'opposition.⁷ Cependant, il est possible de questionner la précision et même l'intention de cette motivation. En apparence, le but d'adhérer à l'Union et la route pour s'orienter vers l'UE en prenant l'acquis communautaire en considération deviennent prédominant de côté des politiques de gouvernement d'AKP avec une vision réformatrice. Les certaines réformes ont été mis en œuvres qui affectent ceux qui ont historiquement liés aux valeurs kémalistes en étant les élites séculaires comme l'armée ou la judiciaire.⁸ Il s'agissait certaines accusations contre cette initiative qui soulignaient que l'intention de la carte routière vers l'Europe fait partie d'une

⁴AK Parti, "Parti Programı", consulté le 25 décembre 2020, disponible à l'adresse : <https://www.akparti.org.tr/parti/parti-programi/>

⁵ BBC News Türkçe, "3 Kasım 2002 Seçimleri : Erdoğan, Gül ve Davut Gül BBC'de", 01.11.2018, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=6jaYVHkcmS0>

⁶ Ziya Öniş, "Monopolising the Centre: The AKP and the Uncertain Path of Turkish Democracy", *The International Spectator*, 50:2, 2015, pp.22-4.

⁷ Marcie J. Patton, "AKP Reform Fatigue in Turkey: What has happened to the EU Process?", *Mediterranean Politics*, 12:3, 2007, pp.339-358.

⁸ William Hale, Ergun Özbudun, *Islamism, Democracy and Liberalism in Turkey: the case of AKP*, Routledge, 2010, pp. 55-57 et 82-92.

élimination des oppositions contre l'AKP. L'AKP a progressivement accru sa profondeur hégémonique en luttant contre les institutions traditionnelles et la bureaucratie civile-militaire, en promouvant la démilitarisation de l'appareil d'État et l'élimination de la tutelle militaire.⁹ Afin de comprendre les conflits politiques entre le gouvernement et les parties d'opposants au sein de la société mais principalement les partis d'oppositions sur les effets de cette initiative « d'européaniser » le pays, il faut d'abord concevoir les critiques en ceux qui concernent l'harmonisation de système étatique dans son ensemble avec l'acquis européenne qui a été accusé d'être un outil politique comme un projet hégémonique. Même si la totalité de ces réformes n'est pas le sujet de cette thèse, il est important de comprendre l'atmosphère politique du jour afin d'examiner les difficultés d'aujourd'hui.

La formation d'une gouvernance de la migration peut se considérer comme l'une des réformes en ce qui concernent l'institutionnalisation. Juste après « l'âge d'or »¹⁰ de l'AKP, les mesures au nom de la formation d'une gouvernance de la migration en Turquie ont pris de la vitesse à cause d'un mouvement inattendu, cela qu'était une masse de demandeurs d'asile de Syrie en 2011. Même s'il faut que les efforts doivent se considérer comme un résultat d'un processus depuis des années de 1990, l'impact de ce mouvement est indéniable. Une nouvelle loi et la formation d'une institution pour réguler le grand nombre des réfugiés à l'intérieure et les mesures prises à l'extérieure du pays comme le changement dans les relations avec les pays voisins et les accords signés étaient les motifs principaux. En 2013, l'acceptation de La Loi N. 6458 sur les étrangers et la protection internationale (YUKK)¹¹ par le Parlement est l'indicateur major de cet effort de gouverner la migration irrégulière sous un forme de la législation primaire en déclarant de nouveau la protection internationale de droit des réfugiés à la conformité avec les textes internationaux et les décisions de Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) concernant la Turquie dans le domaine d'asile.¹² L'Accord de réadmission¹³ qui a été signé en 2014, le Plan d'action conjoint

⁹ Faruk Yalvaç, Jonathan Joseph, "Understanding populist politics in Turkey: a hegemonic depth approach", *Review of International Studies*, 45: 5, 2019, pp.786–804, p.795.

¹⁰ Öniş, *op. cit.*, p.23

¹¹ Resmi Gazete (N. 28615), Yabancılar ve Uluslararası Koruma Kanunu (le 11 avril 2013), consulté le 25 décembre 2020, disponible à l'adresse : <https://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.5.6458.pdf>

¹² Nuray Ekşi, "İltica Talepleri Reddedilerek Türkiye'den Sınır dışı Edilmelerine Karar Verilen Yabancılarla İlişkin AIHM Kararlarının Yabancılar ve Uluslararası Koruma Kanunu'na Etkisi", *Türkiye Adalet Akademisi Dergisi*, 5:19, 2014, pp.53-99, p.95

¹³ Journal officiel de l'Union européenne (L 134/3), "Accord entre l'Union européenne et la République de Turquie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier", le 07 mai 2014, consulté le

UE-Turquie¹⁴ en 2015 et la Déclaration UE-Turquie de 18 mars 2016¹⁵ étaient les sources officielles prioritaires qui reproduisent les points de vues de ces deux acteurs principaux dans « cette crise des migrants »¹⁶ qui signifie plutôt les passages illégaux des frontières européennes dans l'année de 2015. En dehors des critiques chez différentes parties comme les scientifiques, les défenseurs de droits de l'homme et certaines organisations non gouvernementales (ONG) et séparément à la mise en œuvre des accords, ces initiatives ont été prises par les deux parties de manière réciproque avec les différents motivations politiques.¹⁷

La motivation de derrière des parties dans ce régime d'asile semble avoir différencié dans le temps. Cependant le progrès dans la création d'une gouvernance de la migration en Turquie s'est considéré surtout comme la réflexion d'une type de l'eupéanisation par le milieu académique.¹⁸ Dans ce cadre, le terme de l'externalisation a été fréquemment référé par les scientifiques pour comprendre la situation turque comme une théorie primordiale dans la littérature.¹⁹ L'externalisation des politiques migratoires de l'UE a été plutôt examiné dans la littérature, pas seulement pour la Turquie mais les pays qu'ils soient les voisins et qui produisent les migrants pour l'UE en étant les pays tiers, les pays de transit ou les pays d'émigration comme le Liban, la Jordanie ou le Maroc.²⁰ Donc, le fait de définir l'externalisation et sa réflexion sur la Turquie peuvent nous aider de comprendre dans sa totalité la gouvernance de la migration avec les succès et les défaillances.

25 décembre 2020, disponible à l'adresse: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:22014A0507\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:22014A0507(01)&from=FR).

¹⁴ European Commission, "EU-Turkey Action Plan", Memo, le 15 octobre 2015, Bruxelles, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/MEMO_15_5860.

¹⁵ Conseil européen, "Déclaration UE-Turquie 18 mars 2016", Communiqué de presse, le 18 mars 2016, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l'adresse: <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/03/18/eu-turkey-statement/>

¹⁶ BBC News, "Migrant crisis: Migration to Europe explained in seven charts", le 04 mars 2016, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l'adresse : <https://www.bbc.com/news/world-europe-34131911>

¹⁷ Seçil Paçacı Elitok, "Three Years on: An Evolution of the EU-Turkey Refugee Deal", **MireKoc Working Papers**, April 2019, p.3.

¹⁸ Ahmet İçduygu, "EU-ization matters: Changes in Immigration and Asylum Practices in Turkey", in T. Faist et al. (eds.), **The Europeanization of National Policies and Politics of Immigration**, Palgrave Macmillan, 2007, pp.201-222, p.201.

¹⁹ Ayşen Üstübcü, "The impact of externalized migration governance on Turkey: technocratic migration governance and the production of differentiated legal status", **CMS** 7, 46, 2019, p.10.

²⁰ Rawan Arar, "The New Grand Compromise: How Syrian Refugees Changed the Stakes in the Global Refugee Assistance Regime", **Middle East Law and Governance**, 9, 2017, pp.298-312, p.304.

Cependant, de notre côté, l'essai de définir les politiques d'externalisation de l'UE comme un terme n'est pas suffisant pour voir la vue d'ensemble. Pour faire cela, il est nécessaire d'examiner la situation interne d'un pays où ces politiques ont été mises en œuvre. Dans l'exemple de la Turquie, il est possible de voir la formation d'un régime d'asile comme un procès qui se coïncide avec le règne de l'AKP avec un héritage des années de 1990. Nous prenons ce chapitre comme une base afin de montrer la transformation du domaine en soulignant les définitions des termes comme l'externalisation ou l'eupéanisation et ses réflexions sur la Turquie, la civilisation de la gouvernance, et l'institutionnalisation avec les réformes et les textes fondamentales.

A. Les termes fondamentaux : la gouvernance de la migration, l'externalisation, et l'eupéanisation

Afin d'examiner la gouvernance de la migration en Turquie, le fait de définir le contenu du terme et de montrer notre compréhension sur cette définition est indispensable. La notion de « gestion des migrations » qui a été élaborée pour la première fois par Bimal Ghosh en 1993 donc l'après-guerre froide, se caractérise par son exhaustivité au nom d'inclure tous les types de mobilité humaine, y compris les flux de réfugiés.²¹ Le modèle a été proposé par Ghosh en 2000 se constituait sur les trois piliers parmi lesquelles le premier harmonisait tous les intérêts des pays concernés tandis que deuxième était un nouvel accord international sur la mobilité et les migrations mondiales, et enfin, le troisième pilier concernait le rôle des acteurs autres que les gouvernements, y compris les organisations intergouvernementales (OIG) et non gouvernementales (ONG), les entreprises privées et les groupes d'experts.²²

De l'autre côté, la gouvernance de la migration en étant une gouvernance mondiale peut se définir plus spécifiquement par une perspective de la discipline des relations internationales en soulignant l'importance du rôle des organisations internationales, de la conformité, de la théorie des biens publics mondiaux, de la conception rationnelle

²¹ Martin Geiger et Antoine Pécoud, "The Politics of International Migration Management", in Martin Geiger and Antoine Pécoud (eds.), **The Politics of International Migration Management**, Palgrave Macmillan, série de Migration, Minorities and Citizenship, 2010, pp.1-21, p.2.

²² **Ibid.**, p.3

des institutions, et du rôle du droit international dans la politique mondiale.²³ En dehors des critiques concernant cette définition au nom de la légitimité ou l'efficacité, cette perspective se base sur les relations du pouvoir entre les composants dans un monde où il s'agit de la manque d'un gouvernement mondial qui cause d'une anarchie contrairement au gouvernement national d'un pays.²⁴ De ce point de vue, dans ce conflit, les ONG et le droit international ont été priorisées comme les médiateurs mais aussi les outils de contournement des pays puissants.²⁵

1- Les fondements de gestion des migrations : les acteurs, les textes et les institutions

Les phénomènes constitutifs de cette gouvernance peuvent se classer comme les acteurs en étant les outils de conceptualisation et de justification des interventions ; les pratiques qui sont souvent mises en œuvre par les institutions comme le renforcement des capacités ou la lutte contre la traite des êtres humains, et finalement les discours qui partiellement connectés aux autres d'une manière complexe.²⁶ En regardant les pratiques dans le domaine, les acteurs se trouvent au cœur des discussions et des critiques à cause de leurs organisations, y compris premièrement le budget et la répartition des ressources, et de l'incertitude concernant leurs indépendances. Il est possible d'exemplifier les acteurs intergouvernementaux comme premièrement l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) qui a été créée en 1950 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en étant placée sous la direction de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social (ECOSOC).²⁷ Puis, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui fait partie du système des Nations Unies, en tant qu'organisation apparentée, est fondée en 1951 sous la guidance des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment la défense des droits de l'homme.²⁸ Troisièmement, le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) qui est fondée en 1993, détient le

²³ Alexander Betts, *Zorunlu Göç ve Küresel Politika*, traduit par Seher Meltem Türkaslan, 1ère éd., Ankara: Hece Yayınları, Janvier 2017, pp.159-160.

²⁴ *Ibid.*, p.153-154

²⁵ *Ibid.*, p.183-187

²⁶ Geiger et Pécoud, *Op.cit.*, pp.1-2

²⁷ UNHCR, "Gouvernance et supervision", Accueil, En bref, consulté le 01 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://www.unhcr.org/fr/gouvernance.html>.

²⁸ OIM, "Enoncé de mission", Accueil, A propos de l'OIM, consulté le 01 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://www.iom.int/fr/enonce-de-mission>.

statut d'observateur auprès des Nations Unies et coopère avec plus de 580 partenaires, notamment des institutions de l'UE et des agences des Nations Unies avec une approche à trois piliers de la gestion des migrations - reliant structurellement la recherche, les dialogues sur les migrations et le renforcement des capacités - contribue à un meilleur développement des politiques migratoires dans le monde.²⁹ Finalement, l'Agence européenne de garde-frontières et de gardes-côtes (Frontex) a été créée en 2004 pour aider les États membres de l'UE et les pays associés à l'espace Schengen à protéger les frontières extérieures de l'espace de libre circulation de l'UE.³⁰

Il faut en outre mentionner le rôle croissant joué par les organisations régionales, les ONG (tant au niveau local et international) et les *think-tanks* en plus de forums de discussion comme le Forum mondial sur la migration et le développement (GFMD), qui a été créé en 2007, celui qui est un processus informel et non contraignant, qui contribue à former le débat mondial sur la migration et le développement.³¹ Les rôles majeures de ces institutions locales ou internationales viennent en fait de la capacité de coopérer avec différents acteurs qu'ils soient les États, soient les entreprises ou les autres. Les pratiques dans cette gouvernance formée de manière internationale se passent par le biais de ces institutions en tant que soient consultants, soient exécutants et soient contrôleurs. Pour les pratiques en Turquie, par exemple, le rôle majeur de HCR dans la gestion des migrations forcées est indéniable. Principalement après le flux à partir de 2011, l'opération de HCR a grandi de taille même dans les processus des exécutions des différents aspects comme l'enregistrement, la protection ou l'harmonisation des réfugiés dans les systèmes nationaux ; et dans les processus de consultation, par exemple dans le travail pour la Loi N. 6458. En bref, le HCR devient l'un des acteurs primordiaux dans cette expérience de la Turquie.

En étant une conceptualisation très complexe, quand on parle de la gouvernance de la migration, elle contient les plusieurs types de la mobilité. Si cette gouvernance se considère simplement comme une régulation des populations mobiles avec l'initiative des pays par le biais des certains systèmes comme le contrôle des frontières

²⁹ ICMPD, "About us", Home page, consulté le 01 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://www.icmpd.org/about-us/>.

³⁰ Frontex, "Qu'est-ce que Frontex?", consulté le 01 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://frontex.europa.eu/fr/>.

³¹ GFMD, "About the GFMD", consulté le 01 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://www.gfmd.org>

et la hiérarchisation des migrants en étant les désirables et les indésirables, la gouvernance des migrations irrégulières porte bien importance. En parallèle avec la précision indiquée dans l'introduction, cette thèse se forme uniquement autour la migration irrégulière. Afin d'examiner mieux cette gouvernance dans le cadre de cette thèse, nous prenons la réponse dans un système politique de gouverner les migrants irréguliers donc les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacés. Et, en relation avec le système dans son ensemble, les politiques et les pratiques de l'UE dans le domaine d'asile menaient le terrain. Les pays européens n'avaient pas d'envie de former d'une politique commune d'asile jusqu'aux années de 1990 pendant lesquelles l'élargissement de l'Union a commencé vers les pays d'Europe centrale et orientale.³²

La genèse de l'effort d'unifier les règles de gouverner les flux se basait sur la fin de la Deuxième Guerre mondiale avec la Convention de Genève en 1951 en étant un traité international qui définit le réfugié et le cadre d'asile avec les droits fondamentaux.³³ La motivation de la création d'un régime d'asile européen commun (RAEC) à partir de 1999 avec le Traité d'Amsterdam qui a été définit par le Plan d'action de 2008 était d'harmoniser mieux les normes de protection en alignant davantage la législation d'asile des États de l'UE; de coopérer de manière efficace et bien appuyée; de renforcer une solidarité et un sens des responsabilités accrus entre les États de l'UE et entre l'UE et les pays tiers.³⁴ Il est important d'ici de souligner que le système d'asile européen a été critiquée et s'est confronté à certaines réformes à cause de « la crise migratoire en Europe »³⁵ de 2015.³⁶ Pendant l'année 2015, après un grand nombre de passages vers l'Europe, la suffisance de régime d'asile a mis en question. De côté de l'Europe, le problème majeur a été vu comme le taux des passagers tandis que les violations des droits de l'homme dans plusieurs aspects se

³² Nurcan Özgür, Yeşim Özer, **Türkiye'de Sığınma Sisteminin Avrupalılaştırılması**, 1ère éd., İstanbul: Derin Yayınları, 2010, pp.1-2

³³ Nations Unis, "Convention de Geneve relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre du 12 août 1949 (N.973)", consulté le 01 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%2075/volume-75-I-973-French.pdf>.

³⁴ European Commission, "Common European Asylum System", Migration and Home Affairs, consulté le 01 janvier 2020, disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/asylum_en

³⁵ Maxime Vaudona, "Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos", 02 septembre 2015, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-vidéos_4745981_4355770.html

³⁶ Human Rights Watch, "Towards an Effective and Principled EU Migration Policy: Recommendations for Reform", le 18 juin 2020, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://www.hrw.org/news/2018/06/18/towards-effective-and-principled-eu-migration-policy>

trouvent au cœur de critiques contre la perspective européenne qui se classifiait elle-même le défenseur des valeurs humaines comme l'anti-discrimination, l'inclusivité ou la protection. En dehors des tragédies humaines dans les frontières de l'UE, le flux des demandeurs d'asile provoquait plusieurs discussions au sein de l'Union. Même si les débats ne font pas objet de cette thèse, il faut souligner que ce choc produit un questionnement contre le régime d'asile européen qui se fondait pendant des années avec plusieurs initiatives, budgets et négociations en tant que l'une des principes majeurs à partir de sa formation dans le cadre de perméabilité des frontières.

La Commission européenne a déclaré le Nouveau pacte sur la migration et l'asile le 23 septembre 2020 qu'il définit des procédures améliorées et plus rapides dans tout le système d'asile et de migration et met en équilibre les principes du partage équitable des responsabilités et de la solidarité.³⁷ Cela est un résultat des progrès réalisés depuis 2016 et 2018 avec les réformes proposées par la Commission³⁸ qui régulaient le régime de Dublin pour mieux assurer le partage des responsabilités.³⁹ Alors, dans cette atmosphère politique à partir de 2015, la faiblesse du système d'asile européen a été mieux comprise même par les pays membres et les pays tiers où les sujets plus discutés étaient le partage du fardeau et le principe de non-refoulement tandis que les certaines initiatives de l'UE comme les accords de réadmission ont été critiqués.⁴⁰ Il est nécessaire d'examiner les relations de l'Union avec les pays d'émigration ou de transit et le terme de l'externalisation des politiques migratoires de l'UE en étant la conceptualisation plus utilisée par les scientifiques. Car le régime d'asile européen ne peut pas s'examiner sans avoir une perspective plus large qui contient les non-membres dans le cadre de la production des réfugiés vers la route de l'Europe. Et, les États membres sont bien sûr conscients de ce fait et le régime d'asile peut se classer d'être se construit sur cette approche.

³⁷ European Commission, "New Pact on Migration and Asylum", Migration and Home Affairs, le 23 septembre 2020, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/home-affairs/news20200923/new-pact-migration-asylum-setting-out-fairer-more-european-approach_en

³⁸ European Parliament, "Reform of the Dublin system", Briefing: EU Legislation in process, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l'adresse: <http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/EP-Reform-DublinSystem-Briefing.pdf>

³⁹ European Commission, "New Pact on Migration and Asylum: Questions and Answers", Press corner, le 23 septembre 2020, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda_20_1707#contains

⁴⁰ Peter Slominski, Florian Trauner, "Reforming me softly – how soft law has changed EU return policy since the migration crisis", *West European Politics*, 44:1, 2021, pp.93-113, p.100.

2- L'externalisation comme une théorie primordiale

Cet effort européen d'unifier le régime d'asile à l'intérieure et même à l'extérieure de l'Union nous pousse à penser sur les politiques d'externalisation de l'UE. Même la définition et le contenu du terme d'externalisation sont assez précis, en étant un terme largement utilisé, il est utile de l'éclaircir. Le terme « externalisation » a une origine économique qu'elle implique « le transfert d'une fonction métier à une entité externe, nécessitant un certain degré de coordination et de confiance entre les étrangères et cette entité externe ».⁴¹ L'externalisation des politiques migratoires européennes peut facilement se considérer comme l'essai d'appliquer la manière dont l'UE gouverne les migrations dans son ensemble, y compris les principes, les pratiques et les structures des organisations, dans les pays tiers qu'ils sont dans le processus d'adhésion à l'Union ou pas. Les conclusions du sommet de Tampere de 1999, qui visait à développer des politiques communes avec les pays d'origine, à créer un système d'asile européen commun, à introduire des mesures pour garantir le traitement équitable des ressortissants de pays tiers et gérer les flux migratoires étaient le point de départ de ce cadre institutionnel.⁴²

Il est possible de voir les deux stratégies dans cette conceptualisation : premièrement, l'exportation d'instruments classiques de contrôle des migrations vers les pays d'origine ou de transit en dehors de l'UE comme le contrôle des frontières, les mesures de lutte contre la migration illégale, la contrebande et le trafic, et le renforcement des capacités des systèmes d'asile et de la gestion des migrations dans les pays de transit ; et, deuxièmement, une série de dispositions visant à faciliter le retour des demandeurs d'asile et des migrants illégaux vers des pays tiers par le biais des accords de réadmission en les engageant à réadmettre les immigrés en situation irrégulière qui avaient transité par leur territoire dans les pays de l'UE ou étaient leurs ressortissants.⁴³ En dehors de cette idée de contrôler les flux, l'approche préventive est aussi une stratégie qui génère des propositions pour s'attaquer aux « causes profondes »

⁴¹ Ricard Zapata-Barrero, "The External Dimension of Migration Policy in the Mediterranean Region: Premises for Normative Debate", **Journal of the Spanish Institute for Strategic Studies**, 2, 2013, pp.7

⁴² **Ibid.**, p.2

⁴³ Christina Boswell, "The 'External Dimension' of EU Immigration and Asylum Policy", **International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)**, Vol. 79, No. 3, 2003, pp. 619-638, p.620-621

des migrations et des flux de réfugiés dans les pays d'origine, grâce à une utilisation plus ciblée de l'aide au développement et des propositions visant à promouvoir ce que l'on appelle « l'accueil dans la région », de la protection des réfugiés dans les pays ou régions d'origine, afin qu'ils ne soient pas obligés de demander l'asile en Europe.⁴⁴

Dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV), qui a été lancée en 2004 dans le but d'aider l'UE à soutenir et favoriser la stabilité, la sécurité et la prospérité dans son voisinage direct,⁴⁵ et qui se liait souvent avec les politiques de l'élargissement de l'Union, les politiques migratoires ont gagné l'importance avec le but permanent européen de la protection de sa frontière. Même si les approches de politique étrangère rationalistes traditionnelles peuvent considérer la PEV comme une mesure faible en raison de l'absence de conditionnalité d'adhésion qui peut manquer une partie essentielle de l'influence externe de l'UE ; la PEV peut être conceptualisée comme un toit sur des structures en expansion de coopération sectorielle et fonctionnelle en Europe en étant plutôt une politique étrangère unifiée avec une hiérarchie claire des objectifs, des acteurs, des stratégies et des instruments.⁴⁶ Cependant, l'échec de l'approche strictement sécuritaire s'apparaît de manière claire à cause des certains événements tragiques dans l'année 2005 qui symbolisent les limites de l'approche répressive et qui ont agi comme des « chocs externes » incitant les acteurs de l'UE à repenser en profondeur leurs prérogatives politiques.⁴⁷

L'Approche globale de la question des migrations (GAM) a été définie par le Conseil européen en décembre 2005 s'est présentée dans cette atmosphère afin d'annoncer la nécessité d'une approche équilibrée, globale et cohérente visant à rassembler les politiques pertinentes pour lutter contre l'immigration illégale et, en coopération avec les pays tiers, à étendre les avantages de la migration légale en partageant les responsabilités avec les pays d'origines.⁴⁸ Par rapport à l'ancienne version, la gestion de la migration légale a été ajoutée au concept, liée à la coopération

⁴⁴ **Ibid.**, p.624.

⁴⁵ European Commission, "European Neighbourhood Policy, Neighbourhood – Enlargement", consulté le 12 janvier 2021, disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/neighbourhood/european-neighbourhood-policy_en.

⁴⁶ Sandra Lavenex, "A governance perspective on the European neighbourhood policy: integration beyond conditionality?", **Journal of European Public Policy**, 15:6, 2008, pp.938-955, p.939.

⁴⁷ Georgia Papagianni, "Forging an External EU Migration Policy: From Externalisation of Border Management to a Comprehensive Policy?", **European Journal of Migration and Law**, 15, 2013, pp.283-299, p.284.

⁴⁸ Ricard Zapata-Barrero, **Op.cit.**, p.4

en matière de réadmission via le principe de conditionnalité.⁴⁹ Dans cette nouvelle approche, les Partenariats de mobilité en étant les principaux instruments combinent ces différents éléments dans un cadre à plusieurs niveaux constitué d'attentes supranationales de coopération en matière de migration irrégulière et principalement d'offres nationales pour des projets liés au développement ou à la migration circulaire des États membres.⁵⁰ Pourtant, les Partenariats ont été critiqués car il semble qu'ils suivent de l'héritage des mesures répressives essentiellement unilatérales malgré leur proclamation d'une approche globale, puis, qu'ils reproduisent les relations de pouvoir où l'UE fixe les règles que les pays tiers doivent respecter et finalement, qu'ils ciblent ses simples symptômes au lieu de cibler la source du problème, c'est-à-dire l'incapacité des pays tiers à gérer leurs frontières.⁵¹

L'externalisation elle-même est un concept critiqué par la perspective des droits de l'homme. Des politiques restrictives de visa, l'adoption de politiques de contrôle compatibles avec l'UE dans les pays d'origine et de transit, des camps de détention pour les migrants juste à l'extérieur des frontières et des procédures d'expulsion visant les indésirables qui sont arrivés dans les pays d'immigration se trouvaient parmi les mesures caractéristiques.⁵² Selon Faist, il est évident que les politiques d'externalisation reflètent des asymétries de pouvoir des ordres politiques mondiaux et régionaux, et reflètent ainsi les inégalités sociales de manière plus générale et que ces politiques visaient en premier lieu à contourner le paradoxe libéral, qui signifie la promotion des droits de l'homme des migrants donc les non-citoyens a devenu plus importants par rapport aux intérêts des États nationaux souverains, en essayant d'empêcher les migrants d'atteindre les territoires des États d'immigration.⁵³

Dans cette ligne de pensée, il est possible de penser sur les critiques concernant les politiques ou plus largement la gouvernance de la migration qu'elles peuvent se voir plus simplement comme un système du contrôle contre aux migrations irrégulières dites illégales par les pays qui disposent la puissance politique dans la scène

⁴⁹ Sandra Lavenex, Rachel Stucky, “‘Partnering’ for migration in EU external relations”, in Rahel Kunz, Sandra Lavenex et Marion Panizzon (eds.), **Multilayered Migration Governance The promise of partnership**, Oxford: Routledge, 2011, pp.116-143, p.121.

⁵⁰ *Ibid.*, p.122

⁵¹ Georgia Papagianni, *Op.cit.*, p.295

⁵² Thomas Faist, “Contested externalisation: responses to global inequalities”, **Comparative Migration Studies**, 7:45, 2019, p.2.

⁵³ *Ibid.*, p.2.

internationale. Cette perspective nous apporte à une compréhension du monde de deux tiers. L'existence des critiques chez les scientifiques concernant cette asymétrie est prédictible. L'argument principal se base évidemment sur l'eurocentrisme. L'externalisation se dépend la coopération active des pays de transit et d'origine, qui sont poussés et incités à adopter des mesures législatives et politiques spécifiques mais aussi les pays de destination mènent également des activités directement sur les territoires étrangers, par exemple par le biais de politiques de visas ou de campagnes d'information, et ils externalisent les contrôles des entreprises privées qui y agissent, comme les transporteurs ou des OIG ou ONG.⁵⁴ Cependant, les rôles des OIG dans ce système sont largement discutables et ils disposent plusieurs discussions dans le cadre de l'exemple de la Turquie.

La grande diversité des pratiques, des discours et des mesures politiques cause une difficulté d'examiner la conceptualisation qui n'inclue pas seulement l'externalisation des contrôles vers des pays tiers, par le biais de procédures de visa, d'accords de réadmission ou de contrôles aux frontières mais également par le biais des initiatives politiques qui visent à soutenir la « gouvernance des migrations » dans les pays tiers.⁵⁵ En outre, la recherche sur l'externalisation doit non seulement se concentrer sur ce qui est externalisé et comment cela se fait, mais aussi sur les responsabilités des acteurs du contrôle des frontières et de la gestion des migrations qui sont transférées.⁵⁶ Aujourd'hui, les mesures d'externalisation ne se limitent plus aux relations étatiques mais impliquent de plus en plus l'externalisation d'organisations privées et de la société civile, par exemple, les programmes de développement économique financés par l'UE afin de lutter contre les causes profondes sont souvent liés aux aspects de contrôle, mais mis en œuvre par des ONG locales.⁵⁷ Les opérations des organisations internationales peuvent se considérer dans cette perspective. Les opérations de HCR en Turquie au nom du renforcement de capacité du régime et de la gouvernance d'asile peuvent considérer comme la sortie de ce point.

⁵⁴ Paolo Cuttitta, "Non-governmental/civil society organisations and the European Union-externalisation of migration management in Tunisia and Egypt", **Popul Space Place**, 26, 2020, p.2.

⁵⁵ Inka Stock, Ayşen Üstübeci, Susanne U. Schultz, "Externalization at work: responses to migration policies from the Global South", **Comparative Migration Studies**, 7:48, 2019, p.2.

⁵⁶ **Ibid.**, p.2.

⁵⁷ **Ibid.**, p.2-3.

Dans cette complexité, l'étude de la façon selon laquelle les régimes d'asile des pays d'origines ou de transits ont articulé avec le système européen donc le processus d'eupéanisation devient indispensable. Pour les pays d'origines ou de transits qui sont en même temps les pays candidats comme la Turquie, l'importance de cette relation avec l'Union se double car les politiques d'externalisation dans la gouvernance de la migration et le processus d'adhésion qui peuvent se considérer comme l'externalisation de la gouvernance européenne de manière générale se croissent par rapports aux autres pays que l'on peut faire une comparaison. En dehors de caractères coercitifs de l'externalisation, d'un autre côté, il s'agit d'un processus d'adhésion avec ses propres règles. Afin de comprendre le point d'intersection de ces deux phénomènes pour étudier mieux le succès ou la défaillance de l'actualité dans ce domaine, l'analyse de la théorisation de l'eupéanisation peut nous aider. Alors que l'externalisation ne se limite pas aux relations entre les États, la réflexion sur la Turquie peut examiner dans le cadre d'une terminologie qui est assez large et qui compte les politiques d'externalisation comme une source et un résultat.

3- La réflexion de l'externalisation en Turquie : l'eupéanisation en tant que question controversée

L'étude de l'eupéanisation s'est longtemps limitée aux analyses des États membres de l'UE mais ce que la littérature considère généralement comme une « eupéanisation » ne se limite pas aux États membres qu'elle a été utilisée généralement pour désigner « l'influence de l'UE » ou « l'impact national de l'UE ».⁵⁸ Cette influence est généralement décrite comme une politique de conditionnalité où il faut faire une distinction analytique entre l'utilisation de la « conditionnalité » comme stratégie politique et son impact causal sur la politique intérieure.⁵⁹ Cet impact européen par le biais du transfert de règles se présente à travers de l'adoption des règles de l'UE dans les États non membres, c'est-à-dire leur institutionnalisation au niveau national qu'elle comporte la transposition de la législation de l'UE dans le droit interne, la restructuration des institutions nationales selon les règles de l'UE ou le changement

⁵⁸ Ulrich Sedelmeier, "Europeanisation in new member and candidate states", **Living Reviews in European Governance**, Vol. 6, No. 1, 2011, p.1-2.

⁵⁹ Frank Schimmelfennig, Ulrich Sedelmeier, "Governance by conditionality: EU rule transfer to the candidate countries of Central and Eastern Europe", **Journal of European Public Policy**, 11:4, 661-679, 2004, p.672

des pratiques politiques nationales conformément aux normes de l'UE.⁶⁰ Le transfert de règles et la variation de son efficacité sont mieux expliqués en fonction du modèle d'incitations externes et en particulier avec la crédibilité de la conditionnalité de l'UE et les coûts nationaux de l'adoption des règles.⁶¹ Ceux sont les principales éléments de le modèle d'incitations externes (MIE) qui a développé par Schimmelfennig et Sedelmeier, largement utilisés comme une référence dans la littérature qui expliquent le mode de gouvernance qui se basent sur l'exemple des pays candidats de l'Europe centrale et orientale.⁶² Les auteurs a utilisé la modèle aux pays de l'Europe de sud-est qui sont dans le processus d'accession comme la Turquie.⁶³

A l'écart des initiatives sur les migrations, selon cette perspective rationaliste qui nous pousse à examiner l'eupéanisation dans une totalité, le processus d'eupéanisation avec son cadre qui ne s'appuie pas simplement sur l'acquis communautaire mais aussi la réponse du candidat à cette conditionnalité dans les cadres de plusieurs mesures est plus complexe. Cela nous oblige à réfléchir sur les exemples avec une compréhension particulière même s'ils s'agissent certaines théorisations concernées. De ce point de vue, la légitimation de la conditionnalité gagne davantage l'importance selon tel ou tel pays. Ici, il faut mentionner les deux modèles alternatifs qu'ils essayent essentiellement d'examiner comment le transfert de règles se produit. Ceux sont premièrement l'apprentissage social qui fait référence brièvement à l'argumentation sur la légitimité des règles et la pertinence du comportement contrairement une négociation sur les conditions et les récompenses, la persuasion au lieu de la coercition et l'apprentissage « complexe » à la place de l'adaptation comportementale caractérise le processus de transfert et d'adaptation de règles.⁶⁴ Deuxièmement, *lesson-drawing* est une réponse au mécontentement national face au statu quo et un État adopte la règle de l'UE s'il s'attend à ce que ces règles résolvent efficacement les problèmes de politique intérieure.⁶⁵ Dans cette ligne de pensée, selon leurs études des données, les auteurs soulignent que le succès de ces modèles alternatives se lie avec la présence ou l'absence de communautés promouvant

⁶⁰ Ibid., p.672

⁶¹ Ibid., p.673

⁶² Ibid., p.671

⁶³ Frank Schimmelfennig, Ulrich Sedelmeier, "The Europeanization of Eastern Europe: the external incentives model revisited", **Journal of European Public Policy**, 27:6, pp.814-833, 2020, p.823.

⁶⁴ Schimmelfennig et Sedelmeier, **op.cit.**, 2004, p.677.

⁶⁵ Ibid., p.676

les règles de l'UE apparaît comme un facteur clé comme la présence de réseaux d'experts et de fonctionnaires centrés sur l'UE.⁶⁶

De côté de la condition démocratique, les auteurs soulignent que les problèmes de sécurité de la région des Balkans occidentaux en incluant la Turquie ont conduit l'UE à donner la priorité à la stabilité et à la consolidation de la paix au détriment de la promotion de la démocratie.⁶⁷ Celui a conféré une légitimité externe aux « stabilitocraties » qui se font passer pour des champions de la réforme et des garants de la stabilité à l'extérieur tout en adoptant des politiques autoritaires chez eux.⁶⁸ De plus, ils ajoutent qu'un ralentissement de l'eupéanisation avec une conditionnalité moins efficace est observable en Europe du sud-est par rapports aux pays de l'Europe centrale et orientale alors que le cas turc montre le plus clairement comment la diminution de la crédibilité de la promesse d'adhésion conditionnelle de l'UE a entraîné une diminution de l'influence européenne sur le développement politique général du pays.⁶⁹

Cela nous pousse à réfléchir sur la situation unique de tel ou tel pays au lieu de prendre en considération de manière isolé les initiatives de l'UE donc une réflexion relationnelle et inclusive. Cela ne veut pas dire qu'une comparaison directe est le sujet de cette thèse. De notre point de vue, la conceptualisation des cas uniques afin d'examiner les similarités et les différenciations dans le processus de transfert des politiques européennes vers un tel pays amènent l'étude à une sorte de rationalisation. Par conséquent, nous pouvons utiliser les similarités des pays, plus précisément ceux qui sont les terrains d'application des politiques d'externalisation, pour souligner les réponses uniques d'un tel pays selon son propre condition interne. En guise de conclusion, de notre point de vue, il ne faut pas considérer un transfert de politique comme une seule réflexion. Donc, pour le cas de la Turquie, les réformes, le processus de l'institutionnalisation du régime d'asile, et dans le cadre de deux concepts, la civilisation du régime porte bien importance dans la compréhension.

⁶⁶ **Ibid.**, p.681

⁶⁷ Schimmelfennig et Sedelmeier, **op.cit.**, 2020, p.823.

⁶⁸ **Ibid.**, p.823-824

⁶⁹ **Ibid.**, p 826-827

B. Les réflexions sur la Turquie : les réformes, l'institutionnalisation, la civilisation

Dans cette complexité propre à la gouvernance de la migration qui se lie avec plusieurs questions telles politiques, économiques et sociales, il est impossible de voir les politiques migratoires d'un pays comme une simple politique interne. La complexité de mise en œuvre d'une politique inclusive se base brièvement sur les débats profonds comme la souveraineté de l'État dans un territoire déterminé, « l'inclusivité » sociale, le positionnement politique par rapport aux autres pays en plus de *realpolitik* et finalement les concerns économiques et les priorités politiques. En tant que points ne sont ni explicatifs ni primordiaux, ils sont indispensables à réfléchir dans l'essai de comprendre la complexité d'une politique migratoire, y inclut le régime d'asile qui est la question proposée dans cette thèse. Il faut éviter de simplifier ce régime en le prenant en considération comme un fait propre à la discipline de relations internationales alors que cette gouvernance en étant un processus vivant se trouve dans une réciprocité.

La Turquie peut se considérer comme un bon exemple de cette difficulté dans les études des régimes d'asile. En tant que pays candidat d'adhésion à l'UE depuis longtemps en étant un voisin territorial avec une longue histoire, les débats publics sur la formation d'un régime d'asile se continuent en Turquie. D'un côté, la candidature nous pousse à considérer la formation du régime comme une partie de l'harmonisation du système politique turque à l'UE, de l'autre côté, la Turquie peut se considérer comme l'un des acteurs principaux dans les politiques européennes d'externalisation en manière de la gouvernance de migration en étant une région de mise en œuvre. A l'écart de la gouvernance de migration, la Turquie poursuit les réformes dans le cadre de l'harmonisation avec l'UE depuis la déclaration de sa candidature d'adhésion en 1987. Les réformes dans plusieurs domaines deviennent un grand débat de discussion dans même l'intérieure et l'extérieure du pays. Dans le cadre de cette thèse, même si le période examiné contient une époque relativement actuelle, l'étude des difficultés et débats publics en ceux qui concernent ces réformes d'harmonisation est pertinente pour une compréhension holistique alors que ces enjeux se trouvent encore au cœur de processus en cours. Dans cette compréhension plus large, la formation d'un régime d'asile, en dehors de ses propres priorités et difficultés comme par exemple la nécessité

de la création d'un système d'urgence pour accueillir et gouverner le flux inattendu de Syrie en 2011, peut se considérer comme une partie de ce processus et bien sûr de ces débats.

1- Les perspectives sur l'harmonisation de la Turquie avec l'UE : une européanisation sélective

Le sommet d'Helsinki de 1999⁷⁰ a marqué un tournant dans les relations longues et instables entre l'UE et la Turquie selon lequel le statut officiel de candidat à l'UE a été obtenu, ce qui a fortement incité la Turquie à lancer les réformes démocratiques requises pour l'adhésion. Le période après 2005 s'est caractérisé généralement par la domination de la conditionnalité d'acquis communautaire en plus de la conditionnalité démocratique qu'elle se considérait comme l'enjeu principal dans ce long processus de l'adhésion avec le commencement des négociations d'adhésion.⁷¹ En novembre 2000, l'UE a adopté le Document de partenariat pour l'adhésion, qui énumérait les réformes que la Turquie devrait adopter pour être en mesure de répondre aux critères politiques de Copenhague cependant cela n'est devenu possible qu'après trois ans de débats controversés et de résistance aux réformes des parties « eurosceptiques » en Turquie.⁷² Selon certains points de vue, il est devenu possible pour la Turquie de répondre à ces critères grâce au résultat décisif des élections de novembre 2002 qui a amené un gouvernement avec une forte volonté de répondre aux critères politiques qui ont rendu ce changement possible.⁷³ Il est certain que ce point de vue est discutable et il était bien sûr discuté au cours des années mais dans le début des années 2000, il s'agissait un sentiment optimiste au nom de progrès démocratique chez certaines parties de la société qui soient appartient même au côté social-démocrate concernant l'élection de 2002 qui influençait le processus de l'adhésion du pays à l'Union.⁷⁴ Selon d'un autre point de vue, un engagement de réforme et d'adhésion à l'UE est considéré

⁷⁰ European Parliament, "Helsinki Conseil européen 10 et 11 Décembre 1999 Conclusion de la Présidence", Préparation de l'élargissement, consulté le 22 janvier 2021, disponible à l'adresse: https://www.europarl.europa.eu/summits/hel1_fr.htm.

⁷¹ Ali Tekin, "Introduction: a framework of analysis for the Europeanization of Turkey", in Ali Tekin et Aylin Güney (eds.), **The Europeanization of Turkey Polity and politics**, Routledge: London et Newyork, 2015, pp.3-13, p.9.

⁷² Kemal Kirişçi, "Turkey and the European Union: The Domestic Politics of Negotiating Pre-Accession", **Hybrid Geographies in the Eastern Mediterranean: Views from the Bosphorus**, Vol.15 /10, pp.44-80, p.44.

⁷³ **Ibid.**, p.45

⁷⁴ Fuat Keyman, Ziya Öniş, **Turkish Politics in a Changing World: Global Dynamics and Domestic Transformation**, Istanbul Bilgi University Press, , 2007, pp.235-238.

comme le moyen le plus efficace pour l'AKP de renforcer sa légitimité et de se débarrasser de son passé islamiste face à la communauté internationale et à l'establishment laïque en Turquie en étant la meilleure garantie de la survie politique de l'AKP par rapport à ses prédécesseurs.⁷⁵

Il est possible de voir ces initiatives prises par l'AKP dans ces années qui était lancé une carte routière vers l'UE comme un programme instrumentiste qui convergeait sur l'adhésion étant considérée comme un moyen d'assurer l'avenir du parti en Turquie.⁷⁶ Il est nécessaire d'analyser les relations avec l'UE comme un processus et même si le fait de préciser l'intention pure de l'AKP est impossible, il peut nous aider de rappeler que la Turquie a adopté une série d'amendements à sa Constitution, influencés par sa candidature à l'UE en 2001 donc avant l'élection de l'AKP en novembre 2002, accordés lors du sommet d'Helsinki en décembre 1999 et la coalition tripartite a adopté un programme ambitieux de réformes pro-UE après une importante réunion du Conseil national de sécurité avait approuvé l'idée d'une convergence rapide avec l'UE pour les années suivantes.⁷⁷ Dans un contexte aussi récent, il était assez facile pour l'AKP d'aller de l'avant avec son propre programme de réformes ambitieux.⁷⁸ En étant une continuité avec cette perspective de l'instrumentalisation, à partir de l'année 2005, la Turquie a commencé à connaître une européanisation plutôt inégale et sélective, ce qui signifiait un changement intérieur dans un certain nombre des domaines avec une portée et une étendue limitées selon une considération que les acteurs nationaux constituent le clé pour saisir les réformes en cours en Turquie qui démontre l'impact limité de la conditionnalité de l'UE.⁷⁹

A partir de l'année 2005 et s'accéléralant après 2007, lorsque l'AKP qui s'était considéré comme « le principal agent de l'européanisation »⁸⁰ a remporté son deuxième mandat au gouvernement, l'engagement du parti en faveur du programme

⁷⁵ Nathalie Tocci, "Europeanization in Turkey: Trigger or Anchor for Reform?", **South European Society and Politics**, 10:1, 2005, pp.73-83, p.80.

⁷⁶ Philip Robins, "Between the EU and the Middle East: Turkish Foreign Policy under the AKP Government, 2002-2007", **ISPI Working Papers**, 2007, p.3.

⁷⁷ **Ibid.**, p.12

⁷⁸ **Ibid.**, p.12

⁷⁹ Gözde Yilmaz, "EU Conditionality Is Not the Only Game in Town! Domestic Drivers of Turkey's Europeanization", **Turkish Studies**, 15:2, 2014, pp.303-321, p.304-305.

⁸⁰ Ziya Öniş, "Conservative globalists versus defensive nationalists: political parties and paradoxes of Europeanization in Turkey", **Journal of Southern Europe and the Balkans**, 9:3, 2007, pp.247-261, p.260.

de réforme de l'UE s'est considérablement atténué, ce qui a été caractérisé comme un glissement vers une « européanisation lâche ».⁸¹ En étant un processus « ascendant » en consistant les changements internes sélectifs et différentiels, le gouvernement d'AKP a instrumentalisé l'agenda de l'UE pour élargir sa base de soutien vers le centre et ancrer ses réformes politiques visant à faire reculer l'influence des parties d'opposants politiques.⁸² Il faut rappeler que ces accusations contiennent plutôt les réformes sur le règle de loi et les droits fondamentaux mais l'intention de souligner ces débats dans le cadre de cette thèse dispose un but d'encadrer une compréhension complète sur la signification du terme « européanisation » en Turquie qu'il s'analyse couronnement dans la littérature comme une partie de la reine de l'AKP avec les succès et les défis.

2- La gouvernance de la migration en tant que domaine à européaniser

Parmi les efforts en ceux qui concernent l'harmonisation avec l'UE, il s'agissait un autre domaine qui s'a lié au début avec les concerne plutôt sécuritaires. Celui est la gouvernance de la migration internationale en étant un sujet ignoré mais qui l'une des enjeux essentiels en même temps. Le régime frontalier reste toujours un sujet compliqué pour les pays européens depuis le début de la formation de l'Union et bien sûr dans le processus de l'élargissement. Le système politique avec les institutions, le marché libéral avec la zone de libre-échange et les valeurs fondamentales de l'Union nous désignent un système fermé dans un territoire déterminé qui se protège par le biais des frontières semi-perméables. Alors que les frontières se considèrent un sujet de taille pour l'UE, il est visible d'attendre certaines régulations des pays candidats pour faire harmoniser leurs systèmes frontaliers avec l'Union. Les restrictions à la migration et à l'asile caractérisent les politiques communes de l'UE depuis au moins le milieu des années 80 ; et, au fur et à mesure que les domaines de la politique frontalière et de la politique des visas se sont développés au sein de l'UE, la coopération avec les pays de transit a été l'un des principaux outils politiques pour empêcher les franchissements irréguliers des frontières dans l'UE.⁸³ En

⁸¹ Beken Saatçioğlu, "AKP's 'Europeanization' in Civilianization, Rule of Law and Fundamental Freedoms: The Primacy of Domestic Politics", *Journal of Balkan and Near Eastern Studies*, 16:1, 2014, pp.86-101, p.87.

⁸² *Ibid.*, p.89.

⁸³ Aysen Üstübcü, "EU-Turkey Cooperation on Migration", *07 Euromed Survey*, 2017, pp.66-72, p.66.

tant que voisine, la Turquie était au cœur de ces hésitations au nom de la protection des frontières depuis le début de processus d'adhésion. Selon le Chapitre 24 de l'acquis communautaire, l'UE classe la migration externe de côté des autres « crimes » qu'ils faillent contrôler afin de protéger la liberté et la justice dans le territoire désigné par l'Union : « Les politiques de l'UE visent à maintenir et à développer davantage l'Union en tant qu'espace de liberté, de sécurité et de justice. Sur des questions telles que le contrôle aux frontières, les visas, les migrations externes, l'asile, la coopération policière, la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, la coopération dans le domaine de la drogue, la coopération douanière et la coopération judiciaire en matière pénale et civile ; les États membres doivent être correctement équipés pour mettre en œuvre de manière adéquate le cadre croissant de règles communes. »⁸⁴ Un autre domaine prioritaire de la gestion des migrations de l'UE a été d'investir dans l'infrastructure juridique des pays tiers afin de garantir que ces pays adoptent un cadre juridique adéquat pour assurer la protection des migrants et des réfugiés.⁸⁵

D'un autre côté, la Turquie voyait aussi la migration externe dans une compréhension sécuritaire qui est un enjeu historiquement construit en tant que route de transit qui est devenue un pays d'immigration dans le temps pour les migrants irréguliers de Moyen-Orient et l'Afrique. Si nous examinons spécifiquement l'histoire de l'immigration irrégulière en Turquie, il est possible de distinguer quatre périodes qui présentent des caractéristiques différentes liées aux flux migratoires ainsi qu'aux pratiques de gestion.⁸⁶ Ceux qu'ils peuvent classer la période de fécondation de 1979 à 1987 ; le période de maturation de 1988 à 1993 ; le période de saturation de 1994 à 2001 et le période de dégénérescence depuis 2001.⁸⁷ Le contrôle de frontières des sud et sud-est est une question des décennies qui se lie avec la sécurité nationale et la souveraineté de l'État pour la Turquie. D'un côté, la poussé de l'harmonisation du régime frontalier avec l'acquis européen en étant une conditionnalité ; d'autre côté, la nécessité de former un régime frontalier holistique qui s'engage le régime d'asile sont les facteurs majeurs du commencement des initiatives à prendre pour la formation

⁸⁴European Commission, "European Neighbourhood Policy And Enlargement Negotiations, Conditions for membership", Chapters of the acquis, consulté le 15 mars 2021, disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/policy/conditions-membership/chapters-of-the-acquis_en.

⁸⁵ Ayşen Üstübcü, *op.cit.*, p.66

⁸⁶ Ahmet İçduygu, Damla Aksel, "Irregular Migration in Turkey", *IOM*, 2012, p.12,

⁸⁷ *Ibid.*, p.12

d'une gouvernance de la migration sous une atmosphère politique ennuagée par les débats dans le cadre de l'eupéanisation qui se présent au-dessus. Dans le cadre de cette collaboration avec les pays de l'UE pour mettre en œuvre des projets de gestion des frontières afin de réduire le nombre d'immigrants qui entrent dans le pays par des moyens irréguliers, les initiatives ont progressivement ouvert la voie à un régime migratoire plus strict par rapport aux périodes précédents.⁸⁸

Avec un derrière-plan de ces débats, il s'agit d'une tendance d'étudier la formation d'une gouvernance de la migration qui s'appuient sur le régime d'asile dans le contexte turc comme une initiative de l'AKP. Ce point de vue est compréhensible à cause de l'effort d'une institutionnalisation dans ce domaine ; de notre côté, il est au moins incomplet. Avant ce période, il s'agissait les trois principaux textes selon lesquels le régime d'asile turc se formait ceux qui étaient la Loi sur l'établissement adoptée en 1934, la Convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés et le Règlement de 1994 sur l'asile.⁸⁹ En dehors des analyses et les critiques sur leurs implications, il suffit de souligner que la loi national était loin de former un régime d'asile inclusive à cause de sa caractère ségrégationniste et bien que la ratification de la Convention de Genève est un pas très important, la limitation géographique devient un moyen de frein dans la contexte turque où la plus grande partie des demandeurs d'asile ne sont pas convient à cette limitations. De l'autre côté, le Règlement de 1994⁹⁰ visait à placer la détermination du statut sous le contrôle du gouvernement turc.⁹¹ Il a été principalement rédigé dans un souci de sécurité nationale et a donc introduit une réglementation stricte régissant l'accès aux procédures d'asile sans tenir compte des droits des demandeurs d'asile, et par ce caractère, l'application du Règlement a été critiquée à cause des accusations concernant les violations du principe de non-refoulement.⁹²

⁸⁸ **Ibid.**, p.13

⁸⁹ Ahmet İçduygu, "EU-ization matters: Changes in Immigration and Asylum Practices in Turkey", in Thomas Faist et al. (eds.), **The Europeanization of National Policies and Politics of Immigration**, Palgrave Macmillan, 2007, pp.201-222, p.207.

⁹⁰ Resmi Gazete (No.22127), "Réglementation des procédures et principes relatifs aux afflux massifs et aux étrangers arrivant en Turquie individuellement ou en groupe demandant l'asile auprès de la Turquie ou sollicitant un permis de séjour dans l'intention de demander l'asile à un pays tiers", Novembre 1994, consulté le 28 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/22127.pdf>.

⁹¹ Kemal Kirişçi, "The limits of conditionality and Europeanization: Turkey's dilemmas in adopting the EU acquis on asylum", **EUSA Tenth Biennial International Conference**, 2007, p.11.

⁹² **Ibid.**, p.11

À la suite du lancement du processus de préadhésion en 1999, un processus d'adoption législative au moyen de documents de partenariat pour l'adhésion (PA) préparés par l'UE a présenté une route pour les détails techniques de l'adhésion.⁹³ Le PA de 2001 a inclus une priorité dans les critères à moyen terme proposant « la levée de la réserve géographique de la Convention de 1951 » que la Turquie devrait inclure la levée de sa limitation géographique en tant que priorité de son Programme national pour l'adoption de l'acquis (NPAA).⁹⁴ Cependant, il a souligné par Kirişçi que le *twinning project* soutenu par les gouvernements britannique et danois était plus important à cet égard qui a non seulement permis aux fonctionnaires turcs, peut-être pour la première fois de leur carrière, de travailler quotidiennement pendant des mois avec leurs collègues de l'UE et HCR, mais l'exercice a également aidé les autorités turques à préparer le Plan d'action national pour l'adoption de l'acquis de l'Union européenne dans le domaine de l'asile et des migrations qui a ensuite été adopté par le gouvernement en mars 2005.⁹⁵ Le plan d'action est un document entièrement détaillé qui contient la description des politiques et pratiques existantes ainsi que des objectifs à moyen terme et à long terme d'ici jusqu'à 2012 qui était l'année que la codification complète, à travers la Loi sur les étrangers et l'asile, a été remis à plus tard.⁹⁶ Tandis que la Loi a été mis en application en 2014, ce processus peut se voir comme une continuité. Alors que les concerns sur le partage du fardeau et la peur de devenir une zone de déversement de l'UE se continuaient dans l'opinion publique, en 2006, une nouvelle Loi d'établissement pour remplacer celle de 1934 a été adoptée et le Règlement de 1994 a été changé par le Parlement turc.⁹⁷ Selon un certain point de vue qu'il faut prendre en considération, les modèles « d'apprentissage social » et de *lesson-drawing* de Schimmelfening et Sedelmeier peuvent offrir une explication plus parcimonieuse de la transformation du système d'asile et du dilemme des fonctionnaires turcs « à lever ou de ne pas lever » la limitation géographique plutôt que le modèle qui met l'accent sur le rôle de la « conditionnalité » dans « l'adoption de règles ».⁹⁸

⁹³ Başak Kale, "Asylum Policy and the Future of Turkey-EU Relations: Between Cooperation and Conflict", *FEUTURE Online Paper No. 18*, 2018, p.5.

⁹⁴ *Ibid.*, p.5

⁹⁵ Kirişçi, *op.cit.*, 2007, p.14.

⁹⁶ İçduygu, *op.cit.*, p.211

⁹⁷ Kirişçi, *op.cit.*, 2007, p.13-18.

⁹⁸ *Ibid.*, p.19

En parallèle avec la même perspective, dans le cadre de l'institutionnalisation de la gouvernance de migration, le modèle proposé par Knill et Lehmkuhl pour examiner les mécanismes d'eupéanisation peut être explicatif. Ils analysent les trois mécanismes analytiquement distincts mais potentiellement interdépendants ceux qui sont la conformité institutionnelle, les structures d'opportunités nationales et l'encadrement des croyances et des attentes nationales des acteurs nationaux.⁹⁹ Cette classification souligne l'importance de l'apprentissage de politique (*policy learning*) en prenant en considération l'effet national sur la pratique du transfert d'un politique de l'UE. Memişoğlu montre que l'un des principaux tournants de la transformation de l'approche de la Turquie en matière de gestion des migrations a eu lieu avec la création du Bureau de l'asile et des migrations, qui a lancé le période d'internalisation en 2008, avec les principales tâches tels que le développement de capacité administrative et la rédaction de la loi sur la migration et l'asile.¹⁰⁰ Comme le montrent les débats parlementaires lors de l'adoption de la Loi N. 6458 sur les étrangers et la protection internationale (YUKK), le gouvernement sortant de l'AKP avait le soutien des principaux partis d'opposition, à travers les réunions des sous-commissions et en plus, le processus de rédaction de la nouvelle loi a largement contribué à l'émergence d'un dialogue constructif entre les acteurs étatiques et non étatiques dans le domaine de la migration et de l'asile.¹⁰¹ Selon un témoignage du Bureau comme Memişoğlu a cité, qui était l'un des coordonnateurs du processus de rédaction de la législation : « C'est une législation globale et pluraliste. Les développements récents au niveau de l'UE ont également été influents, mais la législation n'est jamais une copie d'un quelconque acquis de l'UE ni une copie de la législation d'un pays. Il est basé sur la dynamique interne de la Turquie, non seulement rédigé pour l'UE ou pour toute autre partie, mais pour la Turquie, les besoins de la Turquie. »¹⁰²

La volonté de la coopération est en fait une transformation de la façon d'agir dans ce domaine qu'on peut le saisir par le biais de certains témoignages qui ont cité par Fine : « L'adoption du YUKK est non seulement significative en termes législatifs,

⁹⁹ Christoph Knill, Dirk Lehmkuhl, "The national impact of European Union regulatory policy: Three Europeanization mechanisms", **European Journal of Political Research**, 41, 2002, pp.255–280, pp.257-258.

¹⁰⁰Fulya Memişoğlu, "Between the legacy of nation-state and forces of globalisation: Turkey's management of mixed migration flows", **EUI Working Paper RSCAS 122**, 2014, p.10.

¹⁰¹ **Ibid.**, p.10-11.

¹⁰² **Ibid.**, p.1.

mais également en tant que processus de transformation et de changement de mentalité pour tous les acteurs impliqués tels que l'élite bureaucratique et les organisations internationales travaillant dans le domaine de la gestion des migrations en Turquie. »¹⁰³ ou ce qui explique la possibilité des développements futures : « Un élément clé qui doit être mentionné ... est le changement de mentalité au sein de l'administration turque en matière d'asile et de migration. Au cours de la mission, nous avons généralement remarqué la volonté et la préparation des autorités turques à coopérer avec les principales parties prenantes (UE, HCR, ONG, etc.) et à partager les informations. Il s'agit d'un développement important et constitue une bonne base pour une coopération future avec l'UE. »¹⁰⁴

3- La genèse d'un acteur majeur dans une atmosphère de crise frontalière

La Loi a été largement examinée et même critiquée dans la littérature¹⁰⁵ en tant que texte principal législatif mais l'application de la Loi et l'organisation de la Direction Générale de l'Administration de la Migration (DGAM) en étant l'organisme institutionnel formé en 2014 par cette Loi et celle qui dispose le pouvoir de mettre en pratique dans ce domaine sont les enjeux principaux à étudier. La formation d'une législation plus ou moins complète avec un long période de travail qui dispose une perspective respectée aux textes fondamentaux internationaux au lieu des textes secondaires et des réponses immédiates aux événements doit se considérer comme un progrès. Cependant, la structure de cette institution, ses pratiques et ses partenariats nous pousse à réfléchir sur cette pré-acceptation.

Le processus de mise en œuvre de la Loi N. 6458 était un période exceptionnel au nom de la législation. L'exceptionnalité de ce période résulte en effet de débats et de critiques sur la Loi qu'il est connu au sein du milieu académique comme un période inhabituel grâce à la création d'un environnement de consultation et de discussion avec les plusieurs parties concernées comme notamment HCR mais aussi les ONG, les OIG

¹⁰³ Shoshana Fine, **Borders and Mobility in Turkey: Governing souls and states**, Palgrave Macmillan, 2018, p.21.

¹⁰⁴ **Ibid.**, p.21.

¹⁰⁵ Voir: Kemal Kirişçi, "Turkey's new draft law on asylum: What to make of It?", in Seçil Paçacı Elitok, et Thomas Straubhaar (ed.), **Turkey, migration and the EU**, volume 5, Hamburg Institute of International Economics, 2012, pp.63-83. ; Cavidan Soykan, "The New Draft Law on Foreigners and International Protection in Turkey", **Oxford Monitor of Forced Migration**, 2:2, 2012, pp.38-47.

et les scientifiques.¹⁰⁶ De l'autre côté, comme Üstübici a bien résumé les critiques fondamentaux contre la Loi, premièrement, son contenu vise sans doute à renforcer sa fonction de filtrage entre le droit légitime des demandeurs d'asile de rester, éventuellement de se réinstaller, et la présence illégitime de migrants en situation irrégulière et de demandeurs d'asile frauduleux et, deuxièmement, les mesures étaient loin d'apporter une solution à long terme.¹⁰⁷

De l'autre côté, dans l'année 2013, il s'agissait un autre point signifiant au nom des relations avec l'UE dans ce processus de la formation d'un régime d'asile en Turquie celui qui est la signature de l'Accord de réadmission¹⁰⁸ qui se combinait avec la possibilité de la libéralisation des visas.¹⁰⁹ Il a été planifié que l'accord de réadmission n'entrera en vigueur qu'en 2016, trois ans après la ratification, et il y aura un période supplémentaire de six mois pour tester son fonctionnement.¹¹⁰ Cependant, nous savons maintenant que ce plan se changeait à cause des conditions du jour. En bref, le principal objectif des accords de réadmission de l'UE est par définition d'établir des procédures réciproques rapides et efficaces pour l'identification et le retour des personnes résidant sans autorisation sur le territoire des pays partenaires ou de l'un des États membres et faciliter le transit de ces personnes.¹¹¹ Du point de vue de l'UE, un tel accord de réadmission est une étape importante pour faire face aux flux migratoires vers l'UE en tant qu'une des conditions requises pour devenir membre de l'UE ; du point de vue turc, la volonté de signer un accord de réadmission est déconcertante à cause des coûts qui semblent élevés car la Turquie est l'une des voies de transit les plus

¹⁰⁶ Kemal Kirişçi, "Turkey's new draft law on asylum: What to make of It?", in Seçil Paçacı Elitok et Thomas Straubhaar (ed.), **Turkey, migration and the EU**, volume 5, Hamburg Institute of International Economics, 2012, pp. 63-83, p.80.

¹⁰⁷ Ayşen Üstübici, "The impact of externalized migration governance on Turkey: technocratic migration governance and the production of differentiated legal status", **Comparative Migration Studies**, 7:46, 2019, p.10.

¹⁰⁸ Journal officiel de l'Union européenne (L 134/3), "Accord entre l'Union européenne et la République de Turquie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier", le 07 mai 2014, consulté le 30 janvier 2021, disponible à l'adresse: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:22014A0507\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:22014A0507(01)&from=FR).

¹⁰⁹ European Commission, "Press Release, Cecilia Malmström signs the Readmission Agreement and launches the Visa Liberalisation Dialogue with Turkey", le 10 décembre 2013, consulté le 30 janvier 2021, disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_13_1259.

¹¹⁰ Seçil Paçacı Elitok, "A step backward for Turkey?: the readmission agreement and the hope of visa-free Europe", **IPC- Mercator Policy Brief**, 2015, p.2.

¹¹¹ Ahmet İçduygu, Damla Aksel, "Two-to-Tango in Migration Diplomacy: Negotiating Readmission Agreement between the EU and Turkey", **European Journal of Migration and Law**, 16, 2014, pp.336-361, p.337.

utilisées par les immigrants irréguliers vers l'UE.¹¹² De côté de l'UE, le concept des accords de réadmission est strictement lié avec le control frontalier. La gestion des frontières de l'Union a gagné l'importance après le flux massif des demandeurs d'asile de Syrie. Cependant, l'Accord de réadmission avec la Turquie était un résultat d'un long processus qui liait avec l'acquis communautaire et qui a lancé avec une feuille de route vers un régime sans visa.¹¹³ Selon une perspective de la continuité et du développement, l'accord de réadmission et la feuille de route contiennent des dispositions permettant la transparence en ce qui concerne les responsabilités des deux parties.¹¹⁴ Selon une autre perspective soutenue par Bürgin avec une acceptation de l'influence interne dans ce processus, l'incitation à un dialogue sur la libéralisation des visas peut être utilisée non seulement pour justifier un accord de réadmission, mais aussi pour justifier la réforme de la gestion des frontières et ainsi affaiblir l'opposition intérieure à la loi de la gestion intégrée des frontières est forte qui risque de se transformer en un autre point de tension entre l'armée et le gouvernement AKP en Turquie.¹¹⁵

Cela nous pousse à se pencher sur la gestion intégrée des frontières (GIF) qui est aussi un terme lié avec l'eupéanisation du pays dans sa propre façon. D'abord, il faut souligner que l'institutionnalisation du régime d'asile en Turquie avec une législation, une institution et un système intégré qui est ouvert à la coopération avec les autres parties concernées dispose un but d'encadrer la gouvernance des mobilités conformément avec les principes européens dans une agence civile au lieu des forces de l'ordre c'est-à-dire la police et l'armée. Cependant, malgré les références aux normes internationales des droits de l'homme dans le processus d'élaboration des politiques, la Loi a associé de manière problématique les aspects de la protection des droits de l'homme et de la sécurité des migrants avec des discours de criminalisation et des pratiques de contrôle.¹¹⁶ En étant une intégration au système Schengen qui se

¹¹² Alexander Bürgin, "European Commission's agency meets Ankara's agenda: why Turkey is ready for a readmission agreement", *Journal of European Public Policy*, 19:6, 2012, pp.883-899, p.883.

¹¹³ European Commission, "Roadmap towards a visa-free regime with Turkey", le 16 décembre 2013, consulté le 31.12.2021, disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-is-new/news/news/docs/20131216-roadmap_towards_the_visa-free_regime_with_turkey_en.pdf.

¹¹⁴ Kemal Kirişçi, Will the readmission agreements bring the EU and Turkey together or pull them apart?“, *CEPS Commentary*, 2014, p.3.

¹¹⁵ Alexander Bürgin, *op.cit.*, p.884

¹¹⁶ İlker Ataç et al., "Contested B/Orders. Turkey's Changing Migration Regime An Introduction", in İlker Ataç, Gerda Heck, Sabine Hess, Zeynep Kaşlı, Philipp Ratfisch, Cavidan Soykan, Bediz

lie avec le control frontalier, la GIF a été exporté en Turquie. La volonté de créer une agence civile résultait de critiques publiques contre le fonctionnement de l'État turc et son armée au nom des contrôles frontalières pendant les années 2000 et contre une perspective militaire au nom de « défense » du territoire qui empêche la lutte contre les crimes et l'immigration irrégulière chez l'UE.¹¹⁷ On peut observer cette stratégie civile et ses défis dans le cadre du Plan d'action de 2005, qui affectent ainsi la législation. Alors que les études critiques des frontières (*critical border studies*) vont au-delà d'une analyse des acteurs et des pratiques explicitement associés au contrôle des frontières (par exemple, passeports, les gardes-frontières, technologie de surveillance) pour examiner le travail des frontières effectué par des acteurs et des pratiques moins traditionnels ; en Turquie, des acteurs et des pratiques apparemment disparates sont réunis au nom du contrôle, de la gestion, du traitement et de la sauvegarde des populations mobiles.¹¹⁸

En Turquie, le sens des frontières s'attache strictement au concept du control à cause de la sensibilité concernant la région de sud-est du pays et la partage des frontières communes avec les zones de guerre en l'Iran, l'Irak et la Syrie. De l'autre côté, les chercheurs des études critiques des frontières observent que la frontière contemporaine ne cherche pas à bloquer la mobilité comme un mur, mais à la filtrer et à favoriser une « bonne mobilité ».¹¹⁹ Fine suggère un terme de désigner cette nouvelle conceptualisation des frontières, celui le *bordercracy* qui est toute organisation qui intervient dans la gouvernance de la mobilité et revendique une autorité fondée sur des notions d'expertise et de compétence technique jugées politiquement neutres et scientifiques.¹²⁰ Cette perspective nous invite de considérer une perception plus complète avec les rôles des acteurs non-attachés et inattendus ou les défis des acteurs attachés. Le questionnement du caractère du control des frontières en Turquie qui se change par rapport aux relations avec l'UE est soulevé et deviennent plus visible avec la Déclaration de UE-Turquie le 18 mars 2016 qui cause une grande discussion même à l'intérieure et l'extérieure du pays. En guise de conclusion, en faisant une comparaison

Yılmaz (Eds.), **Turkey's Changing Migration Regime and its Global and Regional Dynamics**, *Movements Journal for Critical Migration and Border Regime Studies*, 3:2, 2017, pp.9.23, p.12.

¹¹⁷ Elen Le Chêne, "La gestion intégrée des frontières: circulation et projection internationale d'un modele européen. Exemple de la Turquie", **Revue française d'administration publique**, École nationale d'administration, N° 161, 2017, pp.117-132, p.124.

¹¹⁸ Shoshana Fine, *op.cit.*, p.3

¹¹⁹ *Ibid.*, p.7

¹²⁰ *Ibid.*, p.7

l'analyse des principes et des pratiques qui se différencient avec la volonté des parties concernées de les instrumentaliser dans ce processus de l'eupéanisation sélective qui peut se comprendre avec le terme du pragmatisme, il faut exposer le caractère incomplet du phénomène du régime d'asile en Turquie qui se change aussi au cours des années. Ce changement dans la compréhension des frontières de nouveau où les plusieurs acteurs s'inclussent n'est pas la seule dans le régime d'asile en Turquie. La gouvernance elle-même dispose une sélectivité et ce phénomène sera examiné dans le chapitre suivant.



II. INSTITUTIONNALISATION DANS UNE ÈRE DE DECONSTITUTIONNALISATION

Le pays a déjà expérimenté certains points tournants à partir de sa fondation qui ont exécuté par les différents types d'intervention dans l'art de gouverner de l'État avec les intentions variées militaires ou civiles mais l'année 2016 devient un point signifiant dans l'histoire politique de la Turquie. Dans certaines considérations académiques, il s'agit d'une perspective de considérer l'histoire politique turque comme l'histoire des coups d'État militaires. Comme l'a cité Zafer Yılmaz de l'explication de Joakim Parslow, « depuis la création de la République de Turquie en 1923, les chefs d'État turcs ont déclaré un « état de siège » (*sıkıyönetim*) à 11 reprises, transférant la compétence de la police, de la gendarmerie et du système de justice pénale concernant certaines catégories de crimes aux forces armées dans certaines parties du pays pour un total de 25 ans, 9 mois et 28 jours »¹²¹ Et, il faut ajouter la récente déclaration de l'état d'urgence après le coup d'État manqué de juillet 2016, du 21 juillet 2016 au 19 juillet 2018.¹²² En plus, dans certaines zones géographiques, par exemple, les zones métropolitaines (Istanbul et Ankara) lors des manifestations de Gezi en 2013, et dans les provinces kurdes à partir de 2015 ; on a expérimenté les pratiques de l'état d'urgence de manière dit temporaire. En regardant sur cette durée très élevée, la principale question soulevée par Parslow : « *comment les pouvoirs exécutifs qui, depuis les premiers jours de la République de Turquie, ont été qualifiés d'« exceptionnels » et qui ont en même temps été justifiés comme restant légitimement dans les limites de l'architecture constitutionnelle de la Turquie* ». ¹²³ Même si la réponse de cette question n'est pas le sujet de cette thèse, l'importance des raisons qui sous-tendent l'articulation d'une déférence symbolique envers l'État de droit et

¹²¹ Zafer Yılmaz, "The genesis of the 'Exceptional' Republic: the permanency of the political crisis and the constitution of legal emergency power in Turkey", *British Journal of Middle Eastern Studies*, 46:5, 2019, pp.714-734, p.722

¹²² *Ibid.*

¹²³ Joakim Parslow, "Theories of exceptional executive powers in Turkey, 1933–1945", *New Perspectives on Turkey*, 55, 2016, pp.29-54, p.32-33

l'émergence progressive d'une séparation très obscure du « normal » et de l'« exceptionnel » au sein de la tradition juridique de la Turquie faut-elle garder en tête en tant qu'enjeu qui n'est pas propre à un tel période où l'état d'urgence est devenu un paradigme fondamental du gouvernement.¹²⁴ Même si ces débats sont exclus de notre étude dans le cadre de cette thèse, il faut souligner l'importance de changement de paradigme après de tentative de coup d'État le 15 juillet 2016 à partir duquel la Turquie peignait à toute vitesse un portrait d'autoritarisme avec une orientation vers un régime présidentiel inventé selon le modèle turc qui promeut la consolidation de pouvoir politique autour d'un personnage sans assurer la séparation stricte des pouvoirs, à l'envers, qui neutralise le Parlement et la judiciaire dans le temps par le biais des certaines décrets qui se basent sur l'état d'urgence en tant que lacune juridique.

En regardant les périodes après les coups d'État direct ou indirect ; réussi ou échoué, il est possible de les voir comme les époques caractérisées par la lacune juridique où le milieu qui obtient le pouvoir politique possède la possibilité de déclarer l'état d'urgence. Même si les règles et les préconditions de l'état d'urgence s'expriment dans le système juridique, ces périodes se sont caractérisé couramment par la suspension de l'ordre juridique de manière temporelle. Cette situation exceptionnelle par rapport au système juridique ordinaire qui est en général un résultat d'un consensus social provoque plusieurs discussions politiques et théoriques. En prenant la théorisation de Schmitt qui expliquait l'intérêt entre la souveraineté et l'état d'exception en considérant le souverain comme le personnage qui décider de l'existence de l'état d'exception ; Giorgio Agamben prend au fond cette théorisation avec une perspective plutôt proche à la philosophie du droit.¹²⁵

a- Théorisation de l'état d'exception et la Turquie

Il est possible de considérer l'état d'exception comme un point déséquilibre entre le droit public et le phénomène politique comme une guerre civile, un soulèvement ou une résistance. Agamben explique si les mesures d'exception sont les résultats du période crise politique, et à cause de ce caractère, il faut les saisir dans le sphère politique au lieu de le sphère juridique ; ces mesures se positionnent dans une

¹²⁴ Zafer Yılmaz, *op.cit.*, p.723

¹²⁵ Giorgio Agamben, *İstisna Hali*, traduit par Kemal Atakay, Felsefe Dizisi 4, Otonom Yayıncılık, İstanbul, 2005, pp. 9-10

situation paradoxale en tant que mesures de droit qui ne peuvent pas se comprendre dans le système juridique.¹²⁶ « *L'état d'exception ... est devenu la règle, non seulement il se présente toujours plutôt comme une technique de gouvernement que comme une mesure exceptionnelle, mais laisse aussi venir au jour sa nature de paradigme constitutif de l'ordre juridique.* »¹²⁷ Contrairement à l'exception de Moyen-Âge, dans l'état d'exception moderne, il s'agit d'un essai d'inclure l'exception elle-même dans l'ordre juridique et de créer une zone ambiguë où le fait coïncide avec le droit.¹²⁸ Agamben prends l'état d'exception comme un *fiction* par lequel le droit cherche à s'attribuer son anomie même qui « *est un espace anémique où l'enjeu est une force de loi sans loi et où la puissance et l'acte sont radicalement séparés.* »¹²⁹ Même si la conceptualisation est assez compliquée à cause de la théorisation plutôt proche à la philosophie de droit, le terme désigne une espace non-déterminé par le système juridique où la puissance qui obtient le pouvoir politique peut agir avec une légitimation assurée par et en dehors de ce même système juridique comme une lacune ou peut-être une opportunité.

Zafer Yilmaz a souligné que « *près de la moitié de la vie politique a été vécue sous l'état d'urgence et l'état de siège en République turque* » dans son étude où il examine l'évolution historique du pouvoir légal d'urgence en Turquie.¹³⁰ Il a insisté sur le fait que les politologues attribuent généralement les sources d'un état de siège permanent et des politiques d'urgence aux relations civiles-militaires, aux orientations idéologiques des élites militaires-bureaucratiques, aux désaccords entre les élites politiques ou à une forte tradition étatique continue dans le pays en tant que perspective dominante.¹³¹ Il est avancé que la perception extrême de la menace par l'armée, la prédominance de sa mentalité sécuritaire et son intervention dans la vie politique en période de « crise » politique sont généralement responsables de la fragilité de l'État de droit et de l'institutionnalisation du paradigme de l'état d'urgence en tant que « raison d'État », même en temps normal.¹³²

¹²⁶ *Ibid.*, pp.9-10

¹²⁷ Giorgio Agamben, *Etat d'Exception: Homo Sacer, II, 1*, traduit par Joel Gayraud, L'Ordre philosophique, Editions du Seuil, Paris, 2003, p.18

¹²⁸ Agamben, *op.cit.*, *İstisna...*, p.36

¹²⁹ Agamben, *op.cit.*, *Etat...*, pp.67-68

¹³⁰ Zafer Yilmaz, *op.cit.*, p.716

¹³¹ *Ibid.*, p.716

¹³² *Ibid.*, p.716

En étant un argument à plusieurs facettes, il offre une compréhension un peu plus large en affirmant que les raisons de la permanence des politiques d'état d'urgence doivent être recherchées non seulement dans la configuration institutionnelle du pouvoir de l'État (organisation constitutionnelle des relations entre les différentes branches de l'État), mais aussi dans la constitution de la société politique, qui structure les relations entre l'État et la société et, plus important encore, les fondements juridiques et constitutionnels de la citoyenneté.¹³³ Avec une perspective historique, il examine que le cas turc nous montre clairement que la véritable histoire du pouvoir d'urgence est bien moins une histoire de réponses en temps de guerre et bien plus une transformation de la loi martiale en une forme juridique et politique complexe capable de gouverner la formation de l'État-nation, la construction de la nation et l'institutionnalisation du contrôle sur les domaines de la représentation et de la légitimité.¹³⁴ Cette perception peut nous aider de comprendre l'état d'urgence comme un ordre établi et sa normalisation de manière facile. Cette facilité face à la suspension des mécanismes dans l'art de gouverner de manière culturelle au sein de la société et chez les institutions étatiques est un enjeu qu'il faut être considéré en tant qu'originalité en Turquie. Le fait d'être habitué à cet enjeu au nom de la culture sociétale ou institutionnelle nous explique peut-être la rapidité de prendre l'action au sein des institutions avec l'initiative des plusieurs acteurs et la manque de l'enquête et la résistance d'une manière dans la société turque. Même si ce concept est un sujet intéressant à examiner, il ne s'agit pas énormément des études et il n'est pas de point fondamental de cette thèse. Cependant, il peut être utile de souligner que la capacité de prendre l'action, jouer et agir dans et par le biais de l'état d'urgence n'est pas une exception pour les institutions turques.

Dans une perspective générale, comme Gökarıksel et Türem a cité, Walter Benjamin indiquait, d'un côté, avec audace que « l'état d'urgence est fermement ancré dans l'État de droit dans les sociétés libérales » sauf d'être une « aberration ». ¹³⁵ Cet éclairage peut être utile non seulement pour situer des moments en apparence exceptionnels sur une trajectoire historique du droit et de la lutte sociale, mais aussi pour souligner l'inégalité de l'expérience sociale du droit/état d'exception dans le temps

¹³³ *Ibid.*, p.716

¹³⁴ *Ibid.*, p.717

¹³⁵ Saygun Gökarıksel, Z. Umut Türem, The Banality of Exception?: Law and Politics in "Post-Coup" Turkey. *South Atlantic Quarterly*, 118 (1), 2019, pp.175-187, p.178

et à travers l'espace.¹³⁶ En tant que curiosité légitime, Gökarıksel et Türem souligne l'importance des questions de savoir comment les mesures juridiques ordinaires et routinières cèdent ou se réarticulent dans l'état d'exception ; et comment l'état d'exception est inégalement réparti dans le temps et dans l'espace et ancré dans les histoires de lutte sociale et d'insurrection.¹³⁷ Ils cherchent la réponse avec l'étude des racines de politiques exceptionnelles dans des temps moins exceptionnels. Et, leur perspective est loin d'une conceptualisation locale afin de comprendre ce phénomène. Donc, ils nous poussent à penser sur la focalisation nationale qui peut être insuffisante pour comprendre l'état d'exception en Turquie et éloigner le piège du nationalisme méthodologique, qui produit alors une image « exceptionnelle » de l'État et de l'histoire tures.¹³⁸ En effet, non seulement un nombre des conditions juridiques, politiques et économiques de l'exception sont produites au niveau international, mais de nombreux pays à la fois dans le soi-disant « noyau » capitaliste avancé et les « périphéries » connaissent actuellement une nouvelle vague de mouvements et de gouvernements autoritaires de droite.¹³⁹ En donnant l'exemple d'une autre étude concernant la récente montée de « l'autoritarisme » en Hongrie, ils penchent sur la possibilité de voir une dynamique similaire que le développement des décrets-lois.¹⁴⁰

Une focalisation plus large sur la Turquie avec la Hongrie et la Pologne, par exemple, offrirait des informations utiles pour préciser les dynamiques qui ouvrent la voie à de telles règles autoritaires dans les périphéries.¹⁴¹ Ces deux pays connaissent un processus similaire d'autoritarisme et de montée en puissance du pouvoir exécutif en considérant que les tactiques des gouvernements de droite en Hongrie et en Pologne concernant les cours constitutionnelles et la « séparation des pouvoirs », ainsi que leur aspiration à contrôler et réprimer les médias et à monopoliser les forces de sécurité.¹⁴² Selon une autre étude qui examine le lien et la pertinence contemporaine de l'autocratisation et des états d'urgence en utilisant des données sur 60 démocraties de 1974 à 2016 ; et elle montre que les démocraties sont 59 % plus susceptibles de

¹³⁶ *Ibid.*, p.179

¹³⁷ *Ibid.*, p.179

¹³⁸ *Ibid.*, p.183

¹³⁹ *Ibid.*, p.183

¹⁴⁰ *Ibid.*, p.183

¹⁴¹ *Ibid.*, p.183-184

¹⁴² *Ibid.*, p.183-184

s'éroder en cas d'état d'urgence.¹⁴³ Comme une fièvre, les états d'urgence sont un symptôme potentiel d'une démocratie gravement malade et ils peuvent accélérer le déclin démocratique alors que l'exemple de la Turquie, dans la période de ces années, a été classifié comme des états d'urgence qui ont été déclarés tandis que l'autocratisation était déjà bien engagée et a permis au régime d'accélérer le processus ; alors que les autres sont plus susceptibles d'être déclarés une fois qu'un pays est en crise ou par un dirigeant politique qui vise à contourner les contraintes démocratiques.¹⁴⁴ En bref, il ne faut pas considérer le processus que la Turquie se traverse comme un moment exact qui est un seul paradigme propre au pays dans un seul période mais plutôt il faut garder en esprit que ces paradigmes peuvent une compréhension large d'une culture de l'état d'exception dans l'art de gouverner de l'état en tant que choix politique et un fait habituel dans la société face à cette « exceptionnalité » qui cause en fait une accoutumance.

b- L'état d'exception dans l'étude des migrations

A l'écart de ces approches théoriques, le concept de l'état d'exception est largement utilisé pour expliquer les différents enjeux à cause de son caractère souple qui est convenable à adopter aux plusieurs sujets. Alors que la théorie examine l'exceptionnalité non seulement autour de l'état d'urgence mais elle prend la conceptualisation plus large en relation avec le souverain donc la question de la souveraineté, le terme devient une clé dans le processus de compréhension de faits sociaux variés qui est utilisé par les chercheurs de multiples disciplines.¹⁴⁵ L'un des domaines appliqués par les chercheurs est l'étude de migration. Cette corrélation est compréhensible car une des plus grandes parties des études de migration s'intéressent aux moments de crises migratoires ou la migration elle-même surtout se considère comme une crise à résoudre ou au moins comme un problème à contrôler. En tout cas, la migration a été comprise avec les termes comme la sécurité, le régime frontalier, le fardeau, etc. Dans ces périodes de crise, les réponses des États peuvent se différencier

¹⁴³ Anna Lüthmann, Bryan Rooney, "When Democracy has a Fever: States of Emergency As a Symptom and Accelerator of Autocratization", **V-Dem Working Paper**, 85, 2019, p.18.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p.18 ; Voir: Berk Esen, Sebnem Gumuscu, "Turkey: How the Coup Failed", **Journal of Democracy**, 28(1), 2017, pp.59-73.

¹⁴⁵ Voir : Stephen Humphreys, "Legalizing Lawlessness: On Giorgio Agamben's State of Exception", **The European Journal of International Law**, 17:3, 2006; Damian Cox, Michael Levine et Saul Newman, "Sovereignty, Violence and the State of Exception". In: **Politics Most Unusual**. Palgrave Macmillan, London, 2009, pp.68-89.

avec le droit international formé par la coopération internationale qui se fonctionne avec les institutions variées à la fin d'un processus de progrès au cours des années afin d'assurer un système commun de la gouvernance de la migration. Les camps de réfugiés, la biopolitique, la perméabilité des frontières, la technologie de surveillance, l'humanitarisme et le droit des réfugiés sont les sujets plus étudiés autour de cette conceptualisation.¹⁴⁶ L'importance du terme vient en fait de sa référence à une fragilité au sein d'un groupe des réfugiés qu'elle se nourrit par celui. Cela veut dire que l'importance d'examiner ces exceptions vient du fait qu'elles sont des pratiques avec lesquelles les caractères proéminents des situations des réfugiés, ceux sont la fragilité et la précarité, peuvent se raffermir.

L'une des études connues dans ce domaine est le travail d'Agier qui utilise, en s'appuyant sur ses travaux et ses observations dans plusieurs camps de réfugiés pendant sept ans, la théorisation de l'état d'exception en examinant d'abord, le découvert du problème d'une temporalité indéfinissable donc une urgence sans fin, et puis, d'une situation d'exception devenue ordinaire.¹⁴⁷ Pour les camps, il souligne que « ce sont des espaces et des populations administrés sur le mode de l'urgence et de l'exception, où le temps s'est comme arrêté pour une durée indéterminée. »¹⁴⁸ Il questionne donc la temporalité de cette exception qui ne peut pas être acceptable selon les régulations concernant les droits de réfugiés et demandeurs d'asile. Hors de critiques contre à ces travaux, la compréhension du terme donne lieu à une réduction du contenu. Par exemple, il est aussi possible de voir les camps de réfugiés comme un déficit dans la gouvernance de la migration à l'échelle internationale.

Selon notre conception, nous utilisons le terme de l'état d'exception afin désigner une création d'un environnement politique qui est bien sûr un processus mais qui forme aussi ses propres conditions. Nous considérons l'exceptionnalité comme une forme de by-pass de l'ordre juridique ordinaire comme Agamben nous explique

¹⁴⁶ Voir : Sari Hanafi, Taylor Long, "Governance, Governmentalities, and the State of Exception in the Palestinian Refugee Camps of Lebanon", *Journal of Refugee Studies*, 23:2, 2010, pp.134–159. ; Carl Levy, "Refugees, Europe, Camps/State of Exception: "Into The Zone", the European Union and Extraterritorial Processing of Migrants, Refugees, and Asylum-seekers (Theories and Practice)", *Refugee Survey Quarterly*, 29:1, 2010, pp. 92-119. ; Daria Davitti, "Biopolitical Borders and the State of Exception in the European Migration 'Crisis'", *European Journal of International Law*, 29:4, 2018, pp.1173-1196.

¹⁴⁷ Voir : Michel Agier, *Gérer les indésirables: Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Editions Flammarion, Paris, 2008.

¹⁴⁸ Michel Agier, "Urgence et attente", *Écrire l'histoire*, 16, 2016, pp.175-183, p.178.

qu'elle est parfois un résultat d'état d'urgence mais qui ne se limite pas seulement dans une courte durée. Donc, nous entendons par l'état d'exception une transfiguration d'un régime existé. Nous pencherons sur le changement de paradigme en Turquie qui bloque l'ordre juridique dans un processus de déconstitutionnalisation afin de montrer le passage d'une exception à une transformation. Nous examinons cette conversion autour de déseuropéanisation en tant que résultat et cause dans un pays qui essaye de modifier son ordre juridique ordinaire avec les valeurs européennes.

Dans l'essai d'examiner la gouvernance de la migration en Turquie, ce changement de paradigme à partir des années 2015-2016 ne peut pas d'être exclu. Alors que le régime frontalier de la Turquie est l'une des questions à adopter avec l'UE, il peut être utile à l'examiner afin de comprendre les sortants du cadre dans un pays qui se transforme vers un régime où les outils d'un système démocratique sont blessés. Même s'il n'est pas ni possible ni utile de chercher toutes les exceptions, l'étude de changement entre les années 2016 et 2021 concernant la Déclaration UE-Turquie de 18 mars et le questionnement de civilisation de gouvernance de la migration avec une derrière-plan de différenciation des statuts entre les demandeurs d'asile avec l'adoption de la Loi N. 6458 peut donner une perspective au nom de comprendre le régime frontalier dans une réciprocité à l'intérieur et l'extérieur du pays. Donc, les deux exemples peuvent-être utiles, ceux sont les déportations après l'annonce de Gouverneur d'Istanbul dans l'été de 2019 et les événements de février 2021. L'importance de ces exemples vient du fait qu'ils sont d'une certaine manière des formes de chocs imprédictibles même s'il s'agissait des pratiques « exceptionnels » dans le régime frontalier. Cependant, la menace des principes fondamentaux de la gouvernance de la migration pour un grand groupe dans un court terme, était loin d'être deux exemples de mal gouvernance ou des décisions incorrectes du gouvernement mais plutôt un changement de paradigme sur le régime de réfugié en Turquie. Même si les détails et l'analyse examinerons dans les chapitres suivantes, l'importance de ces parties dans le cadre de ce chapitre peut considérer comme le signe majeur de la montée du caractère fragile de la situation dans le régime frontalier en Turquie. Cette fragilité peut s'attacher avec un autre phénomène qui se coïncident dans le même période. Celui est l'éloignement de l'état de droit de manière systématique et le terme de déconstitutionnalisation peut nous aider pour comprendre ce paradigme.

A. Déconstitutionnalisation et de-européanisation

Le terme de déconstitutionnalisation est un concept de droit qui se base sur la littérature française de droit constitutionnel en prenant en considération que la déconstitutionnalisation est principalement en raison de l'effet des révolutions et ce concept est surtout utilisé non pas comme « déconstitutionnalisation » seule, mais comme « déconstitutionnalisation par l'effet des révolutions » même s'il s'agit certaines auteurs dans la littérature française qui parlent de déconstitutionnalisation sans révolution.¹⁴⁹ Tandis que le terme fait référence à la suppression d'une disposition de la Constitution du statut de disposition constitutionnelle pour en faire une disposition de la loi dans la littérature française, à partir de 1986 avec l'étude d'Erdoğan Teziç, ce terme a été aussi utilisé avec ce sens dans la littérature turque.¹⁵⁰ Kemal Gözler, en étant l'un des premiers qui utilisent le terme et qui l'adapte à la conjoncture turque, prend le concept dans son article en 2016 en considération de manière plus large afin d'expliquer l'enjeu que les dispositions constitutionnelles perdent leurs caractères contraignantes et que la Constitution cesse d'être une norme qui limite les organes fondamentaux de l'État. Il désigne une image de la Turquie de dernières 10 années où il s'agit une Constitution en vigueur mais cette Constitution ne lie pas vraiment les organes fondamentaux de l'État. Si on prend l'idée de « constitutionnalisme » comme l'idée de limiter le pouvoir de l'État avec une loi appelée Constitution qui est au-dessus des lois dans la hiérarchie des normes et qui garantit les droits et libertés fondamentaux des citoyens face à l'État, le concept de déconstitutionnalisation en tant que processus pendant lequel la Constitution devient un texte qui ne restreint pas réellement le pouvoir de l'État et qui ne peut pas protéger les droits et libertés fondamentaux des citoyens vis-à-vis de l'État sans abroger officiellement la Constitution.¹⁵¹

Donc, le processus de déconstitutionnalisation est un mouvement visant à rendre le pouvoir de l'État illimité et à rendre les droits et libertés fondamentaux des citoyens non garantis en éliminant effectivement le caractère contraignant de la Constitution. Comme il est clair, les limites de l'État face aux habitants d'un pays est

¹⁴⁹ Kemal Gözler, "1982 Anayasası Hala Yürürlükte Mi? Anayasasızlaştırma Üzerine Bir Deneme (Versiyon 4)", <http://www.anayasa.gen.tr/anayasasizlastirma-v4.pdf>, 2016, p.49.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p.50-51

¹⁵¹ *Ibid.*, p.52

un enjeu le plus discuté dans l'étude de science politique et le droit. Dans le cadre de cette thèse, même si ces discussions ne sont pas le sujet, il faut souligner que nous prenons les textes fondamentaux comme les outils ou même les forces qui limitent la puissance de l'État et régulent les devoirs étatiques dans une société. Dans cette conception, le caractère contraignant de ces textes est primordial. Nous parlons intentionnellement de textes fondamentaux au lieu de la Constitution car les autres textes ratifiés par un État par exemple les accords ou les conventions internationales faut-ils aussi avoir un caractère contraignant. De surcroît, le terme de déconstitutionnalisation englobe plutôt d'une compréhension plus large de considérer que le système institutionnel d'un État devient non fonctionnel qui ne se sent pas d'obliger à obéir aux règles formées par le droit dans sa totalité. Gözler souligne aussi cette précision en disant que « *la déconstitutionnalisation fait essentiellement partie d'un processus plus vaste que lui-même. La Turquie se trouve aujourd'hui non seulement à travers le processus de déconstitutionnalisation mais dans l'ensemble une contradiction à la loi en passant par le processus. Les organes fondamentaux de l'État ne se sentent pas liés non seulement par la Constitution, mais aussi par les lois, les réglementations et les règlements. La seule chose qui perd sa force obligatoire, ce n'est pas la Constitution, mais toute la loi.* »¹⁵² Kaboğlu parle aussi sur un changement de nature du régime juridique et étatique en tant qu'un nouveau concept qui est plus d'une augmentation des pratiques antidémocratiques par rapports au passé.¹⁵³ En fait, il explique qu'on peut parler maintenant d'une délégalisation avec la dégénérescence du système juridique comme une sous-forme de la déconstitutionnalisation forte qu'elle peut se classer selon trois périodes ; premièrement, « le fait de s'éloigner du respect à la Constitution », deuxièmement, l'instrumentalisation de la Constitution, et troisièmement le fait de déshonorer la Constitution.¹⁵⁴ Notre considération sur le terme de déconstitutionnalisation qui englobe aussi les autres textes contraignants en plus de la Constitution elle-même ne peut-être pas acceptable chez les théoriciens de droit mais nous prenons le concept avec une mentalité afin d'expliquer le renforcement du pouvoir exécutif, sa puissance sur les autres éléments étatiques et son institutionnalisation et d'une manière comme le dysfonctionnement de la Constitution par le biais des décrets et lettres circulaires.

¹⁵² *Ibid.*, p.56

¹⁵³ İbrahim Ö. Kaboğlu, Uğur Kaya, "La déconstitutionnalisation de la Turquie", *Confluences Méditerranée*, N° 107, 2018, pp. 43-58, p.49.

¹⁵⁴ *Ibid.*, pp.51-52

1- Renforcement de pouvoir exécutif et l'étatisme autoritaire

Quand on parle des éléments fondamentaux de l'État, le pouvoir exécutif viens à l'esprit en tant que problématique dans le contexte de la Turquie. Le renforcement du pouvoir exécutif en Turquie peut examiner comme la cause et la conséquence de la déconstitutionnalisation. Les exécutions qui provoquent un questionnement concernant leurs conformités à la loi donnent lieu à une compréhension celle qui a été définit comme la contradiction à la loi dans son ensemble. Même si le commencement du processus de déconstitutionnalisation peut trouver dans le début des années 2010, l'année 2016 marque un point important avec la tentative de coup d'État par le milieu qui s'appelait l'organisme parallèle. La déclaration de l'état d'urgence simplifie et accélère les initiatives prises par le pouvoir exécutif contrairement à la loi dans une intention intensive, systématique et malveillante ; ceux qui sont les caractères inséparables au processus de déconstitutionnalisation selon Gözler.¹⁵⁵ Les décisions prises par le pouvoir exécutif grâce à l'autorisation selon la Constitution dans les temps de l'état d'urgence par le biais des décrets-lois deviennent surtout une norme même après l'état d'urgence. L'un des exemples de contournement de la loi peut voir dans une étude sur les décrets-lois qui explique au cours des deux années entre juillet 2016 et juillet 2018, donc pendant l'état d'urgence qui a été prorogée à sept reprises, les 31 décrets d'urgence publiés ont été adoptés comme les lois.¹⁵⁶ Sur les décrets-lois, Kaboğlu a une perspective qu'ils sont des outils constitutionnels d'un côté mais ils sont abusives à cause des leurs caractères contre à la Constitution et la Convention européenne des droits de l'homme.¹⁵⁷ Et, il ajoute qu'à la contradiction avec les nécessités pour une démocratisation des structures politico-étatiques, il s'agit d'une personnalisation du pouvoir politique de manière excessive avec la centralisation du pouvoir, le détriment de l'indépendance de la justice.¹⁵⁸

¹⁵⁵ Kemal Gözler, *op.cit.*, p.54

¹⁵⁶ Taylan Barın, "Temel Hak ve Hürriyetlerin Kullanılmasının Durdurulması ve Sınırlanması Arasında: Kanunlaşan OHAL KHK'larının Yargısal Denetimi", *Ankara Üniversitesi SBF Dergisi*, 75:2, 2020, pp. 557-587, p.566.

¹⁵⁷ İbrahim Ö. Kaboğlu, "Suppression du régime parlementaire sous l'état d'urgence : Remarques sur la modification constitutionnelle "approuvée" par le référendum du 16 avril 2017", *La Revue des droits de l'homme*, Actualités Droits-Libertés, mis en ligne le 03 juillet 2017, pp.35-48, p.38.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p.47

Le renforcement du pouvoir exécutif en faveur d'une forme d'étatisme autoritaire nous pousse à réfléchir sur la transformation d'état d'exception à un changement du régime politique. L'étatisme autoritaire avec la définition qui est plutôt proche aux explications de Poulantzas signifie une nouvelle normalité qui s'ajoute aux « avantages » du fonctionnement idéologique et administratif de formes d'État exceptionnelles bien que les mécanismes habituels de démocratie représentative n'aient pas été abolis.¹⁵⁹ Donc, nous ne parlons pas d'une exceptionnalité mais plutôt une nouvelle forme qui dispose une coexistence d'éléments exceptionnels et d'éléments ordinaires en même temps. Même si le caractère de l'art de l'État en Turquie est un sujet des multiples études, l'étatisme autoritaire et ses critiques se remontent à la montée du néolibéralisme qui se coïncide avec les périodes de dix années de coups d'État militaires. La règne de l'AKP se perçoit largement avec les périodisations caractérisées par les tournants progressifs ou drastiques dans le domaine de la démocratisation ou même de l'eupéanisation mais il est possible de comprendre la nature du régime de l'AKP qui a soigneusement déployé et mélangé des rationalités de réforme et de répression.¹⁶⁰ Donc, la réforme et la répression peuvent se voir comme des modes de gouvernement concomitants et complémentaires de l'AKP au lieu d'obscurcir cette unité en faisant référence à une seule exceptionnalité.¹⁶¹

En dehors de ces débats, ceux qui sont importants pour cette thèse sont les réflexions institutionnelles de ce type d'un étatisme autoritaire qui disposent un caractère différent à cause du fait que ce nouveau régime produit une incapacité institutionnelle au nom de renforcer le centre qui est, dans l'exemple de l'AKP, un homme sans donner une importance à ses chapeaux soit le chef du parti ou le président de la République. Tous ces éléments font sans aucune doute partie de la « grande image », qu'il signifie une déconstitutionnalisation et qui peut être considérée plus simplement comme une indépendance du pouvoir exécutif vis-à-vis de la « restriction » de la loi. Considérant le processus du pouvoir déterminant acquis par le pouvoir exécutif sur les hautes instances judiciaires avec le référendum de 2010 et l'état d'urgence déclaré après la tentative de coup d'État de 2016 pour normaliser le «

¹⁵⁹ Yiğit Karahanoğulları, Duygu Türk, "Otoriter Devletçilik, Neoliberalizm", **Mülkiye Dergisi**, 42:3, 2018, pp. 403-448, p.410

¹⁶⁰ Sinan Erensü et Ayça Alemdaroğlu, Dialectics of Reform and Repression: Unpacking Turkey's Authoritarian "Turn", **Review of Middle East Studies**, 52(1), 16–28, 2018, DOI:10.1017/rms.2018.8, p.18

¹⁶¹ **Ibid.**, p.18

remplacement de la Constitution par des décrets-lois » dans son ensemble ; on peut facilement déterminer que les années 2010 étaient une période particulièrement importante pour l'appareil d'État pour acquérir les moyens d'une forme étatique autoritaire.¹⁶²

La Turquie a expérimenté un changement du régime parlementaire au régime présidentiel en 2017 dans le règne de 15 ans de l'AKP. Nous n'avons aucune intention d'entrer dans les débats sur le régime politique mais notre point de vue donne l'importance à la règle de loi. Ce changement du régime a été beaucoup discuté et critiqué à cause de son application par un référendum. Nous prenons les années après 2016 afin de montrer le grand tournage de la Turquie vers un régime où les valeurs démocratiques ont été blessées en étant la fin d'un long processus qui commence par la faiblesse du pouvoir judiciaire à partir des années 2010 et qui peut être considéré comme une période de renforcement du pouvoir exécutif. Même si cette périodisation dispose d'un caractère réductionniste car elle sous-estime la période précédente et désigne une compréhension selon laquelle la nature du régime d'AKP est devenue un étatisme autoritaire à cause de certains événements inattendus, extraordinaires et exceptionnels ; il est indéniable de souligner les pratiques au cours de cette période contre la règle de loi. Et, même si l'intention des gouvernements ne peut pas se définir et il ne s'agit ici d'aucune nécessité de l'encadrer, les conditions de nos jours font apparaître « une intention intensive, systématique et malveillante » qu'ils ont compté dans la fondation d'une déconstitutionnalisation.

Le présidentielisme de type turc faut-il voir dans cette direction. L'époque après le coup d'État échoué où les décrets-lois gouvernent le pays dans tous les domaines concernés ou non concernés et le changement du contenu du Président de la République avec un référendum politisé renforcent bien sur la place de la tête d'exécutif. Les débats sur l'anti-démocratisation ne sont pas le sujet de cette thèse mais nous soulignons que le chemin de prendre une décision et de produire une telle politique publique se change. Ce sens est visible dans la conceptualisation de « gouvernement par la crise » proposée par Dorronsoro qui examine la période après la tentative de coup d'État en soulignant que « *la création/exploitation des crises est devenue une ressource essentielle pour avancer l'agenda du pouvoir et marginaliser*

¹⁶² Karahanoğulları et Türk, *op.cit.*, p.426

l'opposition ». ¹⁶³ L'importance de ce tournage vers un étatsisme autoritaire vient de plusieurs raisons. Premièrement, la fiabilité des décisions prises par l'exécutif et l'incertitude sur leurs stabilités qui sont les mesures de tailles dans l'art de gouverner de l'État. Deuxièmement, en relation avec la première, la détérioration des institutions qui met en œuvre les politiques et leurs crédibilités dans ce régime devient visible. Enfin, dernier élément mais non de moindre, c'est un pas en arrière dans le développement démocratique du pays de manière historique qui accompagnait les relations avec l'Occident.

2- Déseuropéanisation comme un pas en arrière

De ce point de vue, la déconstitutionnalisation en tant que changement de paradigme vers une forte anti-démocratisation peut se voir comme une déseuropéanisation si on le considère la poussée de la démocratisation de la Turquie surtout avec l'acquis communautaire et la coopération économique. Même s'ils ne sont pas des pays candidats, les autres deux exemples de Pologne et Hongrie peuvent aussi se voir par le biais de cette perspective. Les pratiques anti-démocratiques et l'éloignement de la règle de loi dans ces deux pays nous poussent à réfléchir les similarités de ces trois pays comme indiqué l'introduction de ce chapitre dans le cadre de l'état d'exception et les tendances autoritaires. Les notes de la Commission européenne pour ces deux pays concernant le respect à la règle de loi au contraire au renforcement d'une personnalité politique donc les présidents et les changements constitutionnels nous rappellent un degré de déconstitutionnalisation. ¹⁶⁴ La similarité vient en fait de point de vue que l'anti-démocratisation se base sur les opérateurs historiques peuvent neutraliser à la fois les influences directes et indirectes du lien occidental et elle montre que les théories de la démocratisation sont insuffisantes pour expliquer un recul démocratique évident contrairement les théories qui considère la densité des liens avec l'Occident dans un certain pays comme l'un des principaux

¹⁶³ Gilles Dorronsoro, "L'Etat-AKP et le gouvernement par la crise", **La Découverte**, Mouvements, N.90, 2017, pp.11-18, p.15

¹⁶⁴ Voir: Neil Buckley, Andrew Byrne, "Viktor Orban's Oligarchs: A New Elite Emerges in Hungary", **Financial Times**, le 21 décembre 2017, consulté le 28.05.2021, disponible à l'adresse: <https://www.ft.com/content/ecf6fb4e-d900-11e7-a039-c64b1c09b482> ; Agnieszka Cianciara, "Strategies of the Polish government in the rule of law dispute with the European Commission", **Przegląd Europejski**, 1, 2018 ; Laurent Pech et als., "Poland's Rule of Law Breakdown: A Five-Year Assessment of EU's (In)Action", **Hague Journal on the Rule of Law**, 13, 2021, pp.1-43. ; Matthijs Bogaards, "De-democratization in Hungary: diffusely defective democracy", **Democratization**, 25:8, 2018, pp. 1481-1499.

moteurs de la troisième vague de démocratisation.¹⁶⁵ Donc, nous prenons la déconstitutionnalisation comme une cause à la déeuropéanisation en étant un choix politique au lieu de l'effet vice-versa. En bref, le choix d'éloignement de règle de loi dans son ensemble pendant le processus de l'européanisation au sein de l'extérieure de l'EU peut se baser sur différentes conjonctures mais le fait de choisir cette tendance vers une autoritarisme est une disposition qui n'est pas proprement liée à la Turquie en étant un pays qui se trouve dans un long processus d'adhésion.

Le changement de la politique étrangère de la Turquie en tant que choix politique est également visible contrairement à l'histoire de modernisation turque pendant laquelle les gouvernements déclarent toujours la voisinage et l'intérêt indéniable de coopération de manière proche avec l'Europe. Alors que les motivations se diversifient pendant les années et ceux ne sont pas notre concerne, dans cette transformation, il faut examiner la gouvernance de la migration internationale en étant l'un des domaines très complexes qui dispose une nécessité de coopération surtout avec l'UE. La littérature qui analyse les politiques migratoires en Turquie selon plusieurs perspectives de niveau macro ou micro, avec les divers méthodologies qualitative ou quantitative, sur différents sujets comme les politiques des gouvernements, l'histoire de flux d'immigration ou d'émigration, les relations avec les autres pays, les migrants ou les demandeurs d'asile eux-mêmes en questionnant la socialisation et l'adaptation sociale, l'accès aux droits fondamentaux comme la santé, l'éducation ou le marché ; le processus où la Turquie elle-même se traverse ne se considère pas de manière très détaillé. Il faut garder à l'esprit de la situation que le pays se traverse en tant qu'enjeu inséparable de la façon de mettre en œuvres les politiques qui se basent sur la législation formée dans le même période.

Nous avons indiqué dans le chapitre précédent le caractère de l'européanisation en Turquie dispose une sélectivité. Il est bien sûr possible de critiquer ce caractère mais d'un autre côté, un autre terme utilisé dans la littérature porte bien aussi une importance ; celui est la déeuropéanisation. Elle a été utilisée afin d'examiner nombreux phénomènes avec une idée de scepticisme contre à l'européanisation qui se

¹⁶⁵ Mehmet Yavuz, **Western Linkage vs. Illiberalism: De-democratization in Hungary and Turkey**, Hongrie: Central European University, travail de master, 2019, disponible à l'adresse: https://www.etd.ceu.edu/2019/yavuz_mehmet.pdf. ; Ziya Öziş, Mustafa Kutlay, "Global Shifts and the Limits of the EU's Transformative Power in the European Periphery: Comparative Perspectives from Hungary and Turkey." **Government and Opposition**, 2017, pp.1-28.

conduit pendant les années.¹⁶⁶ Comme indiqué dans les chapitres précédents, il est largement accepté que les réformes politiques en Turquie à partir de la fin des années 1990 ont été vu comme une réflexion désireuse et favorable au processus de l'adhésion à l'Union avec les motifs politiques et économiques après avoir une dizaine d'année de progrès et de discussion. Et, l'harmonisation de la Turquie avec l'UE dans plusieurs domaines ou au moins l'essai de l'harmonisation se considérait remarquable comme une conséquence d'une longue durée de souhaite d'être une partie de l'Union en tant que partie du processus de modernisation du pays. Ici, l'un des enjeux importants est que l'AKP en tant qu'héritage des segments conservateurs de la société turque devient le porteur qui a pu adopter les normes et règles européennes de manière aussi ambitieuse et, en étant un fait intéressant, l'opposition aux mouvements de démocratisation vient de l'élite laïque et kémaliste.¹⁶⁷ Au moins, c'était le tableau de l'année 2005.

En revanche, selon une autre perspective, le gouvernement de l'AKP a géré le processus d'eupéanisation continu qui a tout au plus expérimenté de 1999 à 2005 avec la déclaration du statut de candidature et le début des négociations d'adhésion et au cours de ce période, le processus d'eupéanisation s'est poursuivi avec succès en raison de la forte conditionnalité de l'UE combinée à la motivation de la Turquie en matière de transformation politique.¹⁶⁸ Et, le processus de réforme s'est poursuivi de 2005 à 2011 à un rythme plutôt plus lent qui peut s'affirmer que l'AKP a choisi de ne pas s'eupéaniser largement comme prévu par l'UE; plutôt sélectivement dans les domaines qui correspondent à AKP.¹⁶⁹ La Turquie a rencontré un concept relativement nouveau avec la troisième victoire électorale de l'AKP en 2011: la « déseupéanisation » qui peut être définie au sens large comme la diminution de la motivation vis-à-vis de l'UE.¹⁷⁰ Selon une autre considération plus large, la

¹⁶⁶ Voir : Büke Boşnak, "Europeanisation and De-Europeanisation Dynamics in Turkey: The Case of Environmental Organisations", *South European Society and Politics*, 21:1, 2016, pp.75-90. ; Gözde Yılmaz, "Europeanisation or De-Europeanisation? Media Freedom in Turkey (1999–2015)", *South European Society and Politics*, 21:1, 2016, pp.147-161. ; Seçkin Barış Gülmez, "Rising euroscepticism in Turkish politics: The cases of the AKP and the CHP", *Acta Politica*, 48:3, 2013, pp.326-344.

¹⁶⁷ Meltem Müftüler Baç, "Turkey's Political Reforms and the Impact of the European Union", *South European Society and Politics*, 10:1, 2005, pp.17-31, p.29.

¹⁶⁸ Buket Ökten Sipahioğlu, "Shifting From Europeanization to De-Europeanization in Turkey: How AKP Instrumentalized EU Negotiations", *The Turkish Yearbook of International Relations*, 48, 2017, pp. 51-67, p.52.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p.52

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.52

déseuropéanisation dans ce contexte ne dénote pas simplement un manque d'europanisation, mais implique également un détournement de l'Europe dans de nombreuses sphères de la politique et de la société en Turquie qui contient les cas où les réformes sont annulées ainsi que ceux où la réforme est engagée sans qu'il soit nécessaire ou obligé de s'aligner sur l'UE, et, où les acteurs s'abstiennent délibérément de se référer à l'UE pour justifier les réformes d'entreprises.¹⁷¹ Mis à part des perspectives sur la théorisation, il faut le voir comme un processus au lieu d'un moment exacte.

Afin de mieux comprendre le sens du terme dans le contexte turc, il est possible de distinguer les causes en deux parties. Premièrement, le questionnement de crédibilité de la conditionnalité pour la Turquie et deuxièmement, les changements des facteurs internes et externes. Le souci sur la conditionnalité européenne qui s'examine comme la motivation majeure pour les pays candidats ainsi qu'il a indiqué dans les chapitres précédents se levait plutôt après avoir consolidé le pouvoir politique d'AKP. Comme Saatçioğlu a cité la perspective de l'ancien commissaire européen à l'élargissement « *l'État de droit et les droits fondamentaux sont au cœur même du processus d'adhésion (de la Turquie) ... (et) doivent être traités comme une priorité absolue* ». ¹⁷² En fait, le fait d'assurer l'État de droit en conformité avec les principes fondamentales de l'UE ne doit pas estimer uniquement que la Turquie doit s'adopter. L'étude comparative entre les pays qui entrent à l'élargissement de l'Union comme les pays des Balkans occidentaux nous montrent que en apportant des avantages matériels et une légitimité externe aux élites dirigeantes de ces pays, l'UE a eu un effet transformateur sur les structures institutionnelles et législatives nationales qui sous-tendent l'État de droit. ¹⁷³ Et, les élites dirigeantes turques ont continué à introduire des changements sélectifs dans le système judiciaire en comparaison avec les autres pays, mais uniquement là où ceux-ci ont servi les intérêts politiques des titulaires. ¹⁷⁴ Même si le rôle critique de la capacité de l'État pour l'initiation et la durabilité des changements institutionnels démocratiques requis par l'UE porte bien importance, une

¹⁷¹ Senem Aydın-Düzgit, Alper Kaliber, "Encounters with Europe in an Era of Domestic and International Turmoil: Is Turkey a De-Europeanising Candidate Country?", **South European Society and Politics**, 21:1, 2016, pp.1-14, p.6.

¹⁷² Beken Saatçioğlu, **op.cit.**, p.136.

¹⁷³ Gergana Noutcheva, Senem Aydın-Düzgit, "Lost in Europeanisation: The Western Balkans and Turkey", **West European Politics**, 35:1, 2012, pp.59-78, p.75.

¹⁷⁴ **Ibid.**, p.75

administration d'État compétente et des institutions publiques fonctionnelles ne peuvent pas remplacer le manque de volonté politique et le manque de leadership dans l'amélioration de l'État de droit chez les candidats à l'adhésion.¹⁷⁵ Et, l'État de droit est l'un des coûts principaux que le gouvernement d'AKP résistait à payer. C'est la raison pour laquelle, le processus de déseuropéanisation ne peut pas examiner sans avoir une considération sur ce phénomène.

3- Question de gouvernance de la migration dans le cadre de déconstitutionnalisation

De surcroît, le concept de l'État de droit peut désigner une appréhension plus large qu'il contient la règle de loi dans une totalité avec les textes fondamentaux comme la Constitution mais aussi les autres textes contraignants en plus de leurs applications donc le fait et la façon de les mettre en œuvres. En s'appuyant sur la dualité, bien que le contenu des réformes soit à débattre, des transformations juridiques globales au nom de la bonne gouvernance, de l'europanisation, de la professionnalisation, de la rationalisation et la libéralisation se poursuivent dans certains domaines politiques, souvent parallèlement au programme autoritaire du gouvernement.¹⁷⁶ Et, un domaine politique qui illustre peut-être le mieux cela est la gouvernance de la migration et de l'asile à cause d'un caractère dual qui possède d'un côté une institutionnalisation avec les réformes juridiques, la civilisation de la gouvernance, la reconnaissance des droits sociaux des demandeurs d'asile et la régulation des contrôles frontalières et de la gestion de détention.¹⁷⁷ L'amélioration exacte de ces réformes reste toutefois controversée, étant donné que leur exécution est entravée par des facteurs tels que l'incapacité à adopter des règlements qui rendraient à la loi de réforme efficace et l'utilisation par le gouvernement de la crise des réfugiés comme la monnaie d'échange dans les négociations avec l'UE en plus de l'élargissement du contrôle étatique par le biais des réformes qui n'a pas conduit à une amélioration évidente de la vie quotidienne des demandeurs d'asile, ni une minimalisation de leur incertitude.¹⁷⁸

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.75

¹⁷⁶ Erensü et Alemdaroğlu, *op.cit.*, p.26

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.26

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.26

Dans la littérature qui a commencé de s'amplifier, il s'agit plusieurs exemples apparue en Turquie ou ailleurs concernant les demandeurs d'asile en Turquie en tant que sujets d'étude qui examine par exemple leurs circonstances dans le système éducatif, le système de santé ou la vie de travail.¹⁷⁹ En parallèle avec la littérature dans le monde sur ces sujets, en tant que l'un des concepts le plus utilisé, le terme précarité qui explique simplement le caractère incertain, instable, délicat et menacé des vies des demandeurs d'asile dans différents aspects de la société peut se sentir par le manque d'un système politique qui assure une bonne gouvernance au nom de garantir l'intégration sociale.

La structure fragile qui est en question ici, c'est l'éloignement de l'État de droit et de l'ordre étatique dans leur totalité qui sont les concepts fondamentaux dans l'art de gouverner de l'État et qui provoquent une ambiguïté dans cet art en tant que domaine arbitraire et imprévisible. Il peut être utile d'insister sur la définition de l'adjectif arbitraire qui se définit par Larousse premièrement « Qui résulte d'un libre choix et ne répond à aucune nécessité logique » ; et deuxièmement, « Qui dépend de la volonté, du bon plaisir de quelqu'un et intervient en violation de la loi ou de la justice ». La deuxième définition du mot nous donne une perspective en ce qui est convenable avec la conceptualisation de Gözler qui fait initialement référence à l'érosion de manière systématique et malveillant. Cette intentionnalité de gouvernement peut se classer comme le fait de garder au premier plan les actes qui dispose un bénéfice soit matériel soit celui qui consolide son pouvoir politique malgré le risque ou le fait d'endommager l'ordre de droit qui ordonne les actes de l'État. Nous parlons d'une mesure plus d'une fusion entre l'État et le parti gouvernemental qui est déjà évidente mais nous prenons en considération plutôt d'une érosion dans l'art de gouverner. Cela englobe non seulement le processus des réformes sur la Constitution ou le changement du régime politique dans la situation exceptionnelle après l'état d'urgence mais aussi la mentalité de conduire toutes les tâches étatiques. Dans ce système étatique de non-régulé ou mal régulé, la formation d'une gouvernance de la

¹⁷⁹ Ulaş Sunata et Alper Cezmi Özdemir, CSR Implementations in refugee education: the case of Syrians in Turkey, **Social Responsibility Journal**, 2020; Maissam Nimer, Transforming state-civil society relations: Centralization and externalization in refugee education. **New Perspectives on Turkey**, No.63, 2020, pp.32-54.; Ela Gokalp Aras, Sertan Kabadayi, Emir Özeren, et Erhan Aydın, Right to health and access to health-care services for refugees in Turkey, **Journal of Services Marketing**, 2021; Ahmet İçduygu, Eleni Diker, Labor Market Integration of Syrian Refugees in Turkey: From Refugees to Settlers, **Göç Araştırmaları Dergisi**, 1:3, 2017, pp.12-35

migration et d'un régime d'asile ne peuvent pas être considéré en dehors des intérêts du jour des dirigeants dans le manque d'un mécanisme de régulation et de contrôle.

De l'autre côté, il faut souligner le fait de devenir les lois à un forme caduc par le biais des régulations et les décrets lois peuvent se comprendre à cause des réaction immédiates face aux événements inattendus. Donc, ils peuvent se voir comme une force majeure qu'ils doivent recevoir dans un court délai. De côté du gouvernement, la possibilité de surmonter ces tensions dans un cadre strictement défini ne n'est pas si probable. De surcroît, la gouvernance de cette force majeure elle-même nécessite une ambiguïté même s'il est possible de critiquer le manque des régularisations à la suite de ces ambiguïtés. La stratégie ici peut se considérer comme un choix mais aussi une nécessité afin de recouvrir les besoins du jour.

Dans le cas de la Turquie, à cause de l'existence de l'ambiguïté de côté de plusieurs aspects dans la gouvernance de la migration par exemple comme le statut des demandeurs d'asile ou l'intégration totale à la société, le mot d'intégration elle-même possède un grand enjeu de manière son utilisation ou son contenu. Même si l'intégration prend de la place dans la terminologie de l'étude de migration en tant que mot discutable, dans le cas turc, le mot a été utilisé dans une manière de précaution. La non-utilisation du mot vient au fond d'un choix politique depuis le début de commencement de la vague de demandeurs d'asile de Syrie. Même si le fait de souligner cette évidence ne contient pas une originalité, il est toujours important de le garder à l'esprit car il est possible de voir cette précaution quelque chose de plus qu'une seule ignorance concernant la réalité que la communauté des demandeurs d'asile n'a pas d'envie ou de chance de partir. Il est aussi un indice du manque d'enthousiasme et de l'incapacité de produire et mettre en œuvres les politiques durables et efficaces concernant ce grand groupe qui devient dans le temps une partie de la population totale du pays.

On sait bien que l'utilisation du mot « harmonisation » fait référence à une préférence d'éviter l'utilisation du mot l'intégration à cause de la volonté de mépriser les politiques d'intégration pour même une partie des demandeurs d'asile, par exemple pour ceux qui se protègent sous la protection temporelle. La motivation majeure ici est

l'espérance sur leurs retours « volontaire » depuis le début¹⁸⁰ et jusqu'aujourd'hui donc après dix ans.¹⁸¹ Le discours de retour chez les bureaucrates en étant un choix politique vient dans la première place de cette précarisation des circonstances des demandeurs d'asile. Même si le retour volontaire se trouve dans la littérature de l'étude d'asile en tant que partie du principe de non-refoulement, dans le cas turc, il signifie un déni perpétuel de vivre ensemble avec une grande population des demandeurs d'asile dans le pays contrairement aux études scientifiques qui montrent son impossibilité à court terme.¹⁸² Il semble que les dirigeants partagent notre point de vue en disant « tout d'abord, il faut accepter que la question de l'immigration ne se résoudra pas du jour au lendemain »¹⁸³ Cependant il semble aussi qu'ils mal comprennent la direction de cette résolution si on prend en compte les pratiques dans la vie quotidien ou les politiques publiques. Le choix politique est le fait d'encourager les retours volontaires et de construire un mégaprojet dans le nord de la Syrie qui se compose de petites maisons avec les autres installations donc une forme d'un village où une partie des demandeurs d'asile de Turquie peuvent y aller et s'installer comme une bonne solution aux problèmes sécuritaires dans les frontières et un outil de diminuer la population syrienne en Turquie.¹⁸⁴

Outre que les problèmes de financement ou le manque de transparence dans le processus de l'adjudication et la disposition ; et, la corrélation construite de manière officielle entre la sécurité nationale et le retour ou non-retour des demandeurs d'asile, l'obstination de la construction d'un mégaprojet montre bien la vision du gouvernement de dépenser le financement, le temps et l'emploi pour une politique d'exclusion au lieu d'investir sur les politiques publiques afin d'élaborer une équilibre au sein de la société avec les demandeurs d'asile dans le pays. Il s'agit bien sur plusieurs critiques chez les scientifiques et les parties européennes. L'une des critiques

¹⁸⁰ Hürriyet, "4658'i döndü", le 03 juillet 2011, consulté le 23 avril 2021, disponible à l'adresse: <https://www.hurriyet.com.tr/gundem/4658-i-dondu-18161549> ; Cumhuriyet, "Şam: Geri dönün", le 16 juin 2011, consulté le 23 avril 2021, disponible à l'adresse: <https://www.cumhuriyetarsivi.com/oku/?clipId=9150366&home=%2Fmonitor%2Findex.xhtml>.

¹⁸¹ Hürriyet, "Türkiye sıfırdan yepyeni bir şehir kurdu... İdlib'de 50 bin konutluk yeni kent", le 02 janvier 2021, consulté le 23 avril 2021, disponible à l'adresse: <https://www.hurriyet.com.tr/dunya/idlibde-50-bin-konutluk-yeni-kent-41704267>.

¹⁸² Ahmet İçduygu, Maissam Nimer, "The politics of return: exploring the future of Syrian refugees in Jordan, Lebanon and Turkey", *Third World Quarterly*, 41:3, 2020, pp.415-433, pp. 423-426.

¹⁸³ Cem Şan, İsmail Özdemir, "İçişleri Bakanı Soylu: Yakalanan düzensiz göçmen sayısı salgın etkisiyle 2021'de 22 bin 115 olarak gerçekleşmiştir", Anadolu Ajansı, le 31 mars 2021, consulté le 23 avril 2021, disponible à l'adresse: <https://www.aa.com.tr/tr/turkiye/icisleri-bakani-soylu-yakalanan-duzensiz-gocmen-sayisi-salgin-etkisiyle-2021de-22-bin-115-olarak-gerceklestirmistir/2193575>.

¹⁸⁴ Murat Aslan, "Turkey's Reconstruction Model in Syria", *SETA*, 2019, pp.59-62.

significatives présentait par Kemal Kirişçi à Vice-ministre des Affaires étrangères de la Turquie et Directeur des affaires européennes Faruk Kaymakçı pendant d'une conférence en soulignant la risque concernant les pratiques transfrontalières du gouvernement si elles peuvent disposer un nettoyage ethnique dans les zones de désescalade.¹⁸⁵ Le chef de la section des affaires politiques de la délégation de l'UE en Turquie Eva Horelova souligne d'un autre côté que l'Europe n'a aucune d'intention de participer aux pratiques de leur partenaire turque dans le territoire d'un autre pays.¹⁸⁶ Alors, ce discours de retourne et le régime d'asile gouverné dans un zone indéfini renforcent les ambiguës chez les réfugiés et aussi pour les acteurs et les pratiques dans ce domaine.

La stratégie d'autoriser les ambiguïtés qui renforce et même produit les fragilités dans le régime de réfugié peut saisir par exemple dans l'exclusion des politiques d'intégration ou au moins d'harmonisation au lieu de le prendre dans le cadre du concept très discutable comme la protection temporaire. De plus, le discours sur le retour renforce cet enjeu même s'il est clair qu'il n'y a ni des conditions ni des demandes pour le retour pour plupart des réfugiés en Turquie. Ici, nous prenons la stratégie de s'écarter le cadre légal afin de gouverner, gagner de facto une marge de manœuvre et augmenter le rayon d'action. Là, l'intention vient en fait de faire un choix de porter ce phénomène, très difficile à gérer, à l'ordre du jour comme outil de la gouvernance en évitant la responsabilité politique. Donc, l'éloignement de la carte de règle de loi et les pratiques inédites et arbitraires sont des choix qui protègent le gouvernement de la responsabilité politique. Alors, l'institutionnalisation de la gouvernance de migration, le régime de réfugié en Turquie, dans une ère de déconstitutionnalisation signifie cette perspective. Il s'agit donc d'une autorité qui ne peut pas ou ne veut pas entrer dans le cadre institutionnel. Nous considérons en fait que ce cadre est d'abord cassé et deuxièmement, il peut y avoir une raison derrière cette rupture au-delà comme l'incapacité de gérer et prendre l'action dans ce cadre et la tendance de consolider le pouvoir chez le gouvernement. D'autre côté, il peut y avoir d'une tendance d'empêcher une crise au sein de la société et de l'autre côté, la possibilité de d'une souhante de refuser la responsabilité politique. En bref, selon ces

¹⁸⁵ İktisadi Kalkınma Vakfı, "5. Yılında Türkiye-AB Mutabakatı: Deneyimler ve Öngörüler", le 18 mars 2021, disponible à l'adresse: https://youtu.be/NPjNoncAE_0

¹⁸⁶ İktisadi Kalkınma Vakfı, "5. Yılında Türkiye-AB Mutabakatı: Deneyimler ve Öngörüler", le 18 mars 2021, disponible à l'adresse: https://youtu.be/NPjNoncAE_0

perspectives, nous considérons le reflet de la déconstitutionnalisation dans ce domaine comme un zone qui a été laissé aux pratiques arbitraires en tant que les mesures qui produisent et reproduisent les fragilités et les précarités pour les demandeurs d'asile en Turquie.

Les pratiques montrent au moins une intention de prêter de l'importance à être un acteur à l'étranger dans la région au lieu de se pencher sur les enjeux au sein du pays. L'inactivité au nom de réduire la tension entre la communauté d'host et les demandeurs d'asile est aussi un choix politique. Comme Sert et Daniş ont indiqué dans leur étude sur le discours de non-crise qui se produit par les dirigeants en tant qu'autre choix politique, les absences contribuent à la signification de ce qui est présent et donc il est essentiel de se concentrer non seulement sur ce qui est présent dans un texte mais sur ce qui en manque et ce que cela pourrait signifier.¹⁸⁷ Le fait qu'il n'y a pas d'efforts pour empêcher la discrimination de se développer dans le pays, que de tels événements sont perçus comme singuliers et qu'ils ne sont pas inscrits à l'agenda du pays sont en fait un indicateur du fait qu'ils sont soutenus dans un sens. Si rien d'autre, l'absence de la volonté ou la capacité de mettre en œuvre une politique d'équilibre entre les groupes en concurrence pour des ressources limitées est un manque de prévoyance que cette discrimination va s'aggraver. Ici, il est possible de souligner le fait que le choix de ne pas intervenir sur ces événements peut se comprendre dans la dimension que le manque de la capacité d'intervenir dans tous aspects à côté de questionnement sa volonté. Cela veut dire qu'il faut voir cette ignorance dans deux parties ; premièrement, le manque de volonté chez le gouvernement, et deuxièmement, le manque des outils à intervenir à cause d'un régime complet.

Cependant, il s'agit des indicateurs dans ce sujet qui renforcent le soupçon sur l'intention dans l'ordre politique général comme indiqué au-dessus tandis que les caractéristiques de base du terme déconstitutionnalisation et l'éloignement de l'État de droit de manière systématique. Alors que nous classifient les pratiques du gouvernement comme le choix politique, l'intentionnalité vient au premier plan au lieu de erreurs qui soutient de manière général les politiques de ségrégation et polarisation envers les communautés au sein de la population. Selon une étude plutôt

¹⁸⁷ Deniz Ş. Sert, Didem Daniş, "Framing Syrians in Turkey: State Control and No Crisis Discourse", *International Migration*, IOM, 59:1, 2020, pp.197-214, p.205.

compréhensive concernant l'intégration des deux communautés, premièrement, il y a une diminution marquée de l'acceptation sociale et de la solidarité et une augmentation des préoccupations dans la société turque ; et deuxièmement, les préoccupations croissantes de la société turque à l'égard des Syriens sont également efficaces dans la politisation du processus.¹⁸⁸ En comparaison avec les rapports précédents, Erdoğan souligne qu'il s'agit d'une diminution marquée de l'acceptation sociale et de la solidarité et d'une augmentation des inquiétudes chez la société turque et concernant des inquiétudes, l'un des domaines de préoccupation les plus importants de la société est la perception que l'État n'est pas suffisamment dominant dans le processus.¹⁸⁹ L'auteur examine si une société se trouve une structure fragile dans une tension sociale en elle-même et dispose une dureté qui mène au discours de haine, alors l'attitude envers ceux qui viennent après devient encore plus problématique.¹⁹⁰ En fait, c'est un point important et il faut s'en pencher étroitement. Car tandis que l'idée en arrière-plan dans le cadre de cette thèse est l'impossibilité d'examiner le régime d'asile en Turquie sans avoir une considération sur la situation du pays lui-même. C'est la raison pour laquelle nous avons une perspective sur la déconstitutionnalisation qui va en parallèle avec la déseuropéanisation d'un sort.

4- Le cadre institutionnel de gouvernance de la migration en relation avec la déconstitutionnalisation

Comme indiqué au-dessus, nous considérons que la déconstitutionnalisation est une conceptualisation qui englobe l'éloignement de conformité aux règles de droit de manière totale au lieu de l'érosion de la Constitution elle-même comme une forme de l'ensemble une contradiction à la loi. Sur le régime d'asile en Turquie, la Loi n.6458 peut être considérée comme le texte fondamental dans la législation nationale accompagnée des textes internationaux qui construisent les fondements du régime d'asile dans le monde. En outre, l'étude des relations entre les pratiques du jour et la conformité à la loi peut être utile et en tant qu'institution majeure dans la gouvernance de la migration, y compris le régime d'asile dans le contexte turc, DGAM prend une place de taille dans cet examen. La conceptualisation d'état d'exception se base sur les

¹⁸⁸ Murat Erdoğan, *Suriyeliler Barometresi 2019: Suriyelilerle uyum içinde yaşamının çerçevesi*, Orion Kitabevi, Juillet 2020, p.202

¹⁸⁹ *Ibid.*, pp.202-215

¹⁹⁰ *Ibid.*, p.215

pratiques de manière immédiat qui sont parfois à l'exceptionnalité de l'ordre de loi. Cependant, le droit qui se compose des lois et leurs applications avec les mécanismes de contrôle dispose une raison d'existence afin d'assurer un cadre permanent où les droits fondamentaux peuvent se garantir et les pratiques peuvent se conduire à la conformité au cadre. L'augmentation des exceptions dans une moment d'urgence où les décideurs prennent l'action par leur propre perception qui peut être affecté par plusieurs raisons comme l'incapacité des décideurs sur le sujet concerné, les relations informelles entre les autres décideurs ou les individus, les intérêts personnels concernant le sujet étudié, etc. ; cela produit une insignifiance pour l'ensemble des règles. L'accroissement des états d'exception provoque un régime d'exception dans lequel les acteurs peuvent se jouir de manière imprédictible et arbitraire. Dans ce cadre, l'un des problèmes est les ambiguïtés à décider dans quelle circonstance il s'agit une exception, la façon qu'elle peut être utilisé, la validité des règles pour les pratiques en dehors des exceptions et bien sûr, les limites des exceptions. Ce point renforce notre perception sur une nouvelle forme autour du concept de l'exceptionnalité qui englobe les éléments exceptionnels et ordinaires en même temps, et la fusion entre eux.

L'éloignement de la conformité à la loi de manière systématique donc la déconstitutionnalisation va avec l'éloignement du processus d'adhésion à l'UE et de l'acquis communautaire européenne dans le cas turc. Les sections précédentes ont bien montré l'importance des effets d'europanisation dans la formation d'un régime d'asile en Turquie. Dans ce cadre, l'influence de déseuropanisation peut se sentir. Cependant, la façon de déseuropanisation dont nous examinons est essentiel afin de refléter notre perspective d'utilisation des termes l'état d'exception et la déconstitutionnalisation dans une aperception en parallèle. Il n'est pas très facile de décrire la déseuropanisation en tant que raison ou une conséquence pour les cinq dernières années. Nous pouvons la prendre comme un processus pendant lequel il est possible d'observer la déseuropanisation comme une cause et un effet secondaire en même temps. En fait, afin de souligner son importance, il n'est pas indispensable d'exposer l'effet primaire mais la déseuropanisation est premièrement un choix politique du gouvernement turc à cause de son indisposition ou son incapacité de résoudre les problèmes sociétaux. Il faut souligner en fait l'approche du gouvernement

sur ces sujets comme la règle de loi, les droits fondamentaux et l'indépendance du pouvoir judiciaire qui sont les points forts selon la Commission européenne.¹⁹¹

Hormis le fait que la condition contraignante de l'acquis communautaire dispose une influence, la volonté politique du gouvernement vient dans la première place qui ne dispose pas une direction vers les valeurs européennes et il faut que tenir compte des autres fruits de cet éloignement en faisant face au monde d'est – principalement dans le domaine de politique étrangère. Le point intéressant sur ce dernier rapport est le fait que la seule amélioration a été signalé dans le domaine de la politique de migration et d'asile.¹⁹² Alors qu'il a été déclaré dans le rapport que « les négociations d'adhésion de la Turquie sont effectivement au point mort, aucun autre chapitre ne peut être envisagé pour l'ouverture ou la clôture et aucun travail supplémentaire en vue de la modernisation de l'union douanière ne peut être prévu ». ¹⁹³ Dans le premier chapitre du rapport appelé, « D'abord les fondamentaux : Les critères politiques et les chapitres de l'État de droit », la gouvernance de migration et d'asile avec la législation, les pratiques et l'institution majeure ont largement étudié selon différents aspects. L'amélioration que la Commission européenne a adressé la liaison avec le fait que « *la Turquie a continué de déployer des efforts importants pour accueillir et répondre aux besoins de près de quatre millions de réfugiés et pour empêcher les passages illégaux vers l'UE.* » ¹⁹⁴ Donc, la perception européenne prend seulement en compte si le gardien freinait et contrôlait les réfugiés dans le pays. Même s'il est certain que c'est un choix politique, il n'est pas compréhensible de marquer seulement le domaine de migration et d'asile de manière positive dans le chapitre 2.2.2 celui est « justice, liberté et sécurité » tandis que tous les autres indices ont été marqués de manière négative. Il est possible de questionner l'impossibilité de ce dernier. Les parties sur le DGAM a plutôt centralisé sur la migration irrégulière, la Déclaration UE-Turquie de mars 2016, le partage des données et le processus de détermination du statut. ¹⁹⁵ En fait, ce point marque une signifiante parce que le DGAM n'est pas un sujet d'étude qui a été examiné beaucoup dans la littérature en ce qui concerne la

¹⁹¹ European Commission, "Commission Staff Working Document", Turkey 2020 Report, le 06 octobre 2020, p.3, consulté le 01 mai 2021, disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/turkey_report_2020.pdf

¹⁹² *Ibid.*, p.7

¹⁹³ *Ibid.*, p.1

¹⁹⁴ *Ibid.*, p.42

¹⁹⁵ *Ibid.*, p.42-49

gouvernance de la migration en Turquie. Il s'agit bien sûr quelques travaux dans lesquelles on peut accéder certaines informations mais ceux sont loin d'être compréhensibles et primordiaux.

L'inexistence ou la rareté des études sur le DGAM dispose aussi une signifiante, comme la signifiante sur le choix de non-utilisation du mot intégration ou du discours de crise. L'analyse d'institution est en générale un outil commode dans l'analyse d'une politique publique. Cependant, mis à part les citoyens, les chercheurs n'ont pas accès aux informations sur cette institution. D'un part, le manque d'une volonté de partager les informations et donner les permissions nécessaires aux chercheurs afin de faire l'observation scientifique ; d'autre part, l'insuffisance et l'imperfection des rapports publiés par le DGAM il-même sont les problèmes majeurs. De surcroît, le processus de détermination du statut de réfugié (DSR) est passé au DGAM de manière graduelle à partir de 2015 qui gagne la vitesse après avoir fondé les Centres de décision au sein de DGAM en 2018 sous l'observation et l'aide technique de HCR.¹⁹⁶ Comme prévu, il ne s'agit pas non plus d'information concernant ce processus au nom de la protection de droit d'asile. Sur cette institution qui s'est fondée sous la pression de gouverner la masse population et d'harmoniser le régime d'asile avec l'UE dans le cadre de l'acquis communautaire et le Plan d'action en relation avec et sous la direction de l'UE, ces points provoquent une perception vers une direction opposée que l'eupéanisation. La responsabilité sur le financement et les dépenses donc *accountability* et le principe d'être ouvert au public donc *transparency* sont les concepts blessés contrairement aux principes fondamentaux des valeurs européens. Ceux ne sont pas surprenants alors que les mécanismes de surveillance et de contrôle deviennent les points problématiques dans ce processus de déconstitutionnalisation et d'éloignement de la règle de loi. Même si la législation et l'institution majeure dans le domaine du régime d'asile en Turquie s'est considérées comme les corps qui se conviennent avec l'acquis communautaire, il s'agit au moins deux exemples « d'exception » dans les pratiques ; la civilisation de la gouvernance de migration et le régime frontalier, ceux qui auront examiné dans le sous-chapitre suivant.

¹⁹⁶ Caroline Nanule, Derya Özkul, Exploring RSD Handover from UNHCR to States, **Forced Migration Review**, 65, 2020, pp.27-29

B. La transformation de l'état d'exception vers un régime d'asile national

Comme cela a été démontré dans les sections précédentes, le caractère arbitraire dans l'art de gouverner de l'État dispose un effet qui renforce la fragilité, l'instabilité et la précarité soulignées dans la littérature de l'étude sur les réfugiés. Considérant que l'accès aux droits fondamentaux et la garantie des libertés de ce groupe, qui n'est pas lié par une citoyenneté au pays dans lequel ils vivent, sont basés sur des règlements et des circulaires spécialement publiés ; il est essentiel que la perspective sur les droits de l'homme et les principes fondamentaux acceptés dans le droit international concernant le régime d'asile est appliquée dans le pays où ils résident. Comme souligné dans la partie précédente, la fragmentation du régime des réfugiés, qui est relativement cohérente et compatible avec la coopération internationale et qui se crée dans un environnement où l'intégrité du droit est systématiquement endommagée, nécessite un examen approfondi au lieu d'être perçue comme pratiques isolées de temps à autre.

Compte tenu du fait que la Turquie est à la fois un pays de destination et un pays de transit, il est notoire que de nombreux demandeurs d'asile attendent en Turquie pour déménager aux autres pays, en particulier aux pays de l'UE. De nombreuses personnes qui sont en train de demander une protection internationale, qui sont demandeurs d'asile, qui cherchent le statut de protection internationale, qui bénéficient d'un statut de protection temporaire en Turquie ou qui cherchent une option pour poursuivre leur avenir dans un autre pays, suivent la stratégie de vivre sur une base quotidienne. Cette situation apparaît comme un processus qui nécessite des années de longues attentes et d'incertitudes plutôt que de courts périodes telles qu'une semaine ou un mois, et augmente les vulnérabilités dans la vie des réfugiés. Compte tenu des problèmes à long terme tels que la participation au marché du travail, les enfants ayant besoin d'une éducation de base et d'une sécurité de vie, on constate que les demandeurs d'asile passent une partie de leur vie dans la salle d'attente.¹⁹⁷

¹⁹⁷Alexandre Billette, "Turquie: la ville d'Izmir devenue une immense salle d'attente pour réfugiés", RTBF, le 20 août 2018, consulté le 20.04.2021, disponible à l'adresse: https://www.rtbf.be/info/monde/detail_turquie-la-ville-d-izmir-devenue-une-immense-salle-d-attente-pour-refugies?id=9998945.

Pour que les politiques à l'égard des réfugiés dans le pays d'accueil soient efficaces, il faut que les pratiques politiques à la fois du pays d'accueil soient planifiées et conformes au cadre juridique, et non à l'incertitude. Dans le cas de la Turquie, il y a de nombreuses critiques selon lesquelles le gouvernement instrumentalise la population réfugiée et l'utilise comme un outil de pression dans la politique étrangère. Nous affirmons que la coopération obligatoire entre l'UE et la Turquie et le changement quotidien de la conjoncture politique affectent profondément la nature du régime de réfugiés qui se créait pendant le processus de déconstitutionnalisation dans lequel se trouve la Turquie.

Pour nous, les problèmes d'accès aux droits fondamentaux en incluant la discrimination et les pratiques non-transparents dans la gestion des frontières et les centres d'expulsion (*geri gönderme merkezleri*), qui sont considérés comme des incidents isolés, deviennent les problèmes du régime des réfugiés dans son ensemble, plutôt que les perturbations et les situations exceptionnelles vécues dans le régime des réfugiés qui considérerait comme une politique qui fonctionne avec son cadre et sa structure institutionnelle. Dans ce contexte, il peut être utile d'examiner les deux pratiques « d'exception » dans le domaine de la gestion des frontières afin de voir cette transformation vers un régime d'asile national par l'effet fort des pratiques d'exception. Premièrement, les mois d'été de déportation suite à la déclaration faite par le Bureau du gouverneur d'Istanbul le 22 juillet 2019 et deuxièmement, l'ouverture des portes frontalières de l'Ouest donc la Grèce et la Bulgarie pour le passage des réfugiés à partir du 27 février 2020. Dans l'examen de ces événements en qualité que changeur de jeu, il faut garder en tête certains question. Premièrement, deux des problèmes les plus étudiés dans la gestion des frontières sont les passages irréguliers et les refoulements ; dans ce cadre, en considérant à la fois la frontière syrienne et les frontières occidentales, l'évaluation de la perméabilité des frontières et les politiques de gestion des frontières de la Turquie. Deuxièmement, l'évaluation sur le futur de la Déclaration UE-Turquie 18 mars 2016 en matière de passage irrégulier en étant la signe de la coopération entre deux parties. Troisièmement, la conformité à la loi dans le cadre des accords internationaux et le régime d'asile turc qui assure le principe de non-refoulement. De surcroît, la coopération entre les forces de l'ordre et la DGAM dans le régime frontalier et, les pratiques dans les centres d'expulsion. La peur

croissante d'être déporté chez les réfugiés en relation avec les événements de l'été de 2019 et l'espoir de s'installer dans l'UE, ravivé par les événements de février 2020.

1- Une réflexion sur la façon de prendre des décisions

En étant la première motivation dans le choix de ces deux incidents, l'importance de ces événements vient en fait de la façon que les décisions ont été prises. Les deux sont liés avec les politiques internes du jour dans une manière imprédictible. Ce caractère imprédictible donne lieu au renforcement du caractère arbitraire du régime d'asile nationale qui est en train de transformer un régime d'exception dans lequel la capacité de jouir chez le gouvernement dans un terrain avec les fondrières flous qui s'élargissent jour après jour. Comme nous prenons ce terrain qui a été intentionnellement protégé à jouir en tant que choix politique afin de gouverner cet enjeu complexe, plutôt, à cause d'une incapacité dans la totalité de gouvernance de flux massif avec les institutions et les personnels qualifiés ; ces frontières imprécises permettent aussi ce genre des pratiques et renforcent le caractère précaire des vies quotidiens des demandeurs d'asile dans le pays. Alors que le statut de protection temporaire pose il-même certains problèmes sérieux, la prise de ce type des décisions aggravent la situation même pour les réfugiés qui ont la chance de se protéger sous un tel statut ; pour les autres dit « irréguliers », la question est encore pire. Le droit d'asile en tant que droit fondamental s'appuie sur certains statuts définis par les pays en dehors de fondements de droits de l'homme. Cependant, l'imprécision dans le cadre et les frontières de cette protection nuisent au concept de « protection » elle-même.

La déclaration de gouverneur d'Istanbul en juin 2019 en tant que communiqué de presse sur la migration irrégulière indiquait que *« les étrangers de nationalité syrienne qui ne sont pas enregistrés à Istanbul (enregistrés dans d'autres provinces), bien qu'ils soient sous protection temporaire, il faut qu'ils retournent jusqu'au 20 août 2019 dans les provinces où ils sont enregistrés. Ceux qui sont déterminés à ne pas revenir après la période spécifiée seront transférés dans les provinces où ils sont enregistrés conformément aux instructions de la Ministère de l'Intérieur. »*¹⁹⁸ En plus,

¹⁹⁸ T.C. İstanbul Valiliği, İl Basın ve Halkla İlişkiler Müdürlüğü, "Düzensiz Göçle Mücadele", Basın Açıklaması, 2019-44, le 22 juillet 2019, consulté le 21 avril 2021, disponible à l'adresse: <http://www.istanbul.gov.tr/duzensiz-gocle-mucadele-ile-ilgili-basin-aciklamasi>.

la déclaration instruisait en soulignant que « *les étrangers qui ont le droit légal de rester dans notre province ; afin d'éviter d'éventuels griefs, nous leur demandons de bien vouloir se munir de leur passeport et/ou de leurs documents d'identité de protection temporaire à montrer lors des contrôles et inspections effectués par les forces de l'ordre conformément aux dispositions de la loi sur les passeports et du règlement sur la protection temporaire.* »¹⁹⁹ Dans la déclaration, l'un des points importants qui renforcent la perspective sécuritaire de manière très visible avec l'aspect indiqué comme « *des contrôles 'permis de circulation' seront effectués en continu à la gare routière, aux aéroports et dans tous les véhicules de transport de notre ville, et les invités syriens sous protection temporaire qui n'ont pas de document en cours de validité seront renvoyés dans les provinces où ils s'inscrivent.* »²⁰⁰ Dans cette déclaration, il est visible de l'intention du contrôle des populations avec l'aide de forces de l'ordre, et qui provoquait « une chasse aux sorcières » en Istanbul contre aux étrangers.

Même s'il est difficile de trouver la motivation exacte en derrière de cette déclaration et le choix de créer une atmosphère de peur, il s'agit d'un type d'opinion que l'élection municipale d'Istanbul peut avoir une influence sur cette décision soudaine. Un avocat qui travaille à Istanbul dans le domaine de droits de réfugiés comme défenseur des droits et expert de régime d'asile en Turquie expliquait la conjoncture avant la décision comme :

*« Au début, l'immigration était incontrôlée. En fait, le processus aurait fonctionné comme ceci dans un premier temps : tout le monde viendra à la frontière, on prendra les empreintes digitales et on saura qui est entré, on y fera une déclaration, un pré-enregistrement sera créé ; puis ils seraient placés dans les camps, et des camps ils seraient graduellement dirigés vers les villes. Mais le flux était tellement gros que ça ne fonctionnait pas comme ça. Ceux qui ne s'arrêtaient pas aux camps se rendaient aux endroits qu'ils avaient choisis et s'installaient. La plupart d'entre eux n'avaient pas de carte d'identité et ils ne voulaient pas en obtenir car personne ne pensait qu'ils resteraient ici. Tout le monde pensait qu'après quelques années, il retournerait bientôt dans son pays. Il n'y a eu aucune demande d'identification. »*²⁰¹

¹⁹⁹ Ibid.

²⁰⁰ Ibid.

²⁰¹ Entretien (1) avec un avocat à Istanbul, mai 2021

Il est acceptable que l'incapacité forcée fût la force majeure dans le début dans le fait d'ouvrir le pays aux demandeurs d'asile mais l'incertitude du début n'est jamais se résulter avec un système défini et elle se reproduit malgré le fait que les problèmes sont toujours visibles pendant des années. Cela vient d'une manière de la réticence de prendre l'action en tant que choix politique chez le gouvernement. Cette réticence provoque les autres problèmes qui ne se forment pas dans un court temps.

« Bien sûr, depuis sa sortie, il n'a pas été uniformément distribué en Turquie. La densité de réfugiés s'est également accumulée dans ces villes ; surtout à Istanbul. Plus tard, ces personnes ont essayé d'obtenir des cartes d'identité. Les personnes qui pouvaient recevoir une identité recevaient une identité et un statut. Il y avait aussi ceux qui ne pouvaient pas l'obtenir pour des diverses raisons. Ou ceux qui sont en retard ou dont les familles sont dans des provinces différentes. Ces crises se sont multipliées. Istanbul a continué à recevoir l'immigration d'un côté. Enfin, un jour, Istanbul et certaines villes ont été progressivement fermées au registre la protection temporaire, sauf exceptions. Cela a exacerbé la crise. Parce que les familles des gens étaient ici, ils étudiaient ici, ils avaient des emplois et des parents ici. C'est pourquoi certains quartiers d'Istanbul ont continué à croître aux hormones comme Esenyurt ou Sultanbeyli. Avec le temps, quand Istanbul a été fermée au nouveau statut de protection temporaire, il a été dit que tout le monde devrait se rendre dans la province satellite. Premièrement, les inscriptions scolaires ont été interdites et deuxièmement, ceux dont les cartes d'identité étaient enregistrées dans une autre province n'avaient pas le droit de recevoir des services de l'hôpital. Et enfin, après les élections d'Istanbul, le changement de propriétaire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul, puisqu'un des factures des élections a malheureusement été attribué aux réfugiés. Après cela, ceux enregistrés dans une autre province ont été fait monter dans des bus et déportés à la hâte. »²⁰²

Il est apparemment impossible de justifier cette assertion et faire une causation entre la défaite du parti au pouvoir dans les élections municipales et la motivation de prise de cette décision. Même s'il s'agit toujours les critiques contre l'existence des « Syriens » avec la décision du gouvernement chez les électeurs d'AKP,

²⁰² Ibid.

principalement dans les dernières années,²⁰³ l'une des études réduites sur ce sujet suggèrent que bien qu'il y ait un effet légèrement négatif des réfugiés sur la part des votes d'AKP, la relation n'est pas statistiquement significative.²⁰⁴ Cependant, il faut noter que l'étude n'inclue pas l'élection municipale de 2019 mais elle peut donner un point de vue qui a été largement accepté par les chercheurs. Alors, même si l'effet des étrangères sur l'élection municipale de 2019 n'a pas approuvé jusqu'à maintenant, cela ne veut pas dire que le gouvernement ne prend pas en considération les demandeurs d'asile comme coupables. L'intention de ces décisions ne sont pas clairs mais il est certain que la déclaration ne s'appuyait pas sur le régime d'asile construit en Turquie pendant les années en relations avec les textes internationaux fondamentaux sur les droits de réfugiés.

Une autre déclaration imprédictible a été faite dans la nuit de 27 février 2020 via une agence de presse. Donc, Reuters a rapporté qu'Ankara n'empêcherait pas les réfugiés syriens de traverser vers les pays européens en s'appuyant sur les paroles d'un responsable turc dont le nom n'a pas été divulgué.²⁰⁵ Le déclenchement de cette décision se considérait comme une réponse à l'UE après le fait que les soldats appartenant aux Forces armées turques (TSK) ont été attaqués dans la province syrienne d'Idlib et plusieurs entre eux avaient perdu la vie. Pour la légitimation de la décision, le même responsable caché a déclaré que la Turquie se prépare à un flux important de réfugiés après les récents conflits dans la province d'Idlib et les forces de l'ordre ne renverraient pas les réfugiés syriens essayant d'entrer dans les pays européens.²⁰⁶

En dehors de la motivation du gouvernement, il y a un point important pendant ce processus dans le cadre de cette thèse, celui est l'engagement des multiples acteurs dans les événements. Premièrement, le choix de déclarer ce genre de décision par le biais d'une agence de manière anonyme nous montre que cette pratique est un résultat

²⁰³ Laura Pitel, Asser Khattab et Erika Solomon, "Syrian refugees under pressure as neighbours' goodwill runs out", *Financial Times*, le 05 mars 2018, consulté le 21.04.2021, disponible à l'adresse: <https://www.ft.com/content/bf696a82-1d47-11e8-956a-43db76e69936>.

²⁰⁴ Ali Fisunoğlu, Deniz Sert, "Refugees and Elections: The Effects of Syrians on Voting Behavior in Turkey" *Int Migr*, 57, 2019, pp:298-312.

²⁰⁵ DW Türkçe, "Reuters: Türkiye sığınmacıların Avrupa'ya geçişini durdurmayacak", le 27 février 2020, consulté le 12 mai 2021, disponible à l'adresse: <https://www.dw.com/tr/reuters-türkiye-sığınmacıların-avrupaya-geçişini-durdurmayacak/a-52566347>.

²⁰⁶ *Ibid.*

d'une politique réflexive et qui a été faite sans avoir une planification même une explication. En dehors du fait que c'était un réflexe du gouvernement contre à l'UE qui « restait » la Turquie sans aider pour les opérations militaires dans le Nord du Syrie, c'était une pratique imprévisible. En bref, les motifs en derrière de cette déclaration signifient seulement l'instrumentalisation des milliers de personnes et les violations de droits de l'homme dans la frontière. Avocate Esin Bozovalı soulignait bien que la frontière n'est pas une seule porte et la Turquie a déclaré qu'elle n'empêchera pas les passages vers l'UE en sachant que les réfugiés vont se rencontrer avec la Grèce.²⁰⁷ Et, « *la charge positive de l'État est la responsabilité de l'État en cas de décès ou d'autres dommages résultant de l'échec de la sécurisation de la frontière. Parce que l'État est obligé de protéger la frontière et protéger les citoyens ou toute autre personne dans la frontière.* »²⁰⁸ Avocat Halim Yılmaz examine cette charge positive en soulignant la règle générale que les États ont le droit de contrôler la frontière dans le terrain de leur souveraineté et décider sur les étrangères avec une seule exception, ceux sont les réfugiés dans le cadre du principe de non-refoulement.²⁰⁹ Dans ce cadre, sans avoir une enquête sur les papiers ou la façon que les réfugiés soient entrés le pays donc de manière irrégulière ou non, l'État est obligé de les accepter. Yılmaz argumentait que la Turquie prend cette décision dans une manière réflexive et sans avoir une politique planifiée et définie, et cet événement nous montre que la Turquie n'a pas d'une politique pour la gouvernance ou cette politique peut changer de jour au lendemain.²¹⁰

2- Les pratiques dans la frontière : les violations contre les droits de l'homme

La deuxième motivation de ce choix est les pratiques pendant ces périodes qui produisent dizaines violations de droits dans un très court temps. Un témoignage explique les événements après la déclaration de Gouverneur d'Istanbul dans l'été 2019 en soulignant la vitesse et l'absurdité dans ce période.

²⁰⁷ GAR, "Türkiye-Yunanistan Sınırında Neler Oldu?", GAR Röportaj Dizisi 4. Bölüm, Esin Bozovalı & Halim Yılmaz, le 28 mai 2021, consulté le 30 mai 2021, disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=uwgsYwGItYo>

²⁰⁸ Entretien (1)

²⁰⁹ *Ibid.*, "Türkiye-Yunanistan Sınırında Neler Oldu?", ...

²¹⁰ *Ibid.*, "Türkiye-Yunanistan Sınırında Neler Oldu?", ...

« C'est arrivé si vite. C'était tellement rapide que tout, après l'élection. Cela a pris environ 1 mois qui était très rapide. Le mois suivant, il y a eu à nouveau des déportations, puis cela a ralenti et est revenu à l'ancienne. Aucun de nous n'a compris ce qui s'est passé, des milliers de personnes ont été envoyées en 1 mois. Nous avons vu que parmi ceux-ci, il y a ceux qui s'accusaient à cause de travailler sans autorisation. Actuellement, la grande majorité des réfugiés travaillent dans le secteur informel. Ou des personnes inscrites chez quelqu'un d'autre, son application n'est pas terminée, ou qui sont un membre non inscrit d'une famille ou dont le statut de protection a été annulé pour telle ou telle raison, ou dont les noms sont mal orthographiés etc. Ils ont été déportés en raison des dizaines de combinaisons différentes auxquelles ils pouvaient penser. (...) Nous en avons également entendu parler, car cela nous semblait très étrange à cette époque. Il a un statut légal en Turquie et cette personne est censée être expulsée pour des raisons légales. Mais en droit, déposer un recours en annulation contre la déportation est de 7 jours aujourd'hui, 15 jours à l'époque, c'était 30 jours avant. Pendant cette période de 15 jours, il n'agissait aucune attente. Pour une mentalité de les envoyer le plus tôt possible afin qu'ils ne poursuivent pas. Les bus au départ d'Istanbul sont arrivés directement dans les villes frontalières le lendemain. »²¹¹

Sur son rapport qui se base sur un terrain d'étude entre 25 mai et 13 septembre 2019, l'Amnesty International présent les violations des droits de l'homme dans les plusieurs domaines. Il déclare que nombreuses personnes ont été déportés d'Istanbul contrairement à leurs demandes et ont été appréhendées alors qu'elles travaillaient ou marchaient dans la rue.²¹² C'était la raison majeure que les initiatives des forces de l'ordre dans ce période ont été classifié comme la chasse aux sorcières. L'importance de ces pratiques vient en fait de la violation d'un droit de base qui a été expliqué comme : « l'interdiction du refoulement préserve déjà l'interdiction de la torture en tant que norme et en aucun cas des restrictions ne peuvent être imposées ; être enregistré ou non enregistré, c'est ce que c'est. »²¹³ En plus que c'est le principe de base de droit international, c'est aussi la base du régime d'asile en Turquie. C'est un tel principe qu'il ne peut pas être violé même dans les périodes de crise ou d'autres.

²¹¹ Entretien (1)

²¹² Amnesty International, "Sent to a war zone, Turkey's illegal deportations of Syrian refugees", 2019, consulté le 20.05.2021, disponible à l'adresse: <https://www.amnesty.org/en/documents/eur44/1102/2019/en/>

²¹³ Entretien avec une avocate à Istanbul, mai 2021

Le changement de position sur ce fondement est visible comme l'a été expliqué en soulignant que « *avant cette période, il n'y avait pas beaucoup de décisions de déportations pour les Syriens. Plus rarement, ils seraient contraints aux retours volontaires. A cette époque, une grande partie d'entre eux sont rentrés volontairement, mais après cette période, des décisions de déport ont commencé à être prises pour les Syriens également.* »²¹⁴ Même si les pratiques ne sont pas le même avec l'été 2019 de nos jours, la diminution de temps pour les recours pour l'annulation des déports à 7 jours de manière systématique peut un indice. En plus, puisque la Syrie n'est pas considérée comme un pays sûr, ces décisions ne devraient pas être prises car elle n'est toujours pas sûre. Et donc, même s'il y a eu retour volontaire à cette époque, le lieu du retour volontaire devrait faire l'objet d'une enquête par l'État. Et si la personne envoyée est endommagée, l'État a toujours une responsabilité. Cela revoie encore la responsabilité positive de l'Etat qui se base la protection des personnes qui son enregistrés ou non. Ou, comme indiqué par plusieurs parties ;

*« Ces processus se déroulent beaucoup plus rapidement et impitoyablement, en particulier dans les revendications concernant la sécurité nationale et le terrorisme. Alors tu ne peux rien apprendre, tout est sombre, tout va très vite, tout d'un coup tu te retrouves au centre d'expulsion à l'autre bout du pays, personne ne t'a donné d'explication, tu dis que tu veux un avocat, tu ne vous repose pas, ça s'appelle YTS (yabancı terör savaşçısı), comme un combattant du terrorisme étranger à l'appel. Dans tous les cas, les ONG et l'ONU ne s'approchent pas dans de tels cas, et de nombreux barreaux ne prennent pas de rendez-vous. Autrement dit, c'est un univers complètement chaotique et effrayant. »*²¹⁵

Le changement est aussi visible dans ce point. C'est un point très important qui souligne les pratiques qui se différencient d'un cas à un autre. Généralement, on peut dire que les personnes non enregistrées sont envoyées plus souvent, mais la raison de l'envoi et de la déportation est également importante. S'il s'agit de quelque chose lié à l'ordre public, à un problème lié au terrorisme, à toute affiliation à une organisation, etc., s'il y a de telles situations criminelles, il devient plus probable qu'une décision de déportation soit prise et envoyée. Cependant, il s'agit d'un changement après le période de l'état d'urgence qui a été expliqué par un témoignage comme :

²¹⁴ Entretien (2)

²¹⁵ Entretien (1)

« Si une action en justice est intentée contre ces personnes dossiers d'expulsion, la procédure d'expulsion est déjà arrêtée. Mais il y a quelque chose dans cet état d'urgence, ils l'ont levé. Ils ont arrêté cet arrêt. En d'autres termes, l'effet restrictif des cas d'expulsion avait disparu et ils étaient directement adressés aux expulsions liées à l'ordre public, au terrorisme, etc. Là encore, cela devrait être examiné comme un régime exceptionnel. »²¹⁶

Alors, l'ambiguïté pose encore une grande question. Dans un sens, le droit d'utiliser le droit d'opposition contre les décisions du tribunal à cause de la rapidité des pratiques. Et, le caractère de ces décisions de déports qui soit restrictives devient une norme de déport en faisant une liaison avec l'ordre public. Tandis que le droit d'opposition soit aboli par le biais de restriction sur le fait d'opposer dans le pratique à cause de la restriction du temps, dans ce sens, les pratiques de déports deviennent une norme parce que la personne a été déjà déporté sans avoir une investigation sur l'exactitude face aux accusations sur l'ordre public ou le terrorisme. Tandis qu'il s'agit des différentes accusations comme le faux d'orthographe dans la carte d'identité ou la raison de travailler sans papier, le problème majeur ici est de ne savoir pas strictement comment et pour quelles raisons vous pouvez d'être accusé et d'être déporté. Et, cette situation donne en fait une chambre à agir pour le gouvernement.

Parallèlement, la déclaration de n'empêcher pas les passages à l'Europe et les pratiques n'étaient pas prévisibles. Même s'il y a des discours comme *« quand je dis que nous allons ouvrir les portes, ils prennent feu. Le moment venu, ces portes s'ouvriront »*²¹⁷ chez le gouvernement qui a été toujours critiqué à cause de l'instrumentalisation de cette situation.²¹⁸ Un témoignage explique les pratiques qui se passent de manière de facto en soulignant le caractère exceptionnel qui cause en fait un changement dans le régime d'asile :

²¹⁶ Entretien (2)

²¹⁷ Sputnik, "Erdoğan'dan Avrupa'ya: 'Kapıları açarız' dediğim zaman tutuşuyorlar, vakti saati gelince bu kapılar açılır", le 24 octobre 2019, consulté le 20 mai 2021, disponible à l'adresse: <https://tr.sputniknews.com/turkiye/201910241040464463-erdogandan-avrupaya-kaplari-acariz-vakti-saati-gelince-bu-kapila-acilir/>

²¹⁸ Eren Topuz, "Didem Danış: Düzensiz göçü Avrupa dışsallaştırıyor, Türkiye araçsallaştırıyor", Gazete Duvar, le 26 avril 2021, consulté 20.05.2021, disponible à l'adresse: <https://www.gazeteduvar.com.tr/didem-danis-duzensiz-gocu-avrupa-dissallastiriyor-turkiye-aracsallastiriyor-haber-1520412>

« La pratique à la frontière ouest de Turquie était un système basé sur l'arrestation de personnes essayant de traverser irrégulièrement par les autorités turques, puis de les emmener dans divers centres d'expulsion, puis de prendre des décisions de déportation pour elles en raison d'un passage irrégulier. Bien entendu, l'Accord du 18 mars a également eu un impact sur ce point. À la fois en raison du soutien financier qu'ils reçoivent et en raison de leurs positions politiques. Cependant, avec la décision du gouvernement d'ouvrir les frontières après l'attentat d'Idlib, que nous vivons depuis l'année dernière, un système auquel nous ne sommes pas habitués, et qui a une place très problématique dans la loi, a été adopté. Qu'est-ce que c'est ? Souvent, ils n'aiment pas faire des transitions irrégulières, parfois ils montrent la voie, parfois ils la négligent, et la pratique que nous connaissions a complètement changé. »²¹⁹

Et là, un autre point très important est une autre violation de la loi par le biais de violation des droits de l'homme et les accords signés par la Turquie, celui est le fait d'aggraver de trafic humain dans la frontière à cause de la position de la Turquie par rapport aux années précédentes.

« Trop de délits de trafic de migrants et de traite des êtres humains sont commis aux frontières. Nous constatons que Turquie ne prend pas les mesures nécessaires auxquelles Turquie est partie, comme l'exigent à la fois la législation turque et les conventions internationales. Et en termes de droit de vivre aux frontières, en termes de mauvais traitements, nous voyons en fait un système laissé sans surveillance, où la législation, c'est-à-dire la loi, ne fonctionne pas et n'est pas appliquée. »²²⁰

Le système fondé dans la frontière sous l'effet d'un long processus qui contient plusieurs textes internationaux pendant des années et finalement, l'Accord de 18 mars se semble être suspendu. Cependant, le problème est plus grave que ce changement. Ce sont les ambiguïtés et les décisions prises en dehors d'une systématique et d'un régime prédictive fondé sur un certain principe. Les commentaires sur l'Accord de 18 mars, hors de sa conformité à loi en premier lieu, s'il est toujours en vigueur montre très bien ce point :

« Ce n'est pas comme si c'était en vigueur, et ce n'est pas comme s'ils n'accueillaient plus de réfugiés. Il y a des moments où ils le font, il y a des moments où ils ne le font

²¹⁹ Entretien (2)

²²⁰ Entretien (2)

*pas. En d'autres termes, on peut dire qu'il n'y a pas d'une pratique aussi générale mais plutôt une série des décisions d'exception qui se changent temps en temps. Comme des pratiques exceptionnelles, des décisions rapides, de nouvelles mesures prises. »*²²¹

L'un des autres points importants a souligné sur les relations entre l'ordre de forces et la gouvernance civique de migration donc DGAM dans le cadre de l'assurance de la sécurité dans la frontière. Parallèlement aux accusations que le traite des êtres humains n'a pas été contrôlé par la partie turque, les pratiques exceptionnelles sont visibles dans ce sens.

*« Par exemple, il existe une différence radicale entre ceux qui essaient de quitter la Turquie en tant que citoyen turc et ceux qui essaient de partir en tant que réfugiés, malgré la situation est même. S'il s'agit d'une affaire de police pour les citoyens turcs, il n'en va pas de même pour les réfugiés. Comment dites-vous qu'ils enquêtent là-dessus ? La connaissance montre en effet que tout le monde en est conscient. Qui et combien de personnes sont passées ou essayaient de passer et quand. Ce n'est pas si difficile à surveiller, en plus. Qu'il s'agisse de caméras thermiques ou de drones, les mesures de précaution sont tellement nombreuses qu'il est presque impossible de ne pas savoir qui traverse la frontière. »*²²²

En plus, les pratiques dans la frontière concernant les passages de réfugiés peuvent comparer avec les pratiques de sécurité à l'intérieure du pays. Il s'agit la même position de non-intervention contre aux événements entre les réfugiés et la population locale. Dans le cadre de discrimination et racisme qui se soulèvent dans certains événements qui peuvent se considérer comme les affaires judiciaires, de manière générale, la médiation a été utilisé comme une solution au lieu de commencer un procès. Le choix politique de reproduire le discours de non-crise est visible dans la même direction. Le politique de non-régulation à cause de raison tel que l'incapacité de réguler ou la réticence de réguler les affaires avec les motivations variables se trouve dans le cœur du régime de réfugié en Turquie. Et, ce fait a été expliqué en penchant sur le changement de pratiques avec les décisions du jours par les acteurs anonymes ceux qui ne sont pas explicitement visibles dans ce processus. *« Oui, il y a*

²²¹ Entretien (2)

²²² Entretien (1)

*des forces de l'ordre sur la sécurité des frontières. S'il y a des passeurs d'immigrants, ils sont suivis et, de temps en temps, quelqu'un est définitivement arrêté. Compte tenu du nombre cumulé, le taux peut être faible, mais quelqu'un est pris. Les empreintes digitales de ceux qui sont renvoyés et leur placement dans les centres d'expulsion sont effectués. Ceux-ci doivent être enregistrés. »*²²³ Donc, l'obligation d'enregistrer ces cas peut être un effet sur la réticence de prendre l'action contre l'illégalité dans une incapacité mais l'ambiguïté du système même aussi pose une question dans ce sens. La multiplication des acteurs provoque les pratiques qui sont difficiles à suivre. Autrement dit, la DGAM gère la section civile, mais ce sont les forces terrestres, les garde-côtes en mer, la gendarmerie dans les sections proches de la ville. Par conséquent, on ne peut pas dire que la DGAM prend des décisions à chaque seconde, des décisions centrales sont prises. Il est signalé à la fois à la DGAM et aux forces de l'ordre, ils procèdent de temps en temps à plus d'arrestations dans différentes régions ou ils ne le font pas. En d'autres termes, ce que fait la DGMM, ce n'est pas de la gérer, mais de décider des mesures qui seront prises à l'égard de la personne en situation irrégulière.

*« La DGMM ne dispose pas le monopole de la capture mais celui est le ministère de l'Intérieur qui est le même que le président, puisque le système en Turquie est un système très centralisé, les exécutants sont aussi les garde-côtes, les forces terrestres, etc., avec les décisions prises depuis le centre. Existe-t-il des collaborations ? Il y a, absolument. Il y a déjà des réunions de coordination régulières. Ce qui se passe à la frontière a de nombreux aspects différents. Voici venir la DGAM, le bureau du gouverneur, les forces terrestres, la gendarmerie, la marine et la police. Tout cela est déjà réalisé ensemble et en coopération. »*²²⁴

Alors, les acteurs avec les limites indéfinies ont la possibilité jouer dans le terrain et il est difficile de les suivre afin de comprendre le système dans sa totalité. Un autre point important est signalé par le témoignage en expliquant que *« ils ont différentes applications dans la Direction provinciale de l'administration de la migration (DPAM) concernant le problème. Ce n'est pas quelque chose qui a été pris au centre et qui est appliqué de la même manière par tout le monde. Par exemple, Gaziantep l'enverra immédiatement, mais on ne le voit pas à Balıkesir. À cet égard, l'un des plus*

²²³ Entretien (1)

²²⁴ Entretien (2)

*gros problèmes d'immigration en Turquie est le manque d'uniformité entre les provinces. »*²²⁵ La différenciation entre les pratiques des DPAM est un enjeu plus d'un manque de coopération entre ces centres. En effet, il nous montre qu'un manque de la totalité du cadre du régime d'asile qui s'appuie sur une série de normes systématiquement formées, applicables dans tous les niveaux de ce régime par les acteurs différents et traçables de côté des réfugiés ou d'autres parties. En plus, ce système formé sur les pratiques différents à la fois se basent sur les exceptions et il renforce en fait ces exceptions. Alors, les pratiques avec ces points nous apportent aux résultats qui peuvent se définir avec l'imprédictibilité et les exceptions qui construisent un régime propre au pays en dehors des processus de sa formation.

3- Les résultats comme les réflexions d'un régime d'exception

La troisième motivation est les résultats de ces événements dans la compréhension du régime d'asile en Turquie avec leurs analyses dans le cadre cette thèse. Premièrement, ces pratiques nous montrent que le discours sécuritaire a renforcé. Il y a eu une atmosphère de panique tout au long de l'été 2019 chez les réfugiés enregistrés ou non-enregistrés, et cela a été expliqué comme :

*« A cette époque (après la déclaration faite dans l'été 2019), les gens ne sortaient pas de chez eux pendant un certain temps à cause de leurs peurs. Pendant cette période pandémique, principalement dans le début, il s'agissait une croyance que ceux qui violent les interdictions de quarantaine seront déportés. Il y avait une telle peur parmi les gens. Bien sûr, ils sont plus inquiets que la communauté d'host. Une action X peut être prise contre vous pour des raisons indéfinies et imprévisibles. »*²²⁶

De surcroît, même si la frontière s'englobe la responsabilité de l'État même pour les citoyens et les étrangères, les pratiques se différencient pour ces deux groupes en Turquie. Les tribunaux appliquent également le principe d'interprétation large sur les dispositions publiques à cet égard, alors que lorsqu'il existe des droits et libertés fondamentaux, une interprétation étroite est essentielle pour la limitation et une interprétation large est essentielle pour les libertés. Mais curieusement, quand il s'agit de l'étranger, l'étranger peut toujours violer la sécurité publique, l'étranger doit toujours

²²⁵ Entretien (2)

²²⁶ Entretien (1)

respecter les restrictions. La position du gouvernement se reflète sur les pratiques chez la législation est visible comme :

« Après tout, puisque le sujet est étranger, il ne concerne pas les citoyens turcs, d'ailleurs, la Constitution et les lois ne concernent que les citoyens, en les excluant, l'État a créé une loi d'exception et souhaite sans cesse étendre cette exception. Par exemple, son droit au travail et à la liberté de voyager ne sont jamais interprétés au sens large. A ce titre, les codes de suivre et les interdictions d'entrée mis en place sont un espace chaotique où une loi d'exception est pratiquée, tout le monde l'accepte, ne requiert aucune règle, preuve concrète ou base légale, et où une disposition absolue est donnée à la DGAM. (...) Les codes et les interdictions liés aux réfugiés, non seulement ceux liés à la sécurité nationale, mais aussi pour d'autres, les interdictions d'entrée sont en fait quelque chose qui est très directement proportionnel à la déconstitutionnalisation. »²²⁷

De l'autre côté, la question de coopération entre la Turquie et l'UE porte bien importance après l'ouverture de frontière qui s'examine fréquemment avec la question si l'Accord de 18 mars est encore en vigueur ou non. Cependant non seulement à partir de sa conformité aux valeurs et principes de droit international mais aussi la façon que l'Accord met en œuvre, le problème est un enjeu plus de cette question. Selon les négociations autour de « le renouvellement » de l'Accord, il s'agit d'une discussion si l'EU et la Turquie peut sont capables de reconstruire une coopération dans le cadre de différents aspects.²²⁸ En dehors de négociation sur l'aide monétaire de l'UE à la Turquie, il est visible qu'une politique d'externalisation de l'UE comme cet Accord ne sera pas la solution pour les conflits entre ces deux parties. Comme Daniş a indiqué, il a été souligné que l'Accord, qui reposait sur la dissuasion des retours, fait des taux de retour élevés un indicateur d'une politique frontalière réussie et donne la priorité à la sécurité des frontières plutôt qu'à la protection des droits de l'homme.²²⁹ Des politiques frontalières plus strictes laissent les migrants en quête de sécurité et de protection dans la précarité et augmentent le risque de migration irrégulière, ainsi que de nombreux universitaires et experts qui, après l'Accord, tentent de traverser vers

²²⁷ Entretien (1)

²²⁸ DW Türkçe, "AB-Türkiye mülteci mutabakatı yenilenecek mi?", le 18 mars 2021, consulté le 01 juin 2021, disponible à l'adresse: <https://www.dw.com/tr/ab-türkiye-mülteci-mutabakatı-yenilenecek-mi/a-56907304>

²²⁹ GAR, 5. Yılında Avrupa Birliği-Türkiye Mutabakatı, Rapor n.5, 2021, p.13

l'Europe par des itinéraires alternatifs et plus dangereux et mettent leur vie en danger en raison de l'incertitude et de l'insécurité dans lesquelles ils se trouvent en Turquie.²³⁰ Alors, si on prend en considération les paroles de Faruk Kaymakçı dans une conférence, il soulignait que l'Accord se compose 80% des relations entre la Turquie et l'UE et 20% de la migration ; et, il ajoutait qu'il n'est pas une chose à ignorer.²³¹ Dans la même conférence, *l'euphorie gagnée* appelé par Murat Erdoğan, elle est en danger et il a indiqué le fait que l'UE a commencé de voir la Turquie en tant que pays à aider au lieu d'un partenaire à coopérer après 2016. Par exemple, la non-participation de la Turquie de manière consultative pendant le processus de préparation de Nouveau pacte sur la migration et l'asile qui a été lancé en septembre 2020²³² est un point qui supporte cette considération. L'éloignement de l'état de droit dispose bien sûr un effet sur les relations avec l'Union. Et, hormis des pratiques déseuropéanisées en Turquie, la position de l'Union à la Turquie a aussi transformé.

La gestion de frontière avec ce changement de paradigme peut se concevoir dans le cadre de conceptualisation de Fine qui suggère le terme « bordercracy » mais dans le cas de la Turquie sous les effets indiqués, au lieu de notion d'expertise et de compétence, la bureaucratie dans la frontière se caractérise une série des décisions prises de facto par les acteurs indéfinis et qui provoque un régime propre fondé sur une coexistence d'éléments exceptionnels et ordinaires. Nous prenons le commentaire de Halim Yılmaz sur l'inexistence d'un régime d'asile dans le cadre de ce point. Cette inexistence ne se base pas sur un manque d'un système d'asile mais surtout le trou entre les pratiques différenciés d'un jour à l'autre et l'exécutions de droit avec les commentaires du centre au lieu d'un processus qui peut être poursuivi. Le caractère central de décisions provoque en fait les pratiques qui ne sont pas convenables aux besoins du terrain. Le manque d'une classification entre les acteurs avec les rôles définis provoque en fait une zone floue à jouer. Même si cette ambiguïté reste volontaire du gouvernement d'une façon ou d'une autre, ces deux exemples nous montrent que la protection des droits des réfugiés devient très difficile.

²³⁰ *Ibid.*, p.13

²³¹ *Op.cit.*, 5. Yılında Türkiye-AB Mutabakatı: Deneyimler ve Öngörüler

²³² European Commission, "New Pact on Migration and Asylum, A fresh start on migration in Europe", le 23 septembre 2020, consulté le 01 juin 2021, disponible à l'adresse: https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-of-life/new-pact-migration-and-asylum_en.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette thèse, la formation d'un régime d'asile en Turquie avec l'héritage des années 1990 avec un reflète face aux politiques d'externalisations de l'UE et les changements dans le temps avait été examiné. Le point intéressant était le fait de souligner que l'institutionnalisation du régime se coïncidait avec le règne de l'AKP en tant que parti au pouvoir. Notre perception sur l'essai de comprendre les caractères essentiels du régime d'asile s'explique qu'il faut prendre en considération cette fusion des deux paradigmes. Donc, sans avoir un examen sur ces deux paradigmes, il reste limité dans la compréhension des caractères du régime d'asile en Turquie qui se base au début sur une européanisation sélective et qui se renforce dans le règne du même parti politique. Le changement du paradigme dans l'art de gouverner de l'État pendant ce gouvernement de l'AKP à partir des années 2010, qui devient plus visible après 2013 et qui reste enfin indéniable à partir de 2016 et 2018 avec la nécessité de la consolidation du pouvoir chez le parti au pouvoir devient un enjeu qui porte bien importance afin de comprendre la formation du régime d'asile avec son institutionnalisation et sa transformation dans un pays qui se travers à un étatsisme autoritaire. La mesure que ce caractère autoritaire affect le régime d'asile vient en fait la façon dont les décisions prises et les pratiques en dehors du cadre législative du régime.

Dance ce cadre, les questions principales se posent à examiner dans quelle mesure l'éloignement de la règle de loi en Turquie transforme le régime d'asile ? Comment la nouvelle institution spécifiée dans la gouvernance de la migration en conformité avec les valeurs européennes se construit dans le processus que le pays s'éloigne de l'UE ? La formation du régime d'asile avec l'héritage des années 1990 pendant lesquelles le processus de l'adhésion de la Turquie à l'UE se continu comment-elle reflète sur le changement de l'art de gouverner l'État qui peut se voir dans un processus de déconstitutionnalisation ? Même si le cadre des questions est

assez large, nous avons essayé de comprendre la relation entre la conjoncture actuelle et la transformation du régime d’asile en Turquie.

Les questions ont été examinées dans une perspective de dualité. L’un des points signifiants était la coexistence des éléments exceptionnels et ordinaires en même temps. Ce caractère flou renforce en fait les ambiguïtés dans les vies de demandeurs d’asile avec un renforcement de leurs situations précaires à cause des exclusivités d’un système structuré avec les règles et les pratiques qui sont conformes à ces règles. Donc, la conformité à la loi gagne importance dans ce point.

Les sorties principales de ces analyses peuvent se classer premièrement, la terminologie de l’état d’exception peut être utile à l’examen de caractère du régime d’asile principalement à partir de l’année 2016 mais surtout de 2018 dans le domaine de la gestion de la migration. L’explication d’Agamben concernant le caractère durable de l’état d’exception qui continue après les moments de crise dans le processus de former une gouvernance par les exceptions reste encore signifiant tandis qu’on voit la transformation devenir habituelle dans un système non-cadré très spécifiquement par le biais d’une législation complète et appliquée dans les pratiques. L’éloignement systématique de la règle de loi, comme Gözler a indiqué, renforce ces ambiguïtés dans les pratiques de l’État et crée un système imprédictible qui renforce encore les précarités.

D’un autre côté, nos idées primaires avant commencé d’écriture semblent être justifiées avec la revue de littérature et une petite partie des témoignages qui consistent sur les pratiques enracinées dans principalement la gestion des frontières et la civilisation de gouvernance de la migration. Sur le premier point, il a été justifié que les politiques internes et externes causent une instrumentalité des positions des demandeurs d’asile par le gouvernement. Concernant le deuxième point, la civilisation de gouvernance a été prise en compte par le biais de l’étude des relations entre les différents acteurs pendant les processus de mettre en œuvre les politiques. La coopération stricte entre DGAM et les forces de l’ordre, principalement sur la gestion des frontières, montre bien le renforcement de la vision sécuritaire face à cette nouvelle population de la Turquie. Même si la façon de prendre les décisions sur une telle pratique n’est pas toujours traçable, il est certain qu’il s’agit d’un centre où les décisions ont été

prises sans avoir une considération des nécessités du local. Et, il semble que ce centre ne soit pas DGAM en tant qu'institution centrale de gouvernance mais il s'agit de différents acteurs qui prennent les décisions de manière de facto. Ce caractère renforce encore l'idée de l'incapacité du régime d'asile en Turquie. Dans cette incapacité institutionnelle, la perspective donnée sur le gouvernement par la crise par le biais des pratiques dit exceptionnels se justifie en tant que seule solution à gouverner cette taille de population. Même si la multiplicité des acteurs peut donner une possibilité d'une atmosphère où les décisions efficaces peuvent se prendre, dans le cas de la Turquie, cela devient un enjeu contre à la conformité des pratiques dans les différentes régions et elle provoque encore la différenciation des pratiques dans l'ambiguïté et l'incapacité institutionnelle.

Concernant la déseuropéanisation, le fait de montrer la diminution de crédibilité de la conditionnalité de l'EU est une sortie imprédictible avant le processus de l'écriture de cette thèse. Dans les relations instables avec une longue histoire entre la Turquie et l'UE, la gouvernance de la migration dans ces dernières années provoque d'ouvrir une autre strate et cette thèse nous aide de le comprendre de manière réciproque. Sur la base des débats si l'Accord de 18 mars sera renouvelé, la nécessité d'une forme de coopération chez l'UE avec la Turquie est visible avec une vision d'externaliser « les problèmes » dans les autres pays malgré le fait la Turquie instrumentalise la question migratoire contre à l'Union. D'un autre côté, l'augmentation du caractère autoritaire de la Turquie et les violations contre les droits des réfugiés dans un régime qui s'éloigne du droit international ou les efforts de former une zone de sécurité dans le nord de la Syrie ne causent pas une action plus qu'une seule non-participation chez les pays européens. En bref, dans cette thèse avec plusieurs façades, alors que l'étude et la critique des relations entre l'UE et la Turquie ne sont pas possible, les deux derniers exemples nous approuvent au nom de la transformation de l'état d'exception vers un régime d'asile national dans un domaine où la Turquie peut se jouir de manière indépendante. Les zones restent à jouir pour les parties prenantes à cause du manque d'un système complet et l'écart entre la législation et les pratiques à cause de l'éloignement de totalité de la règle de loi renforcent les ambiguïtés qui renforcent encore les zones ambiguës.

En tant que limites de cette thèse, ceux qui sont manquants en comparaison avec nos perceptions avec l'étude de ce domaine sont le fait de définir le moment exact de cette transformation et de mettre en avant le caractère transformatif de ce moment. Donc, les relations entre les dualités et le passage d'une à l'autre ne sont pas bien visibles. Même si la transformation du caractère d'art de gouverner de l'État vers un étatisme autoritaire reflète aux certaines dates par exemples avec les changements dans les années 2016 et 2018, l'impossibilité d'examiner les caractères des institutions de manière directe dans le cadre de cette thèse provoque une question concernant la position directe du centre par rapports aux acteurs du domaine. Car ni l'eupéanisation ni la déeupéanisation ou ni l'institutionnalisation ni l'incapacité de cette institutionnalisation ou ni les exceptions ni les normes sont très bien encadrées et ils s'entrelacent où les frontières sont flues. Même si ce point sert en fait notre perception sur l'existence des pratiques exceptionnels et les normes en même temps selon la théorisation de l'état d'exception, dans le cadre de ce travail, il peut être convenable de poursuivre la façon que les décisions ont été prises par une étude directement faite dans les institutions. Cependant, cette analyse détaillée pose une grande question d'entrer et d'étudier les institutions et leurs relations à cause leurs caractères fermés dans les situations actuelles en Turquie. Cela peut d'autre côté se considérer comme un point qui justifie notre point de vue sur le régime d'asile sur son caractère non-transparent. Parallèlement à ce point, une autre limite peut facilement saisir, cela est le manque d'une analyse satisfaisante sur les relations entre les acteurs dans un atmosphère que les décisions ont été prises par un centre tandis que les pratiques se mettent en ouvres de manière de facto. De ce point de vue, la question se pose d'examiner le mécanisme de contrôle et contrepoids et la coopération dans une telle action entre les acteurs. Cependant, le caractère de facto des pratiques s'aggrave encore de poursuivre les décisions.

Ce point peut être une opportunité pour les études prochaines. De notre côté, il s'agit d'une nécessité d'examiner les stratégies selon lesquelles les acteurs qui se trouvent dans la gouvernance de la migration prennent l'action et quels sont leurs places dans ce régime d'asile par rapport aux autres où il s'agit des multiples acteurs ? Quels sont les changements dans la capacité qu'ils prennent l'espace dans cette gouvernance après cette institutionnalisation du domaine ? De quel niveau la coopération entre les acteurs est plus visible ? Quelles sont les stratégies de mécanisme

de contrôle et de contrepoids entre les différents acteurs ? Les questions restent toujours non-répondues, et de notre côté, il est difficile de les répondre dans une atmosphère définie dans le cadre de cette thèse.



BIBLIOGRAPHIE

Agamben Giorgio, **Etat d'Exception: Homo Sacer, II, 1**, traduit par Joel Gayraud, L'Ordre philosophique, Editions du Seuil, Paris, 2003.

Agamben Giorgio, **İstisna Hali**, çev., Kemal Atakay, Felsefe Dizisi 4, Otonom Yayıncılık, İstanbul, 2005.

Agier Michel , “Urgence et attente”, **Écrire l'histoire**, 16, 2016, , pp. 175-183.

Agier, Michel, **Gérer les indésirables: Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire**, Editions Flammarion, Paris, 2008.

AK Parti, “Parti Programı”, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l’adresse : <https://www.akparti.org.tr/parti/parti-programi/>.

Amnesty International, “Sent to a war zone, Turkey’s illegal deportations of Syrian refugees”, 2019, consulté le 20.05.2021, disponible à l’adresse: <https://www.amnesty.org/en/documents/eur44/1102/2019/en/>.

Arar Rawan, “The New Grand Compromise: How Syrian Refugees Changed the Stakes in the Global Refugee Assistance Regime”, **Middle East Law and Governance**, 9, 2017, pp.298-312.

Aras Ela Gokalp, Kabadayi Sertan, Özeren Emir, Aydın Erhan, “Right to health and access to health-care services for refugees in Turkey”, **Journal of Services Marketing**, 2021, DOI: 10.1108/JSM-06-2020-0256.

Aslan Murat, “Turkey’s Reconstruction Model in Syria”, **SETA**, 2019, pp.59-62.

Aydın-Düzgüt Senem, Kaliber Alper, “ Encounters with Europe in an Era of Domestic and International Turmoil: Is Turkey a De-Europeanising Candidate Country? ”, **South European Society and Politics**, 21:1, 2016, pp.1-14, DOI: 10.1080/13608746.2016.1155282.

Baç Meltem Müftüler, “Turkey's Political Reforms and the Impact of the European Union”, **South European Society and Politics**, 10:1, 2005, pp.17-31, DOI: 10.1080/13608740500037916.

Barın Taylan, “Temel Hak ve Hürriyetlerin Kullanılmasının Durdurulması ve Sınırlanması Arasında: Kanunlaşan OHAL KHK’larının Yargısal Denetimi”, **Ankara Üniversitesi SBF Dergisi**, 75:2, 2020, pp. 557 – 587, DOI: 10.33630/ausbf.594276.

BBC News Türkçe, “3 Kasım 2002 Seçimleri : Erdoğan, Gül ve Derviş BBC’de”, 01.11.2018, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l’adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=6jaYVHkcmS0>.

BBC News, “Migrant crisis: Migration to Europe explained in seven charts”, le 04 mars 2016, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l’adresse : <https://www.bbc.com/news/world-europe-34131911>.

Betts Alexander, **Zorunlu Göç ve Küresel Politika**, traduit par Seher Meltem Türkaslan, 1ère éd., Ankara: Hece Yayınları, Janvier 2017.

Billette Alexandre, “Turquie: la ville d'Izmir devenue une immense salle d'attente pour réfugiés”, **RTBF**, le 20 août 2018, consulté le 20 avril 2021, disponible à l’adresse: https://www.rtbf.be/info/monde/detail_turquie-la-ville-d-izmir-devenue-une-immense-salle-d-attente-pour-refugies?id=9998945.

Bogaards Matthijs, “De-democratization in Hungary: diffusely defective democracy”, **Democratization**, 25:8, 2018, pp. 1481-1499, DOI: 10.1080/13510347.2018.1485015.

Boswell Christina, “The 'External Dimension' of EU Immigration and Asylum Policy”, **International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)**, 79:3, 2003, pp. 619-638.

Boşnak Büke, “Europeanisation and De-Europeanisation Dynamics in Turkey: The Case of Environmental Organisations”, **South European Society and Politics**, 21:1, 2016, pp.75-90, DOI: 10.1080/13608746.2016.1151476.

Buckley Neil, Byrne Andrew, “Viktor Orbán’s Oligarchs: A New Elite Emerges in Hungary”, **Financial Times**, le 21 décembre 2017, consulté le 28.05.2021, disponible à l’adresse: <https://www.ft.com/content/ecf6fb4e-d900-11e7-a039-c64b1c09b482>.

Bürgin Alexander, “European Commission's agency meets Ankara's agenda: why Turkey is ready for a readmission agreement”, **Journal of European Public Policy**, 19:6, 2012, pp.883-899.

Cianciara Agnieszka, “Strategies of the Polish government in the rule of law dispute with the European Commission”, **Przegląd Europejski**, 1, 2018, DOI: 10.5604/01.3001.0012.9997.

Conseil européen, “Déclaration UE-Turquie 18 mars 2016”, Communiqué de presse, le 18 mars 2016, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l’adresse: <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/03/18/eu-turkey-statement/>.

Cox Damian, Levine Michael et Newman Saul, “Sovereignty, Violence and the State of Exception”, in Damian Cox et als., **Politics Most Unusual**. Palgrave Macmillan, London, 2009, https://doi.org/10.1057/9780230583825_4

Cumhuriyet, “Şam: Geri dönün”, le 16 juin 2011, consulté le 23 avril 2021, disponible à l’adresse:

<https://www.cumhuriyetarsivi.com/oku/?clipId=9150366&home=%2Fmonitor%2Findex.xhtml>.

Cuttitta Paolo, “Non-governmental/civil society organisations and the European Union-externalisation of migration management in Tunisia and Egypt”, **Popul Space Place**, 26:7, 2020, <https://doi.org/10.1002/psp.2329>.

Davitti Daria, “Biopolitical Borders and the State of Exception in the European Migration ‘Crisis’”, **European Journal of International Law**, 29: 4, 2018, pp.1173-1196, <https://doi.org/10.1093/ejil/chy065>.

Dorronsoro Gilles, “L’Etat-AKP et le gouvernement par la crise”, **La Découverte, Mouvements**, 90/2, 2017, pp.11-18.

DW Türkçe, “AB-Türkiye mülteci mutabakatı yenilenecek mi?”, le 18 mars 2021, consulté le 01 juin 2021, disponible à l’adresse: <https://www.dw.com/tr/ab-türkiye-mülteci-mutabakatı-yenilenecek-mi/a-56907304>

Ekşi Nuray, “İltica Talepleri Reddedilerek Türkiye’den Sınır dışı Edilmelerine Karar Verilen Yabancılar İlişkin AİHM Kararlarının Yabancılar ve Uluslararası Koruma Kanunu’na Etkisi”, **Türkiye Adalet Akademisi Dergisi**, 5:19, 2014, pp.53-99.

Elitok Seçil Paçacı, “A step backward for Turkey?: the readmission agreement and the hope of visa-free Europe”, **IPC- Mercator Policy Brief**, 2015.

Elitok Seçil Paçacı, “Three Years on: A Evolution of the EU-Turkey Refugee Deal”, **MireKoc Working Papers**, 2019.

Erdoğan Murat, **Suriyeliler Barometresi 2019: Suriyelilerle uyum içinde yaşamının çerçevesi**, Orion Kitabevi, 2020.

Erensü Sinan, Alemdaroğlu Ayça, “Dialectics of Reform and Repression: Unpacking Turkey’s Authoritarian “Turn”, **Review of Middle East Studies**, 52(1), 2018, pp.16–28, DOI:10.1017/rms.2018.8.

Esen Berk, Gumuscu Sebnem, “Turkey: How the Coup Failed”, **Journal of Democracy**, 28:1, 2017, pp.59–73.

European Commission, “Commission Staff Working Document, Turkey 2020 Report”, le 06 octobre 2020, consulté le 01 mai 2021, disponible à l’adresse: https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/turkey_report_2020.pdf.

European Commission, “Common European Asylum System”, Migration and Home Affairs, consulté le 01 janvier 2020, disponible à l’adresse: https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/asylum_en.

European Commission, “EU-Turkey Action Plan”, Memo, le 15 octobre 2015, Bruxelles, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l’adresse : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/MEMO_15_5860.

European Commission, “European Neighbourhood Policy And Enlargement Negotiations, Conditions for membership”, Chapters of the acquis, consulté le 15 mars 2021, disponible à l’adresse: https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/policy/conditions-membership/chapters-of-the-acquis_en.

European Commission, “European Neighbourhood Policy, Neighbourhood – Enlargement”, consulté le 12 janvier 2021, disponible à l’adresse: https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/neighbourhood/european-neighbourhood-policy_en

European Commission, “New Pact on Migration and Asylum, A fresh start on migration in Europe”, le 23 septembre 2020, consulté le 01 juin 2021, disponible à l’adresse: https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-life/new-pact-migration-and-asylum_en.

European Commission, “New Pact on Migration and Asylum: Questions and Answers”, Press corner, le 23 septembre 2020, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l’adresse: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda_20_1707#contains

European Commission, “New Pact on Migration and Asylum”, Migration and Home Affairs, le 23 septembre 2020, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l’adresse: https://ec.europa.eu/home-affairs/news20200923/new-pact-migration-asylum-setting-out-fairer-more-european-approach_en

European Commission, “Press Release, Cecilia Malmström signs the Readmission Agreement and launches the Visa Liberalisation Dialogue with Turkey”, le 10 décembre 2013, consulté le 30 janvier 2021, disponible à l’adresse : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_13_1259.

European Commission, “Roadmap towards a visa-free regime with Turkey”, le 16 décembre 2013, consulté le 31 décembre 2021, disponible à l’adresse : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-is-new/news/news/docs/20131216-roadmap_towards_the_visa-free_regime_with_turkey_en.pdf.

European Parliament, “Reform of the Dublin system”, Briefing: EU Legislation in process, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l’adresse: <http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/EP-Reform-DublinSystem-Briefing.pdf>

European Parliament, “Helsinki Conseil européen 10 et 11 Décembre 1999 Conclusion de la Présidence“, Préparation de l’élargissement, consulté le 22 janvier 2021, disponible à l’adresse: https://www.europarl.europa.eu/summits/hell_fr.htm.

Faist Thomas, “Contested externalisation: responses to global inequalities”, **Comparative Migration Studies**, 7:45, 2019 <https://doi.org/10.1186/s40878-019-0158-y>.

Fine Shoshana, **Borders and Mobility in Turkey: Governing souls and states**, Palgrave Macmillan, 2018.

Fisunoğlu Ali, Sert Deniz, “Refugees and Elections: The Effects of Syrians on Voting Behavior in Turkey” **Int Migr**, 57, 2019, pp:298-312.

Frontex, Qu’est-ce que Frontex?, consulté le 01 janvier 2020, disponible à l’adresse: <https://frontex.europa.eu/fr/>.

GAR, “5. Yılında Avrupa Birliği-Türkiye Mutabakatı”, Rapor n.5, 2021

GAR, “Türkiye-Yunanistan Sınırında Neler Oldu?”, GAR Röportaj Dizisi 4. Bölüm, Esin Bozova & Halim Yılmaz, 28.05.2021, accédé le 12.05.2021, accessible à: <https://www.youtube.com/watch?v=uwgsYwGIItYo>.

Geiger Martin, Pécoud Antoine, “The Politics of International Migration Management”, in Geiger Martin et Pécoud Antoine (eds.), **The Politics of International Migration Management**, Palgrave Macmillan, série de Migration, Minorities and Citizenship, 2010, pp. 1-21.

GFMD, “About the GFMD”, consulté le 01 janvier 2021, disponible à l’adresse: <https://www.gfmd.org>

Gökarişel Saygun, Türem Z. Umut, “The Banality of Exception?: Law and Politics in “Post-Coup” Turkey”, **South Atlantic Quarterly**, 118 (1), 2019, pp.175–187, DOI: <https://doi.org/10.1215/00382876-7281684>.

Gözler Kemal, “1982 Anayasası Hala Yürürlükte Mi? Anayasasızlaştırma Üzerine Bir Deneme (Versiyon 4)”, <http://www.anayasa.gen.tr/anayasasizlastirma-v4.pdf>, mai 2016.

Gülmez Seçkin Barış, “Rising euroscepticism in Turkish politics: The cases of the AKP and the CHP, **Acta Politica**, Vol. 48:3, 2013, pp.326–344.

Hale William, Özbudun Ergun, **Islamism, Democracy and Liberalism in Turkey: the case of AKP**, Routledge, 2010.

Human Rights Watch, “Towards an Effective and Principled EU Migration Policy: Recommendations for Reform”, le 18 juin 2020, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l’adresse: <https://www.hrw.org/news/2018/06/18/towards-effective-and-principled-eu-migration-policy>

Humphreys Stephen, “Legalizing Lawlessness: On Giorgio Agamben’s State of Exception”, **The European Journal of International Law**, 17:3, EJIL 2006.

Hürriyet, “4658’i döndü”, le 03 juillet 2011, consulté le 23 avril 2021, disponible à l’adresse: <https://www.hurriyet.com.tr/gundem/4658-i-dondu-18161549>

Hürriyet, “Türkiye sıfırdan yepyeni bir şehir kurdu... İdlib’de 50 bin konutluk yeni kent”, le 02 janvier 2021, consulté le 23 avril 2021, disponible à l’adresse: <https://www.hurriyet.com.tr/dunya/idlibde-50-bin-konutluk-yeni-kent-41704267>.

ICMPD, “About us”, Home page, consulté le 01 janvier 2021, disponible à l’adresse: <https://www.icmpd.org/about-us/>.

İçduygu Ahmet et Nimer Maissam, “The politics of return: exploring the future of Syrian refugees in Jordan”, Lebanon and Turkey, **Third World Quarterly**, 41:3, 2020, pp.415-433, DOI: 10.1080/01436597.2019.1675503.

İçduygu Ahmet, “EU-ization matters: Changes in Immigration and Asylum Practices in Turkey”, in T. Faist et al. (eds.), **The Europeanization of National Policies and Politics of Immigration**, Palgrave Macmillan, 2007, pp.201-222.

İçduygu Ahmet, “EU-ization matters: Changes in Immigration and Asylum Practices in Turkey”, in Thomas Faist et al. (eds.), **The Europeanization of National Policies and Politics of Immigration**, Palgrave Macmillan, 2007, pp.201-222.

İçduygu Ahmet, Aksel Damla, “Irregular Migration in Turkey”, **IOM**, 2012.

İçduygu Ahmet, Aksel Damla, “Two-to-Tango in Migration Diplomacy: Negotiating Readmission Agreement between the EU and Turkey”, **European Journal of Migration and Law**, 16, 2014, pp.336-36, DOI: 10.1163/15718166-12342060.

İçduygu Ahmet, Diker Eleni, “Labor Market Integration of Syrian Refugees in Turkey: From Refugees to Settlers”, **Göç Araştırmaları Dergisi**, 1:3, 2017, pp.12-35.

İktisadi Kalkınma Vakfı, “5. Yılında Türkiye-AB Mutabakatı: Deneyimler ve Öngörüler”, le 18 mars 2021, disponible à l’adresse: https://youtu.be/NPjNoncAE_0
Journal officiel de l’Union européenne (L 134/3), “Accord entre l’Union européenne et la République de Turquie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier”, le 07 mai 2014, consulté le 25 décembre 2020, disponible à l’adresse: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:22014A0507\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:22014A0507(01)&from=FR).

Kaboğlu İbrahim Ö. , “Suppression du régime parlementaire sous l’état d’urgence : Remarques sur la modification constitutionnelle “approuvée” par le référendum du 16 avril 2017”, **La Revue des droits de l’homme** [En ligne], Actualités Droits-Libertés, mis en ligne le 03 juillet 2017, DOI : <https://doi.org/10.4000/revdh.3168>

Kaboğlu İbrahim Ö., Uğur Kaya, “La déconstitutionnalisation de la Turquie”, **Confluences Méditerranée**, N107/4, 2018, pp. 43-58. DOI : 10.3917/come.107.0043.

Kale Başak, “Asylum Policy and the Future of Turkey-EU Relations: Between Cooperation and Conflict”, **FEUTURE Online Paper No. 18**, 2018.

Karahanoğulları Yiğit, Türk Duygu, “Otoriter Devletçilik, Neoliberalizm”, **Mülkiye Dergisi**, 42(3), 2018, pp.403-448.

Keyman Fuat, Öniş Ziya, **Turkish Politics in a Changing World: Global Dynamics and Domestic Transformation**, Istanbul Bilgi University Press, 2007.

Kirişçi Kemal, “The limits of conditionality and Europeanization: Turkey’s dilemmas in adopting the EU *acquis* on asylum”, **EUSA Tenth Biennial International Conference**, 2007.

Kirişçi Kemal, “Turkey and the European Union: The Domestic Politics of Negotiating Pre-Accession”, **Hybrid Geographies in the Eastern Mediterranean: Views from the Bosphorus**, 15 /10, pp.44-80, 2005.

Kirişçi Kemal, “Turkey's new draft law on asylum: What to make of It?”, in Paçacı Elitok Seçil et Straubhaar Thomas (ed.), **Turkey, migration and the EU**, Vol.5, Hamburg Institute of International Economics, 2012, pp. 63-83.

Kirişçi Kemal, “Will the readmission agreement bring the EU and Turkey together or pull them apart ?“ , **CEPS Commentary**, 2014.

Knill Christoph, Lehmkuhl Dirk, “The national impact of European Union regulatory policy: Three Europeanization mechanisms”, **European Journal of Political Research**, 41, 2002, pp.255–280.

Lavenex Sandra, “A governance perspective on the European neighbourhood policy: integration beyond conditionality?”, **Journal of European Public Policy**, 15:6, 2008, pp.938-955, DOI: 10.1080/13501760802196879.

Lavenex Sandra, Stucky Rachel, “‘Partnering’ for migration in EU external relations”, in Rahel Kunz, Sandra Lavenex and Marion Panizzon (eds.), **Multilayered Migration Governance The promise of partnership**, Oxford: Routledge, 2011, pp.116-143.

Hanafi Sari, Long Taylor, “Governance, Governmentalities, and the State of Exception in the Palestinian Refugee Camps of Lebanon”, **Journal of Refugee Studies**, 23:2, 2010, pp.134–159, <https://doi.org/10.1093/jrs/feq014>.

Le Chêne Elen, “La gestion intégrée des frontières: circulation et projection internationale d’un modele européen. Exemple de la Turquie”, **Revue française d'administration publique**, École nationale d'administration, N° 161, 2017, pp.117-132.

Levy Carl, “Refugees, Europe, Camps/State of Exception: “Into The Zone”, the European Union and Extraterritorial Processing of Migrants, Refugees, and Asylum-seekers (Theories and Practice)”, **Refugee Survey Quarterly**, 29:1, 2010, pp. 92–119, <https://doi.org/10.1093/rsq/hdq013>.

Lührmann Anna, Rooney Bryan, “When Democracy has a Fever: States of Emergency As a Symptom and Accelerator of Autocratization”, **V-Dem Working Paper**, 85, 2019, <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3345155>.

Mehmet Yavuz, **Western Linkage vs. Illiberalism: De-democratization in Hungary and Turkey**, Hongrie: Central European University, travail de master, 2019, disponible à l’adresse: https://www.etd.ceu.edu/2019/yavuz_mehmet.pdf.

Memişoğlu Fulya, “Between the legacy of nation-state and forces of globalisation: Turkey’s management of mixed migration flows”, **EUI Working Paper RSCAS 122**, 2014.

Nanule Caroline, Özkul Derya, “Exploring RSD Handover from UNHCR to States”, **Forced Migration Review**, 65, 2020, pp.27-29.

Nations Unis, “Convention de Geneve relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre du 12 aout 1949 (N.973)”, consulté le 01 janvier 2021, disponible à l’adresse: <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%2075/volume-75-I-973-French.pdf>.

Nimer Maissam, “Transforming state–civil society relations: Centralization and externalization in refugee education”, **New Perspectives on Turkey**, No.63, 2020, pp.32-54, DOI:10.1017/npt.2020.21N.

Noutcheva Gergana, Aydin-Düzgüt Senem, “Lost in Europeanisation: The Western Balkans and Turkey“, **West European Politics**, 35:1, 2012, pp.59-78, DOI: 10.1080/01402382.2012.631313.

OIM, “Enoncé de mission”, Accueil, A propos de l’OIM, consulté le 01 janvier 2021, disponible à l’adresse: <https://www.iom.int/fr/enonce-de-mission>.

Öniş Ziya, “Conservative globalists versus defensive nationalists: political parties and paradoxes of Europeanization in Turkey”, **Journal of Southern Europe and the Balkans**, 9:3, 2007, pp.247-261, 2007, DOI: 10.1080/14613190701689902.

Öniş Ziya, “Monopolising the Centre : The AKP and the Uncertain Path of Turkish Democracy”, **The International Spectator**, 50:2, 2015, pp.22-41, DOI: 10.1080/03932729.2015.1015335.

Özgür Nurcan, Özer Yeşim, **Türkiye’de Sığınma Sisteminin Avrupalılaştırılması**, 1ère éd., İstanbul: Derin Yayınları, 2010.

Öziş Ziya et Kutlay Mustafa, “Global Shifts and the Limits of the EU’s Transformative Power in the European Periphery: Comparative Perspectives from Hungary and Turkey.” **Government and Opposition**, 2017, pp.1–28.

Papagianni Georgia, Forging an External EU Migration Policy: From Externalisation of Border Management to a Comprehensive Policy?”, **European journal of Migration and Law**, 15, 2013, pp.283-299, DOI: 10.1163/15718166-00002037.

Parslow Joakim, “Theories of exceptional executive powers in Turkey, 1933–1945”, **New Perspectives on Turkey**, N:55, 2016, pp. 29-54.

Patton Marcie J., “AKP Reform Fatigue in Turkey: What has happened to the EU Process?”, **Mediterranean Politics**, 12:3, 2007, pp. 339-358, DOI: 10.1080/13629390701622382.

Pech Laurent et als., “Poland’s Rule of Law Breakdown: A Five-Year Assessment of EU’s (In)Action”, **Hague Journal on the Rule of Law**, 13, 2021, pp.1–43, <https://doi.org/10.1007/s40803-021-00151-9>.

Pitel Laura, Khattab Asser et Solomon Erika, “Syrian refugees under pressure as neighbours’ goodwill runs out”, **Financial Times**, le 05 mars 2018, consulté le 21.04.2021, disponible à l’adresse: <https://www.ft.com/content/bf696a82-1d47-11e8-956a-43db76e69936>.

Resmi Gazete (28615), Yabancılar ve Uluslararası Koruma Kanunu (2013, 11 Nisan), consulté le 25.12.2020, disponible à l’adresse: <https://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.5.6458.pdf>.

Resmi Gazete (N. 28615), Yabancılar ve Uluslararası Koruma Kanunu (11 Avril 2013), consulté le 25 décembre 2020, disponible à l’adresse: <https://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.5.6458.pdf>.

Resmi Gazete (No.22127), “Réglementation des procédures et principes relatifs aux afflux massifs et aux étrangers arrivant en Turquie individuellement ou en groupe demandant l’asile auprès de la Turquie ou sollicitant un permis de séjour dans l’intention de demander l’asile à un pays tiers”, Novembre 1994, consulté le 28 janvier 2021, disponible à l’adresse: <https://www.resmigazete.gov.tr/arsiv/22127.pdf>.

Robins Philip, “Between the EU and the Middle East: Turkish Foreign Policy under the AKP Government, 2002-2007”, **ISPI Working Papers**, 2007.

Saatçioğlu Beken, “AKP’s ‘Europeanization’ in Civilianization, Rule of Law and Fundamental Freedoms: The Primacy of Domestic Politics”, **Journal of Balkan and Near Eastern Studies**, 16:1, 2014, pp.86-101, DOI: 10.1080/19448953.2013.864185.

Schimmelfennig Frank, Sedelmeier Ulrich, “Governance by conditionality: EU rule transfer to the candidate countries of Central and Eastern Europe”, **Journal of European Public Policy**, 11:4, 2004, pp.661-679, DOI: 10.1080/1350176042000248089.

Schimmelfennig Frank, Sedelmeier Ulrich, “The Europeanization of Eastern Europe: the external incentives model revisited”, **Journal of European Public Policy**, 27:6, 2020, pp.814-833, DOI: 10.1080/13501763.2019.1617333.

Sedelmeier Ulrich, “Europeanisation in new member and candidate states”, **Living Reviews in European Governance**, 6:1, 2011.

Sert Deniz Şenol, Danış Didem, “Framing Syrians in Turkey : State Control and No Crisis Discourse”, **International Migration**, IOM, 59:1, 2020, pp.197-214.

Sipahioğlu Buket Ökten, “Shifting From Europeanization to De-Europeanization in Turkey: How AKP Instrumentalized EU Negotiations”, **The Turkish Yearbook of International Relations**, 48, 2017, pp. 51-67, DOI : 10.1501/Intrel_00000000313.

Slominski Peter, Trauner Florian, “Reforming me softly – how soft law has changed EU return policy since the migration crisis”, *West European Politics*, 44:1, 2021, pp.93-113, DOI: 10.1080/01402382.2020.1745500.

Soykan Cavidan, “The New Draft Law on Foreigners and International Protection in Turkey”, **Oxford Monitor of Forced Migration**, 2:2, 2012, pp.38-47.

Sputnik, “Erdoğan'dan Avrupa'ya: 'Kapıları açarız' dediğim zaman tutuşuyorlar, vakti saati gelince bu kapılar açılır”, le 24 octobre 2019, consulté le 20 mai 2021, disponible à l'adresse: <https://tr.sputniknews.com/turkiye/201910241040464463-erdogandan-avrupaya-kapilari-acariz-vakti-saati-gelince-bu-kapila-acilir/>.

Stock Inka, Üstübcü Ayşen et Schultz Susanne U., “Externalization at work: responses to migration policies from the Global South”, **Comparative Migration Studies**, 7:48, 2019, <https://doi.org/10.1186/s40878-019-0157-z>.

Sunata Ulaş, Özdemir Alper Cezmi, “CSR Implementations in refugee education: the case of Syrians in Turkey”, **Social Responsibility Journal**, 2020 DOI: 10.1108/SRJ-04-2020-0145.

Şan Cem, Özdemir İsmail, “İçişleri Bakanı Soylu: Yakalanan düzensiz göçmen sayısı salgın etkisiyle 2021’de 22 bin 115 olarak gerçekleşmiştir”, Anadolu Ajansı, le 31 mars 2021, consulté le 23 avril 2021, disponible à l'adresse: <https://www.aa.com.tr/tr/turkiye/icisleri-bakani-soylu-yakalanan-duzensiz-gocmen-sayisi-salgin-etkisiyle-2021de-22-bin-115-olarak-gerceklesemistir/2193575>.

T.C. İstanbul Valiliği, İl Basın ve Halkla İlişkiler Müdürlüğü, “Düzensiz Göçle Mücadele”, Basın Açıklaması, 2019-44, le 22 juillet 2019, consulté le 21 avril 2021, disponible à l'adresse: <http://www.istanbul.gov.tr/duzensiz-gocle-mucadele-ile-ilgili-basin-aciklamasi>.

Tekin Ali, “Introduction: a framework of analysis for the Europeanization of Turkey”, in Ali Tekin et Aylin Güney (eds.), **The Europeanization of Turkey Polity and politics**, Routledge: London et Newyork, 2015, pp.3-13.

Tocci Nathalie, “Europeanization in Turkey: Trigger or Anchor for Reform?”, **South European Society and Politics**, 10:1, 2005, pp.73-83, DOI: 10.1080/13608740500037973

Topuz Eren, “Didem Danış: Düzensiz göçü Avrupa dışsallaştırıyor, Türkiye araçsallaştırıyor”, *Gazete Duvar*, le 26 avril 2021, consulté 20.05.2021, disponible à l'adresse: <https://www.gazeteduvar.com.tr/didem-danis-duzensiz-gocu-avrupa-dissallastiriyor-turkiye-aracsallastiriyor-haber-1520412>.

UNHCR, “Gouvernance et supervision”, Accueil, En bref, consulté le 01 janvier 2021, disponible à l'adresse: <https://www.unhcr.org/fr/gouvernance.html>.

UNHCR, “Global Trends. Forced Displacement in 2019”, 2020, consulté le 01 juin 2021, disponible à l'adresse: <https://www.unhcr.org/en-au/statistics/unhcrstats/5ee200e37/unhcr-global-trends-2019.html>.

UNHCR, Refugee Data Finder, 2020, consulté le 01 juin 2021, disponible à l'adresse: <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>.

UNHCR, "UNHCR Turkey - Fact Sheet September 2020", Situation Report, 2020, consulté le 01 juin 2021, disponible à l'adresse: <https://reliefweb.int/report/turkey/unhcr-turkey-fact-sheet-september-2020>.

Üstübici Ayşen, "EU-Turkey Cooperation on Migration", **07 Euromed Survey**, 2017, pp.66-72.

Üstübici Ayşen, "The impact of externalized migration governance on Turkey: technocratic migration governance and the production of differentiated legal status", **CMS** 7, 46, 2019, <https://doi.org/10.1186/s40878-019-0159-x>.

Vaudona Maxime, "Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos", 02 septembre 2015, consulté le 05 janvier 2021, disponible à l'adresse: https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/04/comprendre-la-crise-des-migrants-en-europe-en-cartes-graphiques-et-videos_4745981_4355770.html.

Yalvaç Faruk, Joseph Jonathan, "Understanding populist politics in Turkey: a hegemonic depth approach", **Review of International Studies**, 45: 5, 2019, pp.786–804.

Yılmaz Gözde, "Europeanisation or De-Europeanisation? Media Freedom in Turkey (1999–2015)", **South European Society and Politics**, 21:1, 2016, pp.147-161, DOI: 10.1080/13608746.2016.1148102

Yılmaz Zafer, "The genesis of the 'Exceptional' Republic: the permanency of the political crisis and the constitution of legal emergency power in Turkey", **British Journal of Middle Eastern Studies**, 46:5, 2019, pp.714-734, DOI: 10.1080/13530194.2019.1634393.

Yilmaz, Gözde, "EU Conditionality Is Not the Only Game in Town! Domestic Drivers of Turkey's Europeanization", **Turkish Studies**, 15:2, 2014, pp.303-321, DOI: 10.1080/14683849.2014.926239.

Zapata-Barrero Ricard, "The External Dimension of Migration Policy in the Mediterranean Region: Premises for Normative Debate", **Journal of the Spanish Institute for Strategic Studies**, 2, 2013.

TEZ ONAY SAYFASI

Üniversite : T.C. GALATASARAY ÜNİVERSİTESİ
Enstitü : SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ
Hazırlayanın Adı Soyadı : EZGİ ÖZİŞ
Tez Başlığı : LA TRANSFORMATION DU REGIME D'ASILE
EN TURQUIE DANS UN ETAT D'EXCEPTION
CONSTANT
Savunma Tarihi : 28 / 06 / 2021
Danışmanı : DR. ÖĞR. ÜYESİ CEMİL YILDIZCAN

JÜRİ ÜYELERİ

Unvanı, Adı Soyadı

İmza

DR. ÖĞR. ÜYESİ CEMİL YILDIZCAN (DANIŞMAN)

DR. ÖĞR. ÜYESİ DAMLA BAYRAKTAR AKSEL

PROF. DR. YEŞEREN ELİÇİN ARIKAN

Prof. Dr. M. Yaman ÖZTEK

Enstitü Müdürü